

---

## Bulletin n° 10, Canada

---

### Bulletin n° 10

Bulletin n° 10, automne 2000

Hélène Trocmé, p. 7-9

→ [Editorial](#)

Fred Bild, p. 13-29

→ [L'Asie-Pacifique, Far-West de la politique étrangère canadienne](#)

Gérard Hervouet, p. 31-47

→ [Le Canada dans l'espace Asie-Pacifique : omniprésence et fragilités](#)

Bernard M. Frolic, p. 49-67

→ [Six observations about sino-canadian relations since Tiananmen](#)

Françoise Lejeune, p. 69-104

→ [La Colombie Britannique : une colonie expérimentale pour l'Empire britannique ?](#)

Adrien Lherm, p. 105-125

→ [L'apparition d'Halloween en Colombie Britannique : réinvention pacifique d'une fête atlantique ?](#)

Colin Coates, p. 127-142

→ [Problèmes de gouvernance en Colombie Britannique : le cas de l'industrie forestière](#)

Philip Resnick, p. 143-152

→ [La Colombie Britannique comme région distincte du Canada](#)

Augustine Chang, p. 153-168

→ [Vancouver, pied-à-terre ou nouvelle patrie des Hongkongais en Amérique du Nord ?](#)

Sherry McKay, p. 169-182

→ [Vancouver's Chinatown and the Pacific Rim](#)

An Te Liu, p. 183-196

→ [Translation and Transformation in the Built Environment of Asian Vancouver](#)

**HÉLÈNE TROCMÉ**

Hélène Trocmé, p. 7-9

→ Editorial

Vu de France, le Canada est généralement considéré comme une puissance atlantique, que l'histoire rattache encore étroitement au monde européen dont il est issu. Pourtant, à l'aube du xxi<sup>e</sup> siècle, force est de constater que ce grand pays se tourne de plus en plus vers son «Extrême-Ouest», en multipliant les échanges commerciaux et culturels avec les pays riverains de l'océan Pacifique, en accueillant chaque année en nombre de plus en plus grand des immigrants venus du continent asiatique, et en occupant une place non négligeable au sein de l'APEC, organisme de coopération économique de l'Asie-Pacifique.

Le gouvernement d'Ottawa est même allé jusqu'à déclarer officiellement l'année 1997 «Année de l'Asie-Pacifique», dans l'espoir de susciter, au plan national, un regain d'intérêt pour cette région du monde en plein essor. La crise financière et économique en Asie du Sud-Est a certes conduit les Canadiens à modérer leur enthousiasme... mais il n'empêche qu'aujourd'hui il semble impossible d'envisager la place du Canada dans le monde sans tenir compte de sa présence et de ses liens avec le monde pacifique. C'est ce qu'a voulu faire le Centre de Recherches d'Histoire Nord-Américaine de l'Université de Paris I en organisant, en février 2000, avec l'aide des Services culturels de l'ambassade du Canada, un colloque sur le thème «Le Canada et le Pacifique». Nous sommes heureux aujourd'hui de présenter dans les pages qui suivent la plupart des interventions qui ont eu lieu au cours de cette rencontre.

Nous avons souhaité associer à ce projet de notre centre, non seulement des chercheurs français et canadiens, mais aussi des spécialistes de différentes disciplines: histoire, géographie, science politique, urbanisme etc., afin d'esquisser un tableau le plus large et le plus divers possible des rapports entre le Canada et le monde Pacifique.

Comme le lecteur pourra s'en rendre compte, les participants à ce colloque nous proposent ici des approches très variées. Trois axes principaux se dégagent de leurs travaux. Une première série de contributions présente l'histoire récente des relations diplomatiques entre le Canada et les pays d'Asie: Fred Bild, nous fait profiter de sa riche expérience de diplomate dans cette région du monde qu'il connaît bien; Gérard Hervouët étudie les différentes étapes de la diplomatie canadienne dans l'espace Asie-Pacifique depuis la seconde guerre mondiale et surtout depuis les années soixante. Bernard Frolic, du Joint Center on Asia-Pacific Studies de Toronto, concentre sa réflexion sur les relations entre le Canada et la République Populaire de Chine depuis les événements de Tiananmen.

Une seconde série d'études est consacrée à la Colombie Britannique aux XIXe et XXe siècles: colonie expérimentale de l'Empire Britannique (Françoise Lejeune), lieu d'implantation d'une culture très "britannique" à travers l'exemple de la réinvention de Halloween (Adrien Lherm), cette province possède aussi d'immense richesses forestières dont l'exploitation nécessite aujourd'hui de nouvelles approches décisionnelles (Colin Coates), et dont le particularisme illustre bien la complexité de l'identité nationale canadienne (Philip Resnick).

Enfin, les trois dernières contributions se concentrent sur l'étude de la communauté chinoise de Vancouver, son complet renouvellement par l'arrivée récente des Hongkongais (Augustine Chang), son influence culturelle sur le paysage urbain et l'architecture de la bourdonnante métropole de Colombie Britannique (Sherry McKay et An Te Liu)

Malgré sa diversité et sa richesse ce tableau est évidemment très incomplet. Mais nous espérons qu'il n'est qu'un commencement et qu'il suscitera, en particulier chez les jeunes chercheurs du Centre de Recherches d'Histoire Nord-Américaine, l'envie de poursuivre de nouvelles recherches dans un domaine encore fort peu exploré en France, et d'approfondir les liens ainsi ébauchés avec nos amis canadiens.

**FRED BILD**

Fred Bild, p. 13-29

→ [L'Asie-Pacifique, Far-West de la politique étrangère canadienne](#)

Norman Bethune, le médecin canadien présent en Chine pendant la guerre contre le Japon, a été immortalisé par l'éloge que Mao Zedong lui consacra dans son livre rouge. C'est ainsi que, quarante ans après sa mort, il devint un héros au Canada. Dans ses lettres de Chine, il décrivait l'impérialisme comme un processus d'exploitation où les missionnaires précèdent les commerçants, eux-mêmes suivis des militaires et des diplomates<sup>1</sup>.

Le Canada, qui se vante de ne jamais avoir eu de velléités impérialistes, a néanmoins contribué aux ambitions britanniques par ses efforts d'évangélisation, et ce, dès 1846.

C'est à cette date que le Révérend John Geddes fut muté de Halifax aux Nouvelles-Hébrides. C'était sans doute la première manifestation d'un esprit colonialiste canadien, si indirect soit-il, qui soit dirigé vers l'Asie. En effet, ce sont les compagnies commerciales qui suivirent, sans trop tarder, le Révérend. La société du *Canadien Pacifique*, le chemin de fer construit pour unifier le pays, ne négligea pas les possibilités que devrait offrir un nouveau lien rapide entre l'Angleterre et la côte ouest du Pacifique. À peine un an après l'arrivée du premier train à Vancouver en 1885, les premières «impératrices» canadiennes de la ligne maritime du C.P. se lancèrent en traversées régulières. Elles

---

<sup>1</sup> Lévesque (Andrée) et Shephard (David) (dir.), *Norman Bethune*, Fondation Bethune, Ottawa, 1982

annonçaient les «trains de la soie», spécialement équipés, qui, quelques années plus tard, acheminèrent à grande vitesse leurs précieuses cargaisons vers les marchés de New York<sup>2</sup>.

Était-ce les premiers contacts avec le monde asiatique? Bien sûr que non. Même sans avoir à remonter aux origines beringiennes de nos populations autochtones, qui établirent un lien évolutionnaire plutôt que commercial entre les deux continents, il faut reconnaître que, près de cent ans auparavant, la traite des fourrures conduisit la Compagnie de la Baie d'Hudson jusqu'en Chine. Bien avant l'ère du rail ou des paquebots, voire au lendemain de l'exploration de l'île de Vancouver par James Cook (1787), on assista à la naissance d'un commerce de fourrure transpacifique très lucratif. L'équipage du capitaine Cook, sentant le besoin de se protéger contre le froid dans nos eaux nordiques, se couvrit de peaux de loutre marine sans valeur apparente. À leur grand étonnement, plusieurs mois plus tard, on se les arrachait à prix d'or sur les côtes chinoises.

C'était le début d'une industrie qui, en moins de cinquante ans, après avoir fait la fortune de plusieurs marchands européens, aboutit à la disparition de toute une espèce animale. Est-ce cette extinction qui provoqua les guerres de l'opium au milieu du XIXe siècle? Tel n'est pas mon propos; surtout qu'il nous éloignerait du thème de cet exercice. Mais une telle réflexion permettrait cependant de souligner l'aspect crypto-colonial de nos premiers projets en Asie.

Une telle évocation, abrégée, des anciennes relations canadiennes avec le Pacifique pourrait faire croire que celles-ci s'étaient développées dès leurs origines de façon linéaire. Ce serait une conclusion erronée. À la fin du XIXe siècle on était encore loin d'une ruée vers l'Ouest. À part quelques missionnaires, peu de Canadiens hors Colombie Britannique avaient le regard tourné vers l'Asie. Jusqu'à une date bien plus récente, on parlait encore de «l'Extrême Orient». Il était sans doute mentalement plus confortable de s'imaginer faire le tour du monde via la Grande Bretagne qu' à travers ces vastes terres inhabitées à l'Ouest des Grands Lacs ou ce vaste océan inconnu qui nous séparait de ces anciennes civilisations. Néanmoins, dès 1890, nos importations en provenance du Japon et de la Chine avoisinèrent, dans l'un et l'autre cas, un million de dollars. Il s'agissait déjà, comme on peut l'imaginer, d'importations de denrées rares ou d'articles finis (thé, soie, vaisselle) contre des exportations canadiennes de matières premières<sup>3</sup>.

Ce commerce fut rapidement suivi par la mise en place de services financiers particulièrement bien rôdés par les Canadiens, les services d'assurance. C'est ainsi qu'en 1892 (la même année où les fameux trains de soie commençaient à siffler à travers le pays), les sociétés Sun Life et Manulife ouvrirent respectivement leurs bureaux au Japon et en Chine. Suivant le schéma évoqué par Norman Bethune, le gouvernement de notre dominion, après mûre réflexion, mais bien avant d'avoir acquis des responsabilités en la matière, expédia des représentants commerciaux à Yokohama (1904), Shanghai (1906), Tokyo et Hong Kong (1929).

Entre-temps, intervinrent d'autres événements lourds de conséquences pour l'avenir de nos relations transpacifiques:

- l'alliance nippo-britannique de 1902;
- le traité canado-japonais de 1906 pour le commerce et la navigation;
- la défaite de la Russie dans la guerre nippo-russe de 1905.

<sup>2</sup> MacKay (Donald), *The Asian Dream: The Pacific Rim and Canada's National Railway*, Vancouver, B.C., Douglas and McIntyre, 1986.

<sup>3</sup> Lower (A.R.M.), *Canada and the Far East 1940*, New York I.P.R., 1940

Qui aurait pu prédire, à l'époque, que le premier serait plus bénéfique pour le Canada que le deuxième et qu'aucun des trois n'aurait d'effet durable sur nos rapports avec le Japon?

Après tout, une alliance navale pour protéger les intérêts anglais et nippons en Asie n'était guère susceptible de nous toucher; en revanche, un traité commercial ne pouvait que nous apporter des avantages sur le marché japonais; et une victoire en Chine qui remettait l'ogre sibérien à sa place, ne pouvait que profiter à tous. En effet, en 1905 les Canadiens jubilèrent de voir l'ennemi juré de leur mère patrie humilié par cette petite nation hardie. À peine deux ans plus tard, les mentalités - au moins celles des gens sur la côte ouest du continent américain - ont changé radicalement. Les Japonais démobilisés au lendemain de leur victoire éclatante et ne trouvant pas d'emploi chez eux et vinrent tous les mois par milliers s'installer en Colombie Britannique. Les héros d'hier se transformèrent en intrus indésirables.

Si bien qu'en 1914 le Canada resta plutôt méfiant quand le Japon vint offrir son aide pour protéger notre côte ouest des intrusions de la flotte du Kaiser. Et les ambitions déclarées dans l'accord commercial ne se matérialisèrent guère et furent en partie amoindries par les efforts pour enrayer l'immigration japonaise<sup>4</sup>.

Les années 1920 marquèrent pour le Canada une période de retrait en Asie. Il fallut attendre 1929 et l'ouverture d'une légation à Tokyo pour que l'on commença à se rendre compte de l'importance industrielle de cette région du monde. Cependant, lors de la décennie suivante la dépression calamiteuse de l'économie canadienne, les actes agressifs du Japon envers la Chine, les réserves vides du trésor chinois ruinèrent les espoirs nourris si peu de temps auparavant.

Du côté politique, en revanche, l'alerte fut donnée dès le déclenchement de l'affaire du Mandchoukouo en 1931. Mais, même après l'entrée en guerre du Canada contre l'Allemagne en 1939, la guerre du Pacifique ne suscita pas un grand enthousiasme; et c'est avec soulagement que le Canada accueillit l'engagement des États-Unis après l'attaque de Pearl Harbor. L'effort militaire canadien, qui mobilisa six mille soldats, ne se mesure aucunement à celui de l'Europe. En revanche, immédiatement après la défaite du Japon, le Canada s'impliqua dans les diverses initiatives politiques visant le désarmement et le redressement japonais, notamment lors de l'élaboration de la nouvelle constitution japonaise, ou pour le traité de paix signé en 1951 à San Francisco.

Dans l'euphorie de l'après-guerre, le Canada se retrouva, à sa grande surprise, au premier rang des puissances économiques et au second rang politique. On utilisait de plus en plus la désignation de «puissance moyenne». Son potentiel économique de haut niveau (grâce à l'importance des secteurs primaire et secondaire) compensait sa faiblesse démographique. Sa production industrielle, autant que celle du secteur primaire, se classait au plus haut niveau. L'État canadien participa pleinement à la fondation des Nations Unies, à la rédaction de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, à l'évolution du Commonwealth, à l'élaboration de l'alliance atlantique et de la notion de défense collective et, Conseil de Sécurité oblige, à une nouvelle guerre en Corée<sup>5</sup>.

Ce furent le Commonwealth et le programme d'aide international qui jouèrent, au départ, le rôle principal dans la participation canadienne au sein de la vie de la région désormais appelée l'Asie de l'Est. C'est d'ailleurs au sein du Plan Colombo que les deux se conjuguèrent. La fourniture d'excédents de matières premières ajoutée à l'aide financière nous permirent en effet de construire

---

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> MacDonald (Brian) (dir.), *Canada's Strategies for the Pacific Rim*, The Canadian Institute of Strategic Studies, Toronto, 1985.

des centrales hydroélectriques en Asie du Sud, une petite proportion seulement allant au Sud-Est du continent.

Quelques années plus tard, le hasard voulut que nous nous trouvions engagés, aux côtés de l'Inde et de la Pologne, dans les commissions de contrôle et de supervision en Indochine qui avaient été créées lors de la Conférence de Genève, au lendemain de la bataille de Dien Bien Phu. Pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le Canada s'aperçut des limites d'un rôle de maintien de la paix dans une région bien plus compliquée que ne le laissaient entendre les manuels écrits par les anciens colonisateurs. Que des gouvernements successifs aient néanmoins accepté de participer à de nombreuses missions semblables, malgré une expérience des plus frustrantes pour notre jeune corps de diplomates et nos chefs politiques vite désabusés, en dit long sur le sérieux que le pays apportait à sa mission de puissance moyenne.

Jeune diplomate de la délégation canadienne de la Commission de contrôle au Laos dans les années 1960, je ressentis moi-même la déception que durent connaître mes prédécesseurs dans cet exercice multilatéral sans réel aboutissement possible. Les heures innombrables dépensées dans des négociations à trois que nous savions inutiles dès le départ, nous incitèrent tout naturellement à rechercher des activités plus constructives. Les besoins du pays étaient flagrants. Les incursions militaires des Vietnamiens, les bombardements secrets des Américains et l'exploitation qu'essayaient d'en faire les guérillas locales ne firent qu'aggraver le chaos structurel que vivait ce pays depuis des décennies. En dehors de Vientiane et d'une ou deux autres agglomérations importantes, il n'existait pratiquement aucun service médical, très peu de systèmes de distribution d'eau potable, seulement quelques rares centres d'éducation et guère de technologie agricole, si ce n'était la plus rudimentaire.

Une complicité s'installa entre quelques coopérants du SUCO (Service universitaire canadien outre-mer) et une poignée de jeunes Français qui avaient choisi de convertir leur service militaire en stage de coopérants dans le tiers monde. Ils se mirent à élaborer des projets de développement ruraux ponctuels et très modestes. Les Canadiens arrivèrent même à soutirer quelques sous à l'Agence canadienne de Développement international. L'ACDI était encore en pleine jeunesse: l'idéalisme qui y régnait n'avait pas encore eu à se doter d'une carapace bureaucratique pour éviter les critiques malveillantes. Ne pouvant pas circuler dans les parties du pays contrôlées par la guérilla communiste, ces jeunes gens arrivèrent néanmoins à organiser des petits ouvrages d'adduction d'eau ou de mini-coopératives agricoles.

C'est ainsi que bon nombre de jeunes diplomates canadiens arrivèrent à se changer les idées et à oublier leurs confrontations quotidiennes avec leurs confrères polonais et indiens, les uns prenant leurs directives directement de Moscou et les autres ne se souciant que de garder une apparence d'impartialité. L'unanimité rendue impossible, les commissions étaient rendues la plupart du temps impuissantes. Les autorités de Delhi avaient ainsi l'assurance que rien ne viendrait gêner l'épanouissement de leur amitié naissante avec l'empire soviétique. Cela veut-il dire qu'un trio réunissant des pays différents ou une autre formule de surveillance auraient pu ramener la paix à ce coin du monde si éprouvé? Sans doute que non. Les forces en présence étaient prêtes à tout, d'une part pour unifier le Vietnam et peut-être même pour établir une hégémonie sur l'ensemble de l'Indochine, d'autre part pour enrayer la culbute des dominos.

Pour le Canada, vingt ans de frustrations (et bon nombre de cas de dysenterie amibienne), auront au moins fourni l'occasion de faire valoir dans cette partie francophone de l'Asie son propre caractère bilingue et de gagner à prix fort l'expérience d'une opération multilatérale élaborée sans sa participation. Plusieurs «générations» de diplomates y ont aussi appris que sans relations bilatérales avec les acteurs principaux dans un conflit, l'intervention d'une tierce partie, aussi bienveillante soit-

elle, manque d'atouts essentiels. Si à la fin de ce lamentable conflit indochinois le Canada se trouva une nouvelle vocation de coopération en développement dans cette partie du monde, ce fut au moins en partie grâce à ceux qui, afin de mieux supporter les frustrations d'un jeu multilatéral stérile, se sont mis à inventer des relations bilatérales avec les pays qu'ils étaient censés aider.

Au lendemain du conflit, l'attention canadienne se tourna cependant surtout vers les pays non-communistes de la région, et notamment vers les pays de l'ASEAN (Association des Nations du Sud-Est Asiatique). Ce ne furent pas les orientations idéologiques qui primèrent cette fois-ci, mais plutôt les occasions commerciales et les possibilités d'action en matière de développement. «Lendemain du conflit» est une phrase toute faite et peu exacte pour décrire la situation de l'Indochine en 1975, lorsque le Vietnam fut unifié. Le Cambodge était alors en proie au régime sanguinaire des Khmers Rouges. Le Vietnam ne démobilisa pas; au contraire, il monta des offensives en territoire cambodgien; en 1978, il envahit le pays et refoula les forces de Pol Pot dans la jungle, tout en persécutant la population chinoise dans le sud du Vietnam. Le Laos, entièrement sous la coupe vietnamienne, ne fut guère plus susceptible de se qualifier pour l'aide canadienne, d'autant plus que les deux pays étaient en train de devenir des satellites des Soviétiques.

En définitive, ce ne fut qu'en 1991-1992, avec la disparition du camp socialiste, que la détente s'installa entre la Chine et le Vietnam, que l'on put parler de la fin du conflit vietnamien. Pendant les seize à dix-sept ans d'instabilité «d'après guerre» que la péninsule avait ainsi enduré, les pays de l'ANSEA et la Chine ont connu leur décollage économique et jeté les bases de leur modernisation. C'est donc dans cette zone que s'est porté l'intérêt de la communauté d'affaires canadienne, ou aussi de l'ACDI. Des lignes de crédits subventionnés furent octroyées et des programmes de coopération par tranches de cinq ans installés. On expédia des fonctionnaires et techniciens de tout ordre pour planifier, réévaluer, coordonner, réadapter et faire le point sur les projets en cours ou prévus.

L'Indonésie fut favorisée au départ. Son économie fondée sur l'exploitation des matières premières était en pleine croissance; elle avait une soif de transferts technologiques, surtout dans les secteurs miniers, portuaires et de transmission électrique. Le Canada allait être son partenaire idéal pour toute coopération économique: commerce, investissement, aide. Non seulement, il disposait des connaissances et technologies nécessaires, mais un commerce bilatéral fondé sur des matières premières indonésiennes et des produits finis canadiens devait donner un élan considérable à nos échanges. Il en alla de même en ce qui concerne nos échanges avec la Malaisie et les Philippines. Dans le premier pays, l'ingénierie électrique et l'exploitation forestière étaient des domaines technologiques prioritaires. Dans le second, l'extraction minière semblait être tout aussi prometteuse. Dans les deux, les sociétés d'exploitation pétrolière se montraient avides d'acquérir un potentiel sous-marin<sup>6</sup>.

En Thaïlande, j'assistai, au début des années 1980, à une progression impressionnante des investissements canadiens. Malgré son instabilité politique et la menace d'incursions militaires sur les frontières avec le Cambodge, l'économie connaissait une croissance soutenue, le PIB par personne atteignit le stade où l'on perçoit l'émergence d'une importante classe bourgeoise, et le taux de pauvreté rurale commençait à baisser. Les grandes sociétés d'ingénieurs conseils canadiens y dépensèrent beaucoup d'énergie et de ressources pour arracher le contrat de construction d'un système de transport urbain léger. La succession des gouvernements à Bangkok leur enleva la proie chaque fois qu'ils pensaient l'avoir entre les mains. Mais d'autres s'en tirèrent mieux. Les banques, les compagnies d'assurance, les fabricants de chaussures, les pourvoyeurs de technologie hydroélectrique et thermique s'y installèrent et prospérèrent.

---

<sup>6</sup> Hervouet (Gérard), *Le Canada face à l'Asie de l'Est 1968-1980*, Bibliothèque nationale du Québec, 1981.

Ce n'est pourtant pas la participation canadienne à ces progrès économiques, ni le nouveau programme de l'ACDI que j'inaugurais, qui se révélèrent être les grands atouts du Canada sur la place de Bangkok. Ces points furent appréciés, mais ne furent guère assez impressionnants pour nous valoir une place privilégiée parmi les pays occidentaux. À vrai dire, c'est une situation purement politique et bien plus émouvante qui mérita au Canada une place spéciale dans le cœur des dirigeants Thaïlandais. En 1979, leur pays, comme la Malaisie, fut confronté au drame des «boat people», cet exode ahurissant de Sino-vietnamiens qui échouaient sur les rives des pays voisins et venaient gonfler les camps de réfugiés déjà remplis de victimes des Khmers rouges et de Laotiens. Le gouvernement de Joe Clark annonça alors que, au vu des pressions insupportables que cette situation imposait aux pays de premier accueil, le Canada mettait en vigueur immédiatement un programme spécial pour accueillir cinquante mille de ces réfugiés.

À Genève, Mme Flora MacDonald, ministre des Affaires étrangères, encouragea les autres pays occidentaux d'en faire autant; l'Australie, la France, les États-Unis et la Nouvelle Zélande suivirent l'exemple. Au Canada, le sort de ces populations à la dérive émut l'ensemble du pays. C'est d'ailleurs cette mobilisation spontanée qui incita Ottawa à élargir les contingents et de prendre en charge un nombre égal de réfugiés financés par les communautés ou par le secteur privé.

Avant la fin du drame, le Canada avait accueilli plus de cent cinquante mille réfugiés d'Indochine. Mais c'était le geste initial et l'effet qu'il eut sur les autres pays d'immigration qui me valurent une relation on ne peut plus chaleureuse avec les principaux dirigeants de Bangkok et un accès facile aux plus hauts niveaux. Quand le gouvernement conservateur à Ottawa s'éclipsa à peine quelques mois plus tard, et que les libéraux de Pierre Trudeau revinrent au pouvoir, le programme des réfugiés continua de plus belle, avec plusieurs renouvellements de contingents élargis.

En 1983, lors d'une tournée des six pays de l'ASEAN, le Premier ministre Pierre Trudeau put se rendre compte en personne de l'importance que le gouvernement thaï attachait dorénavant à ses relations avec le Canada. Il signa quatre accords bilatéraux et reçut un accueil qui dépassa de loin celui qu'on lui réserva dans les cinq autres pays. Si je m'attarde quelque peu sur ces événements et la conjoncture qu'ils créèrent, c'est qu'ils me semblent bien démontrer l'impact que peut avoir une initiative internationale sur les relations bilatérales quand elles sont bien coordonnées et qu'elles répondent par des actions sensées à des situations urgentes.

Dix ans plus tard, en Chine, on allait me présenter une situation qui remontait certes à un passé plus lointain, mais qui, à certains égards, était analogue. En 1990, lors d'une visite de courtoisie auprès du ministre des Finances, son vice-ministre me demanda si j'avais connu M. Alvin Hamilton, ministre de l'Agriculture dans le gouvernement Diefenbaker au début des années 1960. Pris quelque peu au dépourvu, je dus avouer que, même si j'étais au courant de ses liens avec la Chine, je n'avais jamais eu le plaisir de faire la connaissance de M. Hamilton. Pour moi, c'était celui qui fut longtemps le héros de nos producteurs de blé pour avoir amorcé les premières ventes de cette céréale aux Chinois lorsqu'elle s'accumulait en énormes excédents dans nos prairies. Mon interlocuteur me confia cependant que trente ans plus tard ce Canadien laissait encore un bon souvenir parmi la vieille génération en Chine. «Vous ne pouvez pas vous imaginer, me dit-il, à quel point le simple geste canadien de nous proposer des ventes alimentaires nous avait paru une preuve d'amitié. La Chine était alors enfoncée dans un abîme catastrophique. Lâchée par les Soviétiques, qui venaient de retirer tous leurs experts et leurs programmes d'aide économique, les famines provoquées par le «grand bond en avant» de 1958 venant s'abattre sur notre population, le boycott américain nous empêchant de commercer avec l'Occident, quelques désastres naturels venant s'ajouter à nos souffrances, nous avions abandonné tout espoir. C'est alors que M. Hamilton vint nous demander d'acheter du blé; il nous offrit des crédits d'exportation et s'en alla essayer de convertir les Américains qu'ils devraient



ouvrir leur marché à la Chine. C'était peut-être moins héroïque que le sacrifice de Bethune, mais tout aussi inoubliable.»

De tels gages «d'amitié» ne sont certes jamais semblables; ils se comparent difficilement, sauf dans la mesure où ils se fondent sur des initiatives concluantes qui sont à la fois claires, inattendues et de bonne foi. Je les cite pour deux raisons. D'une part, ils constituent des jalons de la présence canadienne en Asie-Pacifique tout aussi valables que notre appartenance à l'APEC, ou notre participation à la réunion annuelle des ministres de l'ASEAN. D'autre part, ils illustrent bien la dimension humaine d'une relation internationale durable.

Pour revenir à l'Asie du Sud-Est, je me dois de souligner ici une originalité de l'ASEAN qui la distingue de la plupart des organismes régionaux. Née dans l'instabilité menaçante de la guerre du Vietnam, elle parvint, grâce à des liens personnels entre ses ministres des Affaires étrangères, à développer un esprit de collégialité et d'harmonie qui se maintiendront dans l'après guerre. Malgré leurs économies à maints égards en concurrence les unes avec les autres, malgré des écarts sérieux dans leurs niveaux de croissance, et des divergences sur bien des questions internationales, les pays membres ont su profiter d'une conjoncture économique favorable dans la région durant plus de vingt ans pour former une association incontournable pour tous ceux qui s'intéressent à l'Asie de l'Est.

Ce ne fut qu'au début des années 1980 que le Canada commença à prendre l'ASEAN au sérieux. Nos ministres des Affaires étrangères assistèrent aux réunions annuelles de leurs homologues de la région et s'étonnèrent de l'importance qu'y attachaient les autres partenaires du *ASEAN Dialogue*. Au début, les invités hors de la région se limitaient à l'Australie, le Canada, les Etats-Unis, le Japon et la Nouvelle Zélande. Plus tard vinrent s'y adjoindre la Corée du Sud, la Commission européenne et la RPC. Sans prétexter crises ou événements importants, tout ce monde vient tous les ans passer deux à trois jours pour s'immerger dans les préoccupations de la région. Compte tenu du sommet annuel des partenaires de l'APEC, auquel ces pays participent tous depuis 1993, et des rencontres régulières qu'ils ont avec les pays de l'UE, il est évident que l'ASEAN sait tisser et maintenir ses liens internationaux.

Aussi, l'ASEAN fut d'un avantage considérable pour ses membres lorsque, en 1997, se déclencha la crise financière asiatique. En novembre de la même année, tous se retrouvèrent à Vancouver et bousculèrent l'ordre du jour établi par leurs hôtes. La crise monopolisa l'ensemble des discussions, ainsi que tous les conciliabules subséquents. Ce fut là que le Canada se rendit enfin compte de l'importance non seulement de la région mais des rencontres régulières, car celles-ci étaient de vraies confrontations d'idées sur les défis stratégiques de l'heure. Elles donnent au Premier ministre, et à ses collaborateurs, l'occasion de traiter de l'ensemble des questions régionales et mondiales, tout autant que de contentieux bilatéraux. Bien sûr, elles n'aboutissent pas souvent à des décisions immédiatement applicables. Leurs orientations à long-terme sont souvent suspectes, compte tenu des clauses dérogatoires dont elles sont truffées. Mais, en fin de compte, la plupart du temps, elles permettent au débat de reprendre sur des bases plus fermes lors de rencontres postérieures. Elles donnent l'occasion aux plus petits de s'en prendre ouvertement aux pratiques restrictives des plus grands.

Le Japon s'y est souvent trouvé ces temps-ci sur la sellette en raison de l'opacité de ses règlements commerciaux et des difficultés d'accès à ses marchés. Pour le Canada, l'importance de ces exercices de politique régionale et multilatérale réside dans le fait qu'ils installent notre processus de prise de décisions dans un contexte qui est franchement orienté vers l'Orient. Tant que ces structures transocéaniques continueront leur évolution, il ne sera plus possible pour nos dirigeants de se cacher

derrière l'illusion que les problèmes de l'autre rive du Pacifique ne peuvent pas nous toucher. La crise asiatique de 1997-1999 leur en a donné une ample démonstration<sup>7</sup>.

Encore plus précieuses, cependant, pour nos leaders politiques sont les possibilités que leur offrent ces forums d'exprimer des critiques d'ordre politique, notamment à l'égard des questions de droits de l'homme. Ce n'était aucunement le rôle que les dirigeants les plus visés avaient prévu au départ, mais le discours international ayant changé sur ces questions depuis la fin du monde bipolaire, il sera difficile à présent d'évacuer ces questions. Si elles ne figuraient pas à l'ordre du jour, comme l'avait espéré le Premier ministre Chrétien lors du sommet de 1998 à Kuala Lumpur, elles furent évoquées dans les couloirs et les conférences de presse. Situation délicate sans doute pour le pays hôte, mais bien moins difficile que si ces questions étaient soulevées lors de visites bilatérales.

Enfin, quelle sera à l'avenir la stratégie canadienne dans cette région? Pour le Canada, l'appartenance à un groupement a toujours été une option de diversification de nos relations internationales. Le défi que nous affrontons depuis déjà plus d'un siècle de vivre en paix à côté d'une énorme puissance avec qui nous partageons une frontière culturelle, sociale et économique quasiment indéfendable, devient encore plus ardu à l'époque de la mondialisation. Nos rapports commerciaux, même s'ils sont les plus volumineux au monde et mutuellement bénéfiques, ne seront pas aplanis par l'évolution de l'ALENA. Il nous faudra ainsi, encore plus que par le passé, nous munir d'alliés et d'options internationales pour équilibrer un tant soit peu le rapport des forces.

Pour cela, l'option du Pacifique est aujourd'hui la plus prometteuse. L'ALENA, bien sûr, a des effets plus directs, immédiats et pleins d'avenir, surtout si elle réussit, comme nous l'espérons vivement, à s'élargir au delà des trois partenaires actuels. Elle pourrait éventuellement même envisager un lien contractuel avec l'APEC, mais pour l'instant les Canadiens se contentent d'encourager à l'intérieur de celle-ci la recherche patiente de consensus autour de questions à long terme: la baisse des barrières tarifaires d'ici 2020, le développement durable, l'harmonisation de certaines normes commerciales, les effets de la mondialisation sur la vie sociale et les stratégies nationales du tiers monde. Ce sont des objectifs importants, mais qui ne risquent pas de créer beaucoup de remous dans l'immédiat. Pour cela, le gouvernement actuel s'en remet à sa panoplie d'*Équipes Canada*, qui ne cessent, depuis que la première fut lancée à Pékin en 1994, de parcourir le continent en quête de contrats divers.

Cela veut-il dire que nos politiques actuelles évitent les questions géopolitiques et de sécurité? Loin de là, mais celles-ci sont également poursuivies par des voies favorisant le consensus, la réflexion et le dialogue. Le premier volet de notre approche se fait par voie diplomatique, dans le cadre des réunions du Forum régional de l'ASEAN. Le second est de nature non gouvernementale, impliquant des universités, des centres de recherche, et d'autres organismes, en vue d'accumuler un nombre important d'interlocuteurs aptes à entreprendre un examen sérieux de questions épineuses. La tentative de former un groupe de travail sur la sécurité du Pacifique Nord et celle, plus réussie, sur le règlement des contentieux dans la Mer de Chine méridionale en sont les meilleurs exemples.

Il ne s'agit pas uniquement d'une approche modeste à la canadienne, mais aussi d'une conviction que les problèmes de l'Asie-Pacifique sont multidisciplinaires, aux aspects très divers, qui doivent tenir compte des réseaux entrelacés, privés, commerciaux et autres qui se sont développés entre nos deux grands centres asiatiques (Toronto et Vancouver) et l'ensemble des côtes du Pacifique.

Pendant tout mon séjour à Pékin (1990-1994), je n'ai cessé d'osciller entre l'optimisme et la déception quant à la place du Canada sur la tableau chinois. D'une part, nous avons des sociétés dynamiques,

---

<sup>7</sup> Donneur (A.P.) et Soldatos (P)., «Le Canada entre le monde et les Etats-Unis», *L'horizon retrouvé de l'Asie-Pacifique: un espoir de diversification*, Captus Press, North York, 1988.

pleines d'imagination et de courage pour affronter les défis du marché chinois. D'autre part, malgré leurs efforts considérables, ainsi que de ceux de mes délégués commerciaux, nous n'arrivions pas à décrocher des parts de marché qui nous garantiraient une place à long terme dans le développement de la Chine. Mes collègues en Asie du Sud-Est se lamentaient de façon semblable<sup>8</sup>.

Il me semble cependant que, ces dernières années, une étape importante a été franchie dans l'évolution de la mentalité au Canada. L'importance de ce partenaire pour l'avenir n'est plus à prouver auprès de notre opinion publique. Dans la région même, l'énergie que le Canada consacre à son rôle de partenaire est de plus en plus reconnue. À plus long terme, ce qui reste à démontrer est notre crédibilité en matière de développement social, de protection de l'environnement, de bonne gouvernance, de modernisation des structures administratives etc. L'équation «droits humains contre commerce» est simpliste à outrance, mais les concepts qui l'étayaient ne doivent pas être négligés. Si on les oublie, c'est notre propre avenir qui est remis en question.

Norman Bethune n'avait sans doute pas le Canada à l'esprit quand il formula la thèse que je cite au début. Les événements qui ont suivi les premiers contacts canadiens avec l'Asie orientale ont peut-être suivi le cheminement classique de l'impérialisme, mais il n'en résulta aucune saisie de territoire, la création d'aucun comptoir et aucun avantage économique durable. Au contraire, l'indifférence générale à l'égard de cette partie du monde ne commença à se résorber que lorsque l'essor économique de la région et l'immigration asiatique au Canada se révélèrent des bases assez solides pour fonder une relation durable.

Les investissements suivront-ils? Les entreprises canadiennes s'étant renforcées grâce à leurs liens au sein de l'ALENA, seront elles à présent mieux placées pour s'aventurer dans d'autres marchés? Le gouvernement canadien ayant œuvré pendant de longues années à tisser des liens de toutes sortes avec la plupart des États de la région, est-il illusoire de penser que le monde des affaires puisse les exploiter pour franchir une deuxième étape de mise en place de réseaux, ce qui implique des alliances avec les conglomérats locaux?

Nous sommes encore loin d'une intégration, même partielle, au sein de ces économies en expansion. Néanmoins, les événements des dernières années démontrent clairement que le Canada n'a d'autre choix que de persévérer dans sa stratégie de raffermir ses assises au-delà du Pacifique autant qu'au-delà de ses autres frontières, l'Atlantique et les Amériques.

**GÉRARD HERVOUET**

Gérard Hervouet, p. 31-47

→ [Le Canada dans l'espace Asie-Pacifique : omniprésence et fragilités](#)

---

<sup>8</sup> Dobson (Wendy), *Japan in East Asia, Trading and Investment Strategies*, Institute of Southeast Asian Studies, Singapore, 1993

En assumant le risque de n'effleurer que le sujet, ce bref article cherche à mettre particulièrement en relief deux grands moments de l'histoire des politiques canadiennes concernant l'espace Asie-Pacifique.

Après une longue expérience du continent asiatique à l'issue de la Seconde Guerre mondiale, qui fut davantage le résultat d'une loyauté à l'endroit des Nations Unies plutôt que la conséquence de politiques volontaristes, le Canada modifia assez radicalement, à la fin des années soixante, le sens de ses engagements.

A partir de 1968, le gouvernement canadien donna, en effet, une grande impulsion à ses politiques en Asie et fit preuve d'une grande fébrilité pour repartir à la découverte de ce lointain *Far West*. Peu suivi dans un premier temps par le public, et surtout par les milieux d'affaires, il dut dans un deuxième temps, et à la faveur d'une conjoncture historique nouvelle, procéder dès 1979 à la relance de ses politiques qui s'inscrivaient toutes alors dans la nécessité d'être omniprésent dans la région. On abordera enfin les divers aspects du coup d'arrêt imposé, dans un troisième temps, par la crise économique à cette projection des initiatives canadiennes vers l'Asie Pacifique.

### ***La fébrilité de la redécouverte***

En 1968, l'arrivée au pouvoir du Premier ministre M.Trudeau fit dévier la politique étrangère canadienne de la trajectoire qu'elle avait adoptée depuis 1945. Les nouvelles politiques extérieures canadiennes se voulurent alors conformes aux impératifs de l'environnement international et donc en rupture avec les habitudes d'antan. «*La situation mondiale du Canada est aujourd'hui bien différente de ce qu'elle était après la guerre*», déclarait le Premier ministre. Désormais, ajoutait-il, «*le réalisme devrait être le mot d'ordre de nos visées internationales*». Il s'agissait dès lors d'entreprendre une vaste révision des objectifs de la politique étrangère canadienne et de faire «*[...] plus de bien en réussissant bien ce que nous savons être en mesure d'accomplir, qu'en prétendant être capables de faire des choses qui dépassent clairement nos possibilités nationales*»<sup>9</sup>.

Ainsi, comme le soulignera plusieurs fois par la suite le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Mitchell Sharp, le Canada devait redevenir cette «*puissance moyenne dans un monde en évolution*». Le temps du Canada «*missionnaire*» était révolu et désormais «*le réalisme*» évoquerait beaucoup plus la promotion des intérêts économiques du Canada à l'extérieur que sa propension à se faire l'artisan et le défenseur d'un système de sécurité collective de plus en plus contesté. La reconnaissance de la République Populaire de Chine devint le symbole du renouveau de la politique étrangère canadienne et le Premier ministre M.Trudeau se fit un point d'honneur d'intervenir personnellement et constamment dans le dossier des négociations.

Contrairement à des convictions bien ancrées, le gouvernement américain ne protesta pas vraiment et n'intervint pas auprès du gouvernement d'Ottawa puisqu'en fait ce dernier informa régulièrement Washington du déroulement des négociations. Si l'on fait exception de quelques protestations sporadiques, l'opinion publique canadienne était favorable sur l'initiative du gouvernement fédéral. Les milieux d'affaires poussaient à la reconnaissance du gouvernement de Pékin et l'Ouest canadien,

---

<sup>9</sup> Trudeau (Pierre Elliott), «Le Canada dans le monde», 29 mai 1968, *Déclarations et Discours*, Ministère des Affaires extérieures, Ottawa, n°68/17.

pourtant fort conservateur, n'avait aucune objection à envisager l'occasion d'accroître encore ses ventes de blé à la Chine.

Le 13 octobre 1970, alors que l'opinion publique canadienne était surtout mobilisée par «*les événements d'octobre*» au Québec, Mitchell Sharp lisait à la Chambre des communes le communiqué en quatre points auquel avaient abouti les deux parties. On en retiendra ici seulement le point deux qui énonçait: «*Le Gouvernement chinois réaffirme que Taiwan est une partie du territoire de la République Populaire de Chine. Le gouvernement canadien prend note de cette position du gouvernement chinois*»<sup>10</sup>. Cette dernière phrase devint une formule diplomatique adoptée par plusieurs pays qui rétablirent par la suite leurs relations diplomatiques avec la Chine.

Après la reconnaissance diplomatique de la Chine, le retrait canadien des commissions de contrôle et de surveillance en Indochine marqua, en mai 1973, une rupture significative dans la politique étrangère du gouvernement fédéral. En Asie de l'Est, comme en d'autres régions, on entendait rentabiliser la présence canadienne et les «*missionnaires commerciaux*» tout comme ceux de l'Agence canadienne pour le développement international (ACDI) allaient devoir désormais se substituer aux troupes canadiennes.

Dans la formulation encore hésitante de la troisième option, le Japon allait se voir conférer une place privilégiée puisqu'il devint le point d'ancrage du concept et fit contrepoids en Orient aux relations plus importantes que l'on entendait entreprendre avec la Communauté Économique Européenne. Les initiatives à l'endroit du Japon furent moins spectaculaires que celles déployées envers la Chine mais elles furent aussi très nombreuses et s'inscrivirent plutôt sous le signe de la continuité, du renforcement et de la diversification des liens. Outre les nombreuses visites des ministres canadiens à Tokyo et la visite officielle du Premier ministre M.Tanaka à Ottawa en 1974, le Japon s'imposa, en 1973, comme le second partenaire commercial du Canada.

Il serait relativement aisé de souligner la constance des démarches gouvernementales dix ans durant, de 1968 à 1978. La fréquence des discours, la multiplication des accords et des visites ministérielles témoignent en effet d'un effort continu. Faut-il en conclure cependant que tous ces gestes furent efficaces, qu'ils répondaient à des besoins précis, tout en s'inscrivant dans les conjonctures les plus appropriées pour provoquer un impact significatif? La réponse n'est évidemment pas simple à formuler. Paradoxalement peut-être, le gouvernement d'Ottawa fut-il trop actif dans une période où il était vain de forcer la présence canadienne? Le cas de la Chine nous paraît clairement l'illustrer, avec un déploiement d'activité spectaculaire alors même que la société chinoise, aux prises avec ses multiples tourments révolutionnaires, ne pouvait être réceptive aux sollicitations canadiennes.

Dans le cas du Japon, les résultats furent également quelque peu décevants. Malgré des balances commerciales à l'époque fortement excédentaires, l'on échoua à faire augmenter la part des produits manufacturés dans les exportations canadiennes. Ce dernier point souligne bien une difficulté plus réelle encore, celle d'évaluer l'impact et la puissance de conviction des exhortations gouvernementales à modifier l'attitude des milieux d'affaires canadiens.

D'une façon générale, on peut conclure de cette période que le secteur privé canadien a été à la fois lent à réagir au dynamisme des économies du Bassin du Pacifique mais aussi très lent, voire souvent réticent, à suivre les initiatives gouvernementales. Dans le contexte d'une imbrication toujours plus étroite avec l'économie américaine, les multiples initiatives gouvernementales ne provoquèrent pas

---

<sup>10</sup> *Déclarations et Discours*, Ministère des Affaires extérieures, Ottawa, n°70/19.

l'engouement immédiat des milieux d'affaires. La lenteur du déplacement des investissements directs canadiens à l'étranger illustre ce même phénomène d'inertie. Ainsi en 1977, ces investissements en Asie ne représentaient que 4,2% du total canadien alors que les chiffres correspondants pour l'Amérique du Nord et les Caraïbes étaient de 59,1%, de 19,8% pour l'Europe et de 11,9% pour l'Amérique latine<sup>11</sup>.

L'année 1979 marqua une reprise significative des activités avec l'Asie. La stabilisation de l'environnement régional n'était pas étrangère au phénomène puisque la Chine semblait avoir surmonté ses crises internes, les éléments des conflits indochinois semblaient mieux circonscrits, les rivalités des grandes puissances dans la région s'étaient atténuées et les pays de l'ASEAN, tirant les leçons des multiples menaces auxquelles ils pouvaient être confrontés, profitaient de leur intervention dans l'affaire cambodgienne pour redonner une vigueur inattendue à leur association. Le Canada tira profit de cette conjoncture plus favorable, mais ce furent surtout la crise économique mondiale et plus particulièrement le second choc pétrolier de 1979 qui accrurent d'un seul coup l'intérêt pour une Asie prospère qui semblait surmonter avec plus d'aisance que l'Occident les difficultés économiques.

Sur le plan national, les nouvelles données de l'économie mondiale, mais aussi nord-américaine, firent que les milieux d'affaires recherchèrent avec plus d'empressement les marchés extérieurs pour exporter leurs produits. L'Ouest canadien prit conscience plus que jamais de sa vocation «pacifique» et, avec le soutien cette fois-ci des milieux d'affaires, il fit pression sur le Parti conservateur, qui accédait, en 1979, au pouvoir, pour orienter davantage la politique canadienne vers l'Asie.

Malgré la défaite rapide du gouvernement de M.Clark, le nouveau gouvernement de M.Trudeau maintint le cap sur l'Océan Pacifique porté par l'enthousiasme du secteur privé qui avait été pourtant bien lent à suivre la marche forcée des initiatives gouvernementales depuis le début des années 70.

L'année 1980 fut donc celle de la relance et le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M.Mac Guigan, déclarait alors à Hong Kong que «... *le Canada [entendait] donner un nouvel élan à ses relations politiques et économiques avec les pays de la région asiatique du Pacifique.*» Le Secrétaire d'État expliquait aussi que «*le Canada [devrait] affronter un grand défi international, celui de s'adapter à cette nouvelle ère du Pacifique... participer à cette expérience excitante, contribuer au développement de la région et en partager les avantages*»<sup>12</sup>.

### **Relance des politiques et nécessités de l'omniprésence**

Le début des années 1980 a donc marqué l'amorce d'une détermination nouvelle du gouvernement fédéral pour susciter un effort national dans l'exportation des produits canadiens. on identifia des secteurs prioritaires déterminés en fonction de trois critères: «*La capacité réelle ou potentielle de réaliser des ventes importantes sur les marchés étrangers; la capacité réelle ou potentielle de créer des emplois et de contribuer à la croissance économique du Canada; et la possibilité de retirer des avantages importants pour la société canadienne en retour de l'aide financière apportée par le*

<sup>11</sup> Tomlinson (J.W.C.) and Hung (C.L.), *Canada and the Changing Economy of the Pacific Basin: A Profile of Canadian Corporate Activities in the Asian Pacific Countries*, Institute of Asian Research, University of British Columbia, Vancouver, 1983

<sup>12</sup> Mac Guigan (M.), «Le Canada renforce ses liens avec la région du Pacifique», *Discours*, Ministère des Affaires extérieures, Ottawa, 2 juillet 1980.

*gouvernement aux initiatives d'exportations.*» De la même façon furent désignés des pays prioritaires selon les quatre critères suivants: leur potentiel pour les exportations des secteurs prioritaires, leur potentiel global pour les exportations de produits canadiens, la taille de leur marché et son rythme de croissance<sup>13</sup>. C'est ainsi que pour l'Asie/Pacifique l'on identifia le Japon, l'Australie, Hong Kong, la Corée du Sud et les pays de l'ASEAN.

La mise en pratique des politiques nouvelles trouva plus de crédibilité encore lorsque fut annoncé en février 1982 par le Premier ministre M.Trudeau, le transfert des activités commerciales du Ministère de l'Industrie et du Commerce à celui des Affaires extérieures. Cette réorganisation particulièrement exigeante pour la fonction publique fédérale visait à faire en sorte que le Canada parle d'une «*seule voix à l'extérieur*» et plaçait les politiques d'exportation au premier rang des priorités de la politique étrangère du Canada<sup>14</sup>.

Le changement de gouvernement intervenu au mois de septembre 1984 n'a en aucune façon modifié les priorités commerciales canadiennes. Plus sensibles encore peut-être que les libéraux à la promotion des produits de l'Ouest canadien dans la région Asie/Pacifique, les conservateurs de Brian Mulroney renforcèrent les priorités initiales. Les visites ministérielles et missions commerciales confirmèrent l'étroite imbrication et l'appui des milieux d'affaires canadiens aux initiatives gouvernementales dans la région.

En 1989, afin de consolider les efforts déployés par le gouvernement canadien, mais aussi pour intégrer dans cette démarche les milieux d'affaires désormais beaucoup plus motivés, le gouvernement fédéral mettait en place un vaste programme d'action qui s'inscrivait dans une stratégie intitulée «*Horizon le Monde*». Les trois piliers de cette stratégie étaient les rapports avec les États-Unis, surtout circonscrits à l'Accord de libre-échange, les liens à renforcer avec l'Europe et, bien sûr, la consolidation de la présence canadienne en Asie et dans le Pacifique. C'est dans ce dernier volet qu'a été formulé le programme «*Pacifique 2000*», c'est-à-dire un ensemble d'initiatives destinées à mieux positionner le Canada dans le dynamisme des économies du Bassin du Pacifique et dans la concurrence très serrée qui caractérise la région<sup>15</sup>.

Cette priorité accordée au Japon n'était pas surprenante puisque, avec un volume commercial total de plus de 17,5 milliards de dollars en 1990, le Japon était de très loin le principal partenaire commercial du Canada juste après les États-Unis. Il convient cependant de préciser ici que cette fierté canadienne à maintenir régulièrement cette deuxième place doit être tempérée par l'écart considérable existant entre la place que tiennent les États-Unis dans nos exportations, par exemple 75,05% en 1990, contre 5,54% pour le Japon.

A la même époque, et dans la même logique visant à combler les retards et à occuper des espaces nouveaux en Asie, le Canada entreprit de formuler des politiques nouvelles en matière de sécurité régionale.

L'absence du Canada dans ce secteur était particulièrement visible et déjà, en 1972, le Comité du Sénat pour les affaires étrangères avait noté la prudence, voire l'effacement du Canada dans ces questions. Le Comité écrivait à ce propos: «*Pacific countries are anxious to see what role Canada will*

<sup>13</sup> Ministère des Affaires extérieures, *Une étude de la politique commerciale canadienne*, Ottawa, 1983.

<sup>14</sup> Boardman (R.), «*The Foreign Services and the Organizations of the Foreign Policy Community: Views from Canada and Abroad*», in Stairs (D.) and Winham (G.) (Eds.), *Selected Problems in Formulating Foreign Economic Policy*, Toronto, 1985, p. 59-103.

<sup>15</sup> Clark (Joe), «*Les Canadiens relèvent ensemble le défi, «Pacifique 2000»*», *Discours*, Edmonton, 16 mai 1989, p. 1

*play in the achievement of regional peace and security and in cooperative action to share the benefits of economic development with the disadvantaged countries»<sup>16</sup>.*

Cette remarque n'avait provoqué aucun écho et, en 1986, le même Comité convenait qu' «en matière de sécurité, cependant, les ressources militaires ne lui [permettaient] pas de contribuer directement au maintien de la sécurité dans cette région»<sup>17</sup>. Ce constat d'impuissance, lié au syndrome qu'avait provoqué la participation canadienne dans les Commissions internationales de contrôle et de surveillance en Indochine de 1954 à 1973, prouvait clairement combien il était nécessaire pour le Canada de se tenir à l'écart de la région. Avec une certaine légitimité, le gouvernement d'Ottawa justifiait son attachement prioritaire à la défense de l'Europe et à son rôle au sein de l'OTAN.

Il devint toutefois de plus en plus difficile d'expliquer, souvent dans les mêmes documents et discours, que l'Asie et le Pacifique étaient désormais économiquement plus importants pour le Canada que ne l'était l'Europe, que le nombre d'immigrants asiatiques était supérieur à celui des immigrants européens, mais que le gouvernement fédéral ne devait pas faillir à sa tradition de prudence face aux questions de la sécurité régionale. A partir de 1988, mais surtout 1989, les ruptures brutales dans le système international modifièrent quelque peu les trajectoires de la politique étrangère canadienne. La réduction des tensions en Europe facilita une translation plus marquée des intérêts vers le Pacifique. Le gouvernement d'Ottawa comprit aussi, sous la pression des événements, qu'il lui importait de donner plus de crédibilité à sa vocation asiatique. En plus de la nécessité de renforcer sa flotte sur la côte Ouest, le gouvernement fédéral fut également conscient qu'il ne pouvait plus se contenter, dans la région, de la promotion exclusivement économique de ses intérêts dans les diverses tribunes existantes. Pour être pleinement considéré comme un acteur sérieux, il convenait aussi d'être invité dans les conférences où se dessinait l'avenir stratégique de la région.

Le premier test de cette volonté politique se manifesta par la participation remarquée du Canada à la Conférence sur le Cambodge à Paris, durant l'été 1989. L'invitation n'avait pas été facile à obtenir et, à l'époque, le ministre des Affaires extérieures, Joe Clark, ne ménagea aucun effort pour signifier que le Canada pouvait jouer un rôle utile dans la résolution du conflit. Le Canada coprésida à cette occasion la première commission de travail, dont le mandat était de définir les principes pouvant présider à la création et au fonctionnement d'un mécanisme international. Il ne fit pas mystère de ses intentions de participer à une force éventuelle de maintien de la paix si certaines conditions étaient réunies et, quelques mois plus tard, le gouvernement canadien rétablissait l'admissibilité des trois pays d'Indochine au programme canadien d'aide publique au développement.

A l'époque également, la fréquence des rencontres avec des dirigeants asiatiques et des pays du Pacifique s'accrut. La participation régulière du ministre Clark aux conférences post-ministérielles annuelles de l'ASEAN permit des échanges multiples dans le domaine de la sécurité.

Dans un discours intitulé: «*Canada and Asia Pacific in the 1990's*», prononcé le 17 juillet 1990 à Victoria devant la Chambre de commerce, le ministre faisait d'un seul coup dévier la politique canadienne en Asie et dans le Pacifique de sa trajectoire traditionnelle. Il déclarait ainsi:

---

<sup>16</sup> *The Pacific Area, Proceedings of the Standing Senate Committee on Foreign Affairs*, Sénat du Canada, Ottawa, 1972.

<sup>17</sup> *Indépendance et internationalisme*, Rapport du Comité mixte spécial sur les relations extérieures du Canada, Ottawa, juin 1986



«[...] our ties to the Pacific go well beyond trade and investment [...] the problem of the Pacific are not Pacific problems; they are Canadians. Prosperity in the Pacific is prosperity for Canada and security in the Pacific is Canadian security»<sup>18</sup>.

En peu de mots, beaucoup venait de changer, même si rien ne laissait penser que le Canada possédait, aujourd'hui plus qu'hier les moyens militaires d'une implication dans la sécurité régionale. En fait, ce n'était pas le sens du message canadien puisque dans ce discours, repris par la suite à Djakarta, puis à Tokyo et enfin à la tribune des Nations Unies, M.Clark entendait plutôt instituer un dialogue sur la sécurité en Asie du Nord-Est. Ce choix géographique se justifiait par l'inclusion des quatre grandes puissances régionales, soit l'Union soviétique, la Chine, le Japon et les États-Unis et, par la constatation qu'aucun mécanisme de consultation n'existait, à la différence de l'Asie du Sud, du Sud-Est et du Pacifique-Sud. Il convient d'ajouter également à ces raisons que l'espace géographique visé légitimait aussi plus naturellement l'inclusion du Canada.

Le Canada se voulait prudent dans son intervention; il misait tout à la fois sur une approche régionale et une démarche multilatérale. Le concept intégrateur des deux démarches était celui d'une «sécurité coopérative». Cette dernière était définie de façon à englober bien d'autres dangers que les menaces militaires traditionnelles, tout en leur trouvant une solution par le moyen de négociations et de compromis multilatéraux. En modifiant la définition traditionnelle de la «sécurité», le Canada cherchait à aller plus loin que les propositions précédentes. Les questions environnementales, les phénomènes migratoires, les droits de l'Homme, l'assistance au développement du terrorisme et plus récemment le concept de «sécurité humaine», appuyé par le ministre des affaires étrangères Lloyd Axworthy, voient désormais se préciser leur lien avec la sécurité.

### ***Les fragilités et les acquis***

L'année 1997 fut baptisée «l'Année canadienne de l'Asie - Pacifique». Pays hôte du sommet des chefs d'État de la plus grande organisation régionale, l'APEC (*Asia Pacific Economic Cooperation*), convoquée au mois de novembre à Vancouver, le Canada prit la décision de consacrer l'année entière à des efforts pour sensibiliser l'ensemble de la population canadienne aux réalités nouvelles de cet espace de forte croissance économique. La multiplication des activités, des initiatives et des encouragements pratiqués par le gouvernement fédéral traduisait à la fois la volonté d'en faire une année porteuse d'espoirs nouveaux mais aussi certainement celle de saisir cette occasion pour dresser un bilan positif des efforts entrepris depuis le début des années 1980.

En fait, le gouvernement fédéral, comme les gouvernements de plusieurs provinces (en particulier de l'Ouest canadien), avait toutes les raisons de considérer avec une certaine satisfaction les retombées et les impacts de la relance intervenue à la toute fin des années 1970. Tous les indicateurs économiques étaient à la hausse et le Canada, malgré les difficultés structurelles de son commerce extérieur à pouvoir se diversifier, parvenait à occuper de nouveaux créneaux et à s'implanter de façon un peu plus significative dans le marché japonais. D'une façon générale, des progrès considérables avaient été accomplis en parvenant à faire dévier les objectifs canadiens de leurs visées essentiellement économiques, voire trop mercantiles. En d'autres termes, le Canada était parvenu à atteindre une omniprésence régionale qui était largement reconnue.

---

<sup>18</sup> Clark (Joe), «Canada and Asia Pacific in the 1990's», *Statement*, 90/40, 17 juillet 1990, p. 2.

Outre des liens bilatéraux entretenus avec presque tous les pays de la région, le gouvernement d'Ottawa soutenait avec une extrême attention les organisations régionales, intergouvernementales ou non-gouvernementales. Ainsi, le Canada a toujours favorisé la participation canadienne au PBEC (*Pacific Basin Economic Council*), regroupement d'entreprises de seize pays régionaux créé en 1967, comme il a aussi appuyé la PECC (*Pacific Economic Cooperation Conference*), établie au début des années 1980, sur l'initiative de l'Australie et du Japon.

Le soutien aux organisations internationales régionales était particulièrement révélateur de la volonté canadienne de projeter en Asie un multilatéralisme militant, image de marque de la politique étrangère canadienne. A cet égard, le Canada est aussi devenu un des partenaires les plus assidus du dialogue établi avec l'ASEAN (*Association of Southeast Asian Nations*), à la fin des années 1970. Le Canada a su trouver chez les membres de l'ASEAN l'attention requise pour entreprendre, entre petits pays, des échanges formels ou informels permettant un positionnement collectif des politiques face à des États comme la Chine ou les États-Unis.

Empruntant ainsi les voies du multilatéralisme, c'est aussi dans le domaine de la sécurité que le Canada est parvenu à modifier l'indifférence première de ses politiques envers les conflits en Asie. Enfin, présent désormais dans tous les secteurs d'échanges, le Canada intervient aussi pour projeter vers l'Asie «les valeurs canadiennes» destinées à introduire dans de multiples pays les notions d'État de droit, de pluralisme politique ou encore de société civile.

A l'évidence, la crise financière en Asie, en été 1997, est venue brutalement contrarier ce bilan rempli d'autosatisfaction et de projets plus ambitieux encore. Tous les efforts investis pendant cette année canadienne de l'Asie-Pacifique durent, en quelques semaines, être reformulés selon des paramètres tout à fait inédits et non anticipés. L'atmosphère et l'agenda du sommet de Vancouver furent d'un seul coup modifiés et les manifestations dans les rues des participants au sommet des peuples monopolisèrent l'attention des médias.

La crise financière et économique en Asie a contraint, et oblige encore, le Canada à effectuer d'amers constats. Le plus important et certainement le plus paradoxal, compte tenu de l'engouement - peut-être trop orchestré - qui prévalait au Canada pour cette région, est de noter que l'économie canadienne n'a que fort peu été affectée par la crise en Asie. Les pertes à l'exportation ont été seulement équivalentes à 0,8% du PIB canadien, malgré une diminution en 1998 de 33% des exportations par rapport à l'année précédente. En fait, en 1998, le commerce total canadien avec l'Asie a diminué de 5%: il se situe aujourd'hui à moins de 5% des échanges. Ces quelques statistiques expriment des résultats inférieurs à ceux enregistrés en 1968! Ils soulignent que depuis plus de trente ans les progrès commerciaux n'ont pas été très spectaculaires et qu'actuellement, comme autrefois, près de 75 % des exportations canadiennes sont composées de ressources naturelles et de produits à base de ressources naturelles. Plus précisément encore, le Japon absorbe non seulement la moitié des exportations du Canada en Asie mais il importe aussi 80% des ressources naturelles du Canada dans cette même région. En 1996 ce dernier pourcentage fut même de 87%.

En d'autres termes, la crise en Asie a brutalement révélé que l'économie canadienne ne possédait pas d'ancrages très importants en Asie et que les plus importants étaient aussi très vulnérables et fragiles. La crise a aussi bien mis en relief que, aujourd'hui plus que jamais, la dépendance vis-à-vis des États-Unis atteint des sommets jusque là inégalés. Mentionnons cependant ici, et cela n'infirmes en rien les conclusions précédentes, que l'Ouest canadien et surtout la Colombie-Britannique ont enregistré des pertes sensibles mais, là encore, ce sont les secteurs du bois, des minerais et des céréales qui ont été les plus touchés, ce qui illustre bien la vulnérabilité des exportations vers l'Asie, souvent comparées à celle d'un pays du Tiers-Monde.

La crise économique a donc été révélatrice de l'antagonisme toujours feutré entre les «réalistes», lecteurs de statistiques, et les «idéalistes» promoteurs d'une euphorie à la mode. A titre de simple illustration, le Comité sénatorial des affaires étrangères remarquait bien dans un rapport provisoire de 1997, destiné à «programmer» l'enthousiasme de la préparation de l'Année canadienne pour l'Asie-Pacifique: «Même si la valeur absolue des exportations vers le Bassin du Pacifique (Asie de l'Est et Océanie) s'est accrue ces deux dernières années, la part des exportations canadiennes destinées à cette région a diminué, passant de 13% du total en 1988 à 9% en 1996». En revanche, devant ce même Comité, l'ancien Premier ministre de la Colombie-Britannique s'exclamait, avec une sereine confiance: «J'estime que d'ici dix ans les échanges commerciaux de la Colombie-Britannique seront à 80% avec l'Asie-Pacifique »<sup>19</sup>.

En fait, il convient de ne pas trop prendre à la dérision ce débat entre lucidité et enthousiasme, car il traduit aussi les efforts constants des dirigeants canadiens pour détourner autant que possible les milieux d'affaires des Etats-Unis, et pour les convaincre de porter davantage leur regard vers le Pacifique. La crise en Asie risque de réduire à néant toutes les initiatives récentes; elle risque de conforter les milieux d'affaires dans leur scepticisme à l'endroit d'une région décidément trop complexe et tourmentée. Ceux qui avaient pris en marche le train de l'engouement passionné pour l'Asie risquent d'en redescendre très vite en profitant du ralentissement actuel. Malgré de multiples autres effets négatifs de la crise asiatique - on pourrait ici simplement citer la baisse de l'immigration, du tourisme ou encore la stagnation marquée des investissements asiatiques, surtout japonais, au Canada - il importe de bien souligner cependant que de très forts acquis demeurent.

## **Conclusion**

Comme on le remarque souvent, à juste titre, l'image du Canada en Asie est excellente. Malgré de fortes coupures budgétaires, l'aide bilatérale canadienne demeure présente dans tous les pays éligibles et le ciblage désormais plus soigné de ses programmes parvient le plus souvent à compenser les diminutions de fonds alloués. Attachés à la promotion des «valeurs canadiennes», promotion de la femme, protection de l'environnement, sécurité humaine par exemple, les programmes d'aide sont généralement fort bien acceptés puisque les pays récipiendaires reconnaissent n'y voir aucune arrière-pensée de la part du Canada. C'est ce «*soft-power*» à la canadienne qui a permis d'entamer avec la Chine ou le Vietnam des échanges francs et directs, non seulement sur les nécessités du respect des droits de la personne mais aussi sur l'aide que le Canada pouvait apporter pour mettre en place des mécanismes appropriés.

Au fil des ans, le Canada a su également formuler, dans bien des secteurs, des stratégies et des programmes de coordination régionale. En juillet 1989, par exemple, afin de consolider et de maintenir son intérêt pour les pays de l'ASEAN, le Canada a ouvert à Singapour un Centre Canada-ASEAN. Ce centre est à la fois conçu comme catalyseur d'activités diverses et comme organisme de coordination sur place des multiples liens qui peuvent s'établir avec divers intervenants, tant au Canada qu'en Asie du Sud-Est.

Au chapitre des acquis, il convient de mentionner encore les avancées significatives du Canada dans le domaine de la sécurité. Au-delà de la faiblesse des moyens dont il dispose, le gouvernement

---

<sup>19</sup> Voir «L'importance de la région de l'Asie Pacifique pour le Canada», <<http://www.parl.gc.ca/english/senate/com-f/fore-f/rep-f/apc-f.htm#internet>>.

d'Ottawa a su pleinement profiter des réseaux existants et faire profiter ses partenaires de son expertise en matière de multilatéralisme. Participant assidu de la conférence post-ministérielle de l'ASEAN avec les partenaires du dialogue, il est aussi un membre écouté de l'*ASEAN Regional Forum* (ARF). Actif dans la tradition asiatique de la diplomatie informelle, il continue à donner une certaine pertinence à des échanges qui interviennent dans le cadre du *Council on Security in Asia Pacific* (CSCAP) ou dans le cadre d'autres tribunes dont il finance parfois la tenue. C'est notamment le cas des tables rondes organisées en Indonésie à propos des conflits maritimes dans la Mer de Chine.

A ce moment décisif provoqué par la crise, où tout n'est pas à refaire mais doit être à nouveau planifié, on soulignera la nécessité de se pencher, une fois encore, sur l'éducation dispensée au Canada à propos de l'Asie. Le problème est vaste, il est difficile et récurrent. L'éducation canadienne est le plus souvent de compétence exclusivement provinciale et toute intervention s'avère complexe. Il reste que la situation aujourd'hui est à peine plus satisfaisante que celle qui prévalait en 1984 au moment où le Parlement mit sur pied la Fondation canadienne pour l'Asie-Pacifique ou en 1989 lorsque le gouvernement lança le programme Pacifique 2000 dont un des volets portait sur l'éducation et sur l'enseignement des langues asiatiques. Le dernier rapport de la FCAP est à cet égard assez alarmiste et les retards du Canada sur les États-Unis et sur l'Australie, sont extrêmement importants. Les résultats les plus positifs sont enregistrés en Colombie-Britannique, mais la situation est de moins en moins bonne à mesure qu'on avance vers l'est<sup>20</sup>. En effet, contrairement à ce que l'on peut penser, l'enseignement et la recherche sur l'Asie demeurent un défi constant, les encouragements sont sporadiques et les investissements, de longue durée, quasiment absents.

**BERNARD M. FROLIC**

Bernard M. Frolic, p. 49-67

→ [Six observations about sino-canadian relations since Tiananmen](#)

Tiananmen is the most important event in Sino-Canadian relations since Canada established those relations in 1970. Is it too soon to be passing such a judgement ?

Other events have shaped the relationship over nearly 30 years. We need to remind ourselves of how Sino-Canadian relations developed after 1970. For example, in 1973, Pierre Elliot Trudeau and Zhou Enlai, at a historic meeting in Beijing, fixed the main parameters of the relationship. Invoking the spirit of Norman Bethune, the two leaders concluded major agreements in trade, consular matters, education, culture and immigration.

For years afterwards the visit served as a benchmark for a raft of subsequent policy decisions. Most of the main policies and instrumentalities that would characterize and shape the new partnership were sanctioned during the Trudeau visit.

Other major events in chronological order were: the Canadian decision to exclude Taiwan from the 1976 Montreal Olympics, the 1981 decision to establish a CIDA development assistance programme with China, the 1986 visit of Brian Mulroney to China the expulsion of three Canadian MPs from

---

<sup>20</sup> « Asian crisis in our schools », *Canada Asia Review* 1999, Asia-Pacific Foundation of Canada, Vancouver, 1999, p. 63-69

Beijing in 1992, and the 1994 Team Canada visit, headed by Jean Chretien. These are the events that mark the evolution and maturation of the bilateral relationship, giving it substance and structure.

When in 1976 Canada took on both the United States and the International Olympic Committee in order to bar Taiwanese athletes from the Montreal Olympics, Canada was heavily criticized, if not vilified in both the domestic and international media. Trudeau's strict application of Canada's one-China policy reaffirmed Canada's commitment to the 1970 recognition formula. The exclusion of the Taiwan athletes was condemned «for bringing politics into sports». On the other hand, Canada's defiance of American pressure was popular and quietly praised. The 1981 decision to create a Canadian development assistance programme for China was barely noticed at the time. Concern was raised about giving aid to a communist state, and that it would be impossible to satisfy the needs of a country whose population would soon reach a billion people. Yet the CIDA China programme has become one of the most creative and important links between the two countries. After 20 years, well over a billion dollars in Canadian ODA funds have flowed to China and the programme serves as a model for Canadian ODA elsewhere.

The 1986 visit of Brian Mulroney was significant because from the beginning of the bilateral relationship China policy had been a Liberal preserve (the short-lived Clark government had no time to deal with China policy). Now in 1986 the Conservatives, more openly critical of communism, more sympathetic to Taiwan, and less committed to state intervention, had come to Beijing. The result was a clear reaffirmation of the China policies of their Liberal predecessors and a surprising expansion of the role of the state in partnership with the PRC .

In 1992, three federal MPs were expelled from China for aggressively challenging the regime on human rights. Their confrontation with Chinese authorities highlighted the frustration many Canadians felt after Tiananmen. The Chinese authorities were not responding to Canadian entreaties to soften their position on Tiananmen - even from Canadian elected officials. The expulsion suggested that there were limits to «direct action» in relations with the PRC, no matter how just the cause.

In 1994, only two years later, Jean Chretien led the Team Canada mission of over 400 business representatives to Beijing and Shanghai. They signed contracts and memoranda of understanding worth \$ 8.5 billion. This was almost 50 % higher than the entire two-way trade between the two countries in 1994. It was the most productive trade mission in Canadian history, and stood as the largest trade mission ever hosted by the PRC. The mission was a remarkable trade success and, for many, symbolized the full restoration of the bilateral relations that had been disrupted by Tiananmen six years earlier. Following the visit, Tim Reid, President of the Canadian Chamber of Commerce, observed that the trip was:

«A real landmark in the way Canada conducts itself internationally [...] a real partnership between the private sector and government ministries and officials [...] This is a clear statement that Canada wants to be a player in a serious way» .

These were all key events in the construction and development of our China policy and our relationship with the PRC over close to three decades. They defined policy, institutionalized the relationship, and created new dimensions of partnership. They determined the basic structure and direction of the relationship and each made a major contribution to it. They were all «events of significance». But in retrospect, none have the dramatic impact of Tiananmen. None affected so many Canadians publicly, beyond the small China policy community. None has changed our image of China as rapidly, nor as deeply. After ten years, it is fair to make such an assessment, even if acknowledging that our judgement may be affected by the closeness of the event.

***When Tiananmen happened, the Canadian response was sharp, quick, and critical of China.***

The events of April - June of 1989 are well known, as is the general response by the international community. In Canada's case, a special crisis management team was set up by the government on May 14. This three-man group worked full-time, round the clock until July. It reported directly to the Secretary of State for External Affairs (now the Minister of Foreign Affairs). Its first priority was to ensure the safety of Canadians in China. The second task was to calibrate the Canadian response to June 4. The Department of Foreign Affairs and International Trade (DFAIT) organized consultation with the wider community, in particular holding a series of meetings with Chinese community organizations across Canada, with business groups in the major cities, and finally through the convening of a national Round Table. On June 22, the Round Table met in Ottawa to discuss the situation and Canada's response. The forty individuals represented four «estates», each with a particular interest in China: business and traders, representatives from the Canadian Chinese community, academics and professional China watchers, officials from governmental and quasi-governmental organizations.

The business community appeared to speak with one voice, saying, «Let there be business with China as usual. Economically it is in our interest and in Canada's to maintain trade links and investment». The large grain dealers pointed out that one of every three Canadian farmers receive his income from grain sales to China. The last thing any Canadian government wanted to do was alienate the Western farm vote or jeopardize a market that had been built up since 1960. As one participant observed, «why punish our farmers and the ordinary Chinese who will be eating our grain?». The strongest advocates for punishing the PRC turned out to be the representatives of Chinese community organizations. The 500,000 plus Canadian Chinese community appeared embarrassed, angry and appalled at what had happened. Their representatives sought strong sanctions against the PRC and assistance for the nearly 8,000 students and scholars from the PRC who could find themselves politically stranded in Canada.

The academics were a mixed group. Mainly political scientists and historians, in the small world of Canadian sinology, many had served as sinologists in the Beijing Embassy. Their views were known to the government, and the government's position (and options) were familiar to them. This group advocated limited sanctions that conveyed Canadian anger and dismay but would not disrupt the relations that had been carefully constructed since 1970. They had a stake in maintaining the partnership, with the hope that their knowledge of China and past connections with its leaders would help mediating the situation. A smaller number of academics, some scarred by having witnessed the events, having close Chinese friends whose fate was unknown, or having participated in the evacuation of Canadians from the PRC, wanted stronger actions.

It is harder to categorize the views of the representatives from Canadian governmental and quasi-governmental organizations. They had the most immediate stake in the China relationship because they were administering programmes that could be disrupted. Big budgets and the goodwill that had been carefully nurtured were under threat. Policies designed to draw China into the world community now appeared in jeopardy. Yet, a number of these officials were willing to apply sanctions and «downsize» programmes that had become too expensive and seemed to be benefiting China far more than Canada. Even before Tiananmen, the glamour of yet one more China trip had been wearing off

and ministries and departments had increasingly become reluctant to host Chinese delegations, who took up their time and offered little in return.

How could the government convey its outrage in a credible way? Was it possible to "punish" the old reactionaries of Beijing while maintaining Canadian links with the PRC? While one or two individuals talked about withdrawing the Ambassador, this was not considered to be a real option. The policy that did emerge on June 30, was designed to appease the most vociferous critics of China, to offer a public defence of human rights, and to maintain diplomatic and commercial relations, though not quite «business as usual»:

«The government will preserve existing linkages; focus on people-to-people exchange; avoid programmes which will benefit the hard-line leaders of China; defer high-level contacts with the Chinese government; withdraw from several large development assistance programmes; hold back implementation of four of five ODA agreements about to be signed; suspend participation in the Three Gorges Project; review Canada's \$ 2 billion line of credit for China; suspend government funding for PRC-hosted trade shows; extend student visas for Chinese students in Canada; establish a major programme for assisting PRC students and scholars currently in Canada; evaluate Canadian support of celebratory visits, such as symphony orchestras, on a case-by-case basis».

Once the government had announced its policy which was more of a rebuke, rather than an angry outcry, demands to punish China subsided. The Canadian official reaction was as strong as that of any other Western nation. At the time, Canadian government officials took pride in observing that the Canadian response was in advance of most other countries, especially the Americans. As one of the crisis management teams put it, «We were in the vanguard here. All the big Western countries and Japan were watching us. Was there any other country whose ambassador went home for consultations? Did any other nation have a stronger reaction?» . Canadian public opinion seemed satisfied. In fact, the subsequent granting of Canadian immigrant status to those Chinese who wanted to stay was rightly perceived as an extraordinary gesture. The fact that the Canadian Ambassador had returned for consultations, that a number of large projects had been stopped, and that high level visits had been suspended - these were viewed as strong actions by the Government. Public opinion seemed satisfied with the Canadian reaction. The expectation for many was that it was only a matter of time before the current Chinese regime would be replaced and/or the Chinese government would accept public blame for what happened.

In fact, the Chinese leaders were unmoved by Western declarations of sanctions. Once this was apparent, Western governments, including Canada, began to drift from strict adherence to sanctions. The practicalities of maintaining a bilateral relationship gradually took precedence. Development assistance projects were resumed after only a few months' hiatus. High level visits remained suspended, but high level contacts were maintained «on the margins», i.e., at international meetings (where Mr.Clark could engage his Chinese counterpart) and in unofficial secret meetings (such as the visit of American presidential advisor Brent Scowcroft to Beijing shortly after Tiananmen). Economic and commercial activity continued, and government-backed funding in support of this trade remained in effect. Six months after Tiananmen it was possible to discern two rather opposing trends. On the one hand, events such as the collapse of communism in East Europe now occupied the Canadian public's attention: the front pages and the television screens were focussed elsewhere. Public attention to Tiananmen faded. On the other hand, a number of Canadians were angry at the «slippage» that had occurred between the good intentions of the June 30 statement condemning China, and the realities of maintaining a day to day relationship with the PRC. The perception was that policy makers, the business community and the administrators of our China programmes had weakened what had initially been a sharp, quick and critical government response. This group was

determined to keep the pressure on China's leaders and on the Canadian government to uphold the spirit, if not the letter, of the June 30 statement.

***Tiananmen widened the Canadian policy making process and brought new players into the system.***

Before Tiananmen, Sino-Canadian relations had a fixed cast of players, a small group of Ottawa-based policy makers and officials administering programmes. China policy was rarely debated since the major political parties were generally in agreement over the basic direction of Canadian China policy . Strategic initiatives in the development of the bilateral relationship were driven by DFAIT and a few key policy advisors, taking into account what was likely to be acceptable to the leaders of a country that was slowly opening up to the outside world. The context was one of engagement (before the term was popularized by the Americans) and incrementalism - the steady expansion of Canadian - PRC relations and their institutionalization. Those who were responsible for constructing this relationship were fully aware that China was an authoritarian political system, just beginning to emerge from a Leninist cocoon. Human rights were not on their agenda: the perception was that given China's recent past (the Cultural Revolution), its urgent economic needs and its political isolation, human rights (and democracy) were not yet negotiable within the relationship .

When the Conservatives came to power in 1984 they set in motion a number of developments that would affect the China policy process by the end of the decade. First, they were more critical of communism than their predecessors and thus more ready to be critical of China's human rights record. The Conservatives had been successful in confronting the South African government over its apartheid policies and were willing to extend this strategy to other areas. Domestically, the Conservatives appealed to the ethnic constituencies by being more inclusive than their Liberal predecessors in the foreign policy making process, opening up venues for advocacy group participation. Finally, the new political leaders, as a matter of course, challenged their public servants to re-examine policies. More than that, in the short run they questioned most of the advice given by the bureaucracy, in effect challenging the political-bureaucratic nexus that had been making policy for almost the entire period of Sino-Canadian relations.

The coming to power of the Conservatives might have partially changed the course of our China policy making process, but it was Tiananmen that widened the process and brought new players into the system. Who were these new players? We can identify four groups: activists representing Canadian Chinese community interests, advocacy groups critical of China's human rights record, the wider public community, and the electronic and print media.

We can say with confidence that Tiananmen marked the political maturation of a significant segment of the Canadian Chinese community . Canadians of Chinese origin traditionally had shunned politics and encounters with the Canadian government, with a few exceptions, such as immigration matters and the recognition of the PRC . Chinese preferred to be marginal participants in the political process, only occasionally coalescing around an issue of special concern to the community. That changed in 1989 to the extent that Chinese in significant numbers expressed their criticism of the PRC and canvassed the government to do something. It changed also because the government actively solicited their views (a Conservative policy) and set up venues where Chinese groups could be



consulted. From 1989 on no major Canadian policy initiative involving China would take place without the participation of the Chinese .

A second constituency that emerged during Tiananmen as a legitimate player in the formulation of China policy comprised advocacy groups seeking to change China's human rights policies. Encouraged by the Conservative Party policy of greater inclusion and of the promotion of human rights as an instrument of foreign policy, these groups, like the Chinese community groups, became regular participants in the consultative process that emerged during Tiananmen. In the period following the Beijing massacre, support for such organizations rose quickly. Where representatives from Amnesty International rarely had been consulted over China policy in the past, they now attended all such meetings. This writer recalls how at a series of China consultations from 1989-1993, it was the human rights groups who suddenly commanded attention and focussed the discussion on our human rights record in dealing with the PRC.

Tiananmen also brought the public more directly into the China policy making process. Fifty-two consecutive days of televised images from Beijing had provided citizens with a new awareness of China. They saw a morality play unfolding, in which the Evil Prince turned out to be an apparent winner. Views of China changed substantially, from a vague sense of exoticism before the massacre, to a view of a harsh authoritarian regime led by aging leaders who killed their own citizens. Public opinion had radically shifted. The public no longer could be counted on as a passive supporter of the government's China policy. The tight political-bureaucratic nexus had widened to include a range of opinions about China by citizens who would be critical in the first instance. For politicians and bureaucrats the rules of the China policy game had permanently been altered.

Finally, we need to identify the changed role of the Canadian electronic and print media. Prior to Tiananmen, the media either ignored China or gave it the benefit of the doubt. It is true that the media over the years had criticized China more strongly than most other Canadian constituencies. There was good reason for this, especially from the Beijing-based Globe and Mail correspondents who were constantly harassed by Chinese security personnel over the years . Yet, in the 1980's, the media's picture of China tended to be that of a country struggling to emancipate itself from an authoritarian past. The media scenario prior to Tiananmen was that China was about to liberalize politically along with its socialist brothers and sisters in Eastern Europe and Russia. Tiananmen was a media event when it happened and it remained an event for the media in its aftermath. Since Tiananmen we have not given China the benefit of the doubt. There is almost no China story that does not have a critical tone to it. In the recent period the media's criticism has abated - in good part because the Tiananmen story has become «old news». But its image of China remains critical and thus the media has provided a changed context by the images it provides us of China and in what we read or hear about the regime.

In the case of the media, Tiananmen transformed an «old player» within the China policy community. For Canadians of Chinese origin, however, this was an opportunity to take on a new role in the process. The public, a passive spectator before 1989, now became a real player, and the human rights activists, formerly on the margins, suddenly found themselves in the middle of it all.

***Tiananmen changed how we think of China, but it did not alter the basic structure or the rationale behind the bilateral relationship.***

After Tiananmen, the Canadian government sought to rebuild ties in a way that preserved fundamental objectives of maintaining economic and trade links and of «engaging» China - while simultaneously expressing official and public outrage over the events of 1989 . This policy was difficult to sustain because of its inherent contradictions and Canada drifted in the 1990's, uncertain how best to proceed. Two-way trade initially declined in 1990, rose substantially in 1992, only to drop again in 1993. Frustrated over their country's inability to engage China on human rights, especially over the harsh penalties meted out to the student demonstrators, some Canadians resorted to «megaphone diplomacy». This culminated in the ignominious expulsion of three federal MPs from China in early 1992 after they had vigorously challenged their hosts on human rights. In the early 1990's the government considered «linking» the funding of new aid projects to stipulated improvements in China's human rights record. While linkage had considerable emotional support among Canadians, the government concluded that it would reduce opportunities for engaging China and would most likely damage trade without necessarily advancing democracy or human rights.

From 1992 onwards the human rights agenda was consciously softened and directed into more manageable initiatives such as legal reform and support to human rights. Commercial activities became the focus of policy. The Canadian Ambassador in Beijing noted at the time:

«How could I have been spending much time on public affairs activities? [...] ever since May (92) I've been involved almost full-time in commercial matters [...] the number of Canadian (business) visitors seems to be doubling by the week [...] Is this how trends affect policy? [...] One deals with public relations only when nothing more immediate is at hand?»

After the Liberals again took office in 1993, the trend towards the maximization of trade became more pronounced. High level visits, suspended after Tiananmen, resumed and this served to restore most of the structure, if not the spirit, of the pre-1989 relationship. The 1994 Team Canada visit can be viewed as the official event that «restored» the relationship. While many Canadians remained uncomfortable with China's human rights record and with the PRC's unwillingness to condemn its own actions at Tiananmen, the visit of Team Canada, headed by the Prime Minister, was an acknowledgement that after six years, relations had «normalized».

The Team Canada concept was not universally applauded by Canadians. Andrew Coyne noted that Canada «managed to excuse the Chinese government's unfortunate habit of torturing and murdering dissidents to underwrite its nuclear ambitions with two new Canadian reactors and to implicate this country in a colossal environmental disaster in the making, the Three Gorges Dam» . Later, in 1995, in Beijing, delegates at an international women's rights conference criticized Canada for paying lipservice to women's programmes while «wasting Canadian money on big, male-dominated trade extravaganzas such as the Team Canada trip».

But, these were minority views. For the most part Canadians accepted the economic realities of the Team Canada mission and the subordination of other policy objectives to the maximization of trade. The astounding success of the mission validated the Team Canada concept and it was henceforth utilized by the government as the main instrument for promoting better relations - not just with China but also with countries in Asia and Latin America. By 1995 Canadian relations with the PRC had improved to such a point that Li Peng, then Chinese premier, could visit Canada to commemorate the 25th anniversary of the bilateral relationship. The irony of welcoming Li, called the "Butcher of Beijing" because he allegedly gave the order to shoot unarmed citizens at Tiananmen, was not lost on some Canadians. But six years had passed since 1989, and his trip was carefully managed to keep him away from his critics. The City of Toronto protested that he was not welcome there "because of his appalling human rights violations" but he had not been scheduled to visit Toronto in any case. His trip was uneventful, in contrast to an earlier visit he had made to Germany where demonstrations had cut

short his stay. In Canada, Li focussed on trade, although officials took pains to announce that Canada had repeatedly expressed its views on human rights and democracy to the Chinese Premier in both formal and informal conversations.

More recently, in 1999, China's new Premier, Zhu Rongji, visited Canada and was warmly received by the Prime Minister, senior officials and the business community. There were scattered demonstrations; however, the large majority of Canadians took no notice. Many of the activists seemed to have other agendas (Myanmar, Indonesia). The Chinese community generally supported the visit. Zhu Rongji was affable and understanding, giving the impression that he was someone who could distance himself from the Old Guard leaders. Zhu, unlike Li, was not accused of firing on unarmed civilians in 1989. While mayor of Shanghai, he had managed to avoid bloodshed. He had a reputation for efficiency and honesty, and could talk frankly about long term democratic change in China. Zhu disarmed many of his critics, who for now are willing to give him the benefit of the doubt as the one Chinese leader who might yet restore their confidence in the regime.

In 1999, the basic structure of our bilateral relationship is essentially the same as a decade earlier. All the old instrumentalities remain in place. High level visits continue to be one of the most important mechanisms for managing the relationship. The primary focus is economic, reinforced by a number of bilateral structures that promote trade, development assistance and general cooperation between the two countries. If someone living on Mars for the past decade now suddenly were to return to the Canadian China policy process, he would see familiar faces amidst familiar structures. But he would soon notice certain differences. The circle of participants in the China policy community is substantially wider. He would see more Canadians of Chinese origin in this circle. He would discover a number of programmes at CIDA and DFAIT focussing on governance, the rule of law and human rights. He might wonder how those programmes emerged.

The rationale for our China relationship might also appear similar to what existed a decade ago. If we now are paying more attention to human rights and governance issues we do so within the context of our original primary goal: to develop a stronger economic and political relationship with the PRC. While recent debates over Canadian China policy are often phrased in terms of "trade versus human rights," usually disadvantaging the latter, we should not forget that our original purpose in establishing relations with the PRC in 1970 was not trade but politics .

***Because of Tiananmen our China policy has paid more attention to human rights but not at the expense of trade or other strategic objectives.***

This writer was recently in Beijing as part of a Canadian-funded programme to train staff of the National People's Congress on how to make legislation in the area of social policy. While there we bumped into a group that was training Chinese judges. Yet another group of Canadians was working with Chinese scholars studying democratic practices in the West and how they might apply to China. All these were CIDA-funded programmes that had evolved in the mid- 90's as a way of bringing human rights issues into the bilateral relationship in a less confrontational way.

After Tiananmen, Canada scrambled to find a policy that could maintain the relationship while satisfying concerns over human rights practices in China. In the immediate aftermath of the June 30 Statement, there was an expectation that the Chinese government would recognize these concerns. But by its actions, and particularly with its harsh measures against the students, it was apparent that there could be no meaningful dialogue with the Chinese leadership. Lack of action turned into frustration and then confrontation. The government seriously considered adopting a policy of "linkage", whereby both trade and ODA would be linked to improvements in China's human rights record. But the business community strongly resisted; other Western countries had no intention of pursuing such a policy, and as a sanction, linkage was viewed by many as unenforceable. The Minister at the time, Barbara McDougall, took a strong position on human rights and instructed her advisors and DFAIT officials to find ways to bring the Canadian human rights agenda into the bilateral relationship, if not through linkage, then by other means. This policy suited Canadian interests initially, but soon pressures built up to "normalize" the relationship, in particular to restore high-level visits, which were viewed as necessary for maintaining relations with the PRC. The Minister resisted, long after most of her DFAIT officials were ready to "normalize" these relations. It was not until 1993 that these visits were restored.

If linkage had proved unacceptable, direct action fared no better, ending with the expulsion of the three MPs from Beijing in 1992. The departure of Barbara McDougall from office, and election of a new Liberal government, marked a strategic change in Canadian policy. Canada henceforth took a more moderate stand on human rights, preferring a low-key, less confrontational approach. If it was impossible to change the system dramatically from the outside, perhaps one could do so incrementally from within, through bilateral programmes. The 1996 CIDA programme on human rights, democracy and good governance was designed to use soft, non-confrontational methods to establish long term projects that could change Chinese perceptions and practices. The results have been mixed: proponents say that this is the best way to open up China; critics argue that these programmes at best are tokenism, a way to buy off criticism with a few million dollars of taxpayer's money.

Still, there have been some positive recent «soft» encounters between the two sides at the governmental level. In 1996, they met in Beijing to discuss human rights issues. The Chinese listened to Canadian concerns about the 14 year jail sentence meted out to Wei Jingsheng, China's best-known dissident, about the alleged deaths of hundreds of orphans in Shanghai, and about the kidnapping of Tibet's new Panchen Lama. Liu Hainan, Director of the Law Institute of China's Academy of Social Sciences, reminded the Canadians that, «the discussions need to be on an equal footing, rather than just accusing each others [...] It's like two neighbours. If you beat the children of your neighbour it is not possible to be neighbours with each other». These dialogues have continued, the most recent being in Vancouver in 1999.

The metamorphosis of Raymond Chan may best serve as an example of the evolution and development of Canada's human rights agenda in China. Currently he is Secretary of State for Asia Pacific. In 1989 he was an activist vociferously challenging the Chinese leadership's actions. In 1991 he went to Beijing to confront authorities. The next year he was a key advisor to the three MPs who were expelled from China. Senator Pat Carney, a strong human rights supporter and someone who has spent considerable time in China, observes that in the course of Raymond Chan's evolution from activist to minister, his view of human rights has changed (along with Canada's policies in this area)

« I am remembering when Raymond Chan was simply a human rights activist before he was an MP and he and I and one Svend Robinson used to go and rabble-rouse on human rights [...] I asked him recently if his view of human rights had changed and he said yes, it had because in his position as Secretary of State for Asian Affairs (sic), he had found that in many cases human rights was just a

code word for political action in some of these Asian countries and that in the view of the people with whom he was dealing, their view of human rights had nothing to do with what his view had been when he was out there demonstrating against Tiananmen Square» .

If our human rights policies regarding China are not as dramatic as we might have wanted them to be, nor as immediately «effective», this should not distract us from noting that we now have institutionalized a human rights agenda within the bilateral relationship. We should also note that in our China relationship, rightly or wrongly, human rights is not Canada's first, nor even second, priority. In the first instance we are committed to «engaging» China and drawing it, politically and strategically, into the global community. We do not talk much about this objective, but it lies at the very heart of why we recognized the PRC, and what «higher purpose» we can achieve, in this case, helping China find its place in the modern world. This may be too lofty a goal for some, who see trade as the primary rationale for the relationship. Most discussions of our current relationship with the PRC focus on the need to balance our trade objectives with our more recent passion for human rights (basic economics, if you will, versus morality) . In these discussions trade emerges ascendant. But, in all fairness, we should note that what we are doing in the area of human rights with China now is significantly more than we have done before, and that while economic and political goals are our primary interest, the legacy of Tiananmen is that human rights policies and programmes now occupy an important part of our bilateral agenda.

***Not everyone is satisfied with Canada's current China policy, but it is the best we can expect.***

When we are discussing Canadian China policy ten years after Tiananmen, and we see that leaders responsible for the massacre never apologized, never admitted any wrongdoing and continue to violate human rights (based on Western criteria), it would be easy to say that today's policy has been a bad policy. That is not my intention in this paper. What I have sought to say is that our response to Tiananmen and the subsequent re-engagement with China has taken into account our changed perceptions of China since Tiananmen, and the realities of maintaining a bilateral relationship. Tiananmen was an event of great significance for all outside China to see. Its impact on Canada was profound. Tiananmen brought new participants into our China policy making process. It introduced a strong element of realism to our somewhat idealized views of what was happening inside the PRC. Tiananmen made us more aware of Canada's limited role in international affairs: we thought we had influence with China's leaders and discovered that we did not. Since the Trudeau visit in 1973, Canadians and Chinese had talked of a «special relationship», but in the aftermath of Tiananmen this special relationship seemed to have evaporated, if it ever really existed. One of Tiananmen's legacies is a small but growing bilateral programme in the area of human rights, principally managed by CIDA. Some view this as a positive start, others see this as a concession to the big business interests that in their view determine the course of the relationship and which pay little or no attention to moral considerations.

The structure of the relationship survived short term disruptions such as the suspension of high level visits and a number of CIDA programmes. Ten years later it is intact: the same instruments, now supplemented by a human rights agenda, are in place. If the structures are the same, the spirit has changed. We no longer give China the benefit of the doubt and are much more critical of the PRC's policies. We know more about China and more of us have opinions about the PRC.

Could we have pursued another policy, moved in a different direction? To break off diplomatic relations would have been an exceptional act, generally reserved for nations at war with one another. Could Canada have applied tougher sanctions? In my view this might have appeased some Canadians but in the absence of any concerted international sanctions would have had no discernible effect on the PRC. In any case, except for the case of South Africa (which was unusual) international sanctions rarely are perceived to be effective. Did other nations come up with better solutions? The Japanese briefly criticized the PRC and then resumed their regular relations. The Americans chose to take a moral high road and their relationship continues to wobble (though Tiananmen is only one of the reasons for this). Most other nations accepted the inevitable: that in the short run the Chinese were not going «to reverse their verdicts» and they were not going to accept foreign criticism of their human rights practices.

So the China magic has worn off for Canadians. We must do the best we can, bit by bit, over time. We are just one of the players in the China game but by staying on the course and reminding the Chinese of who we are and in what we believe, we might make a small difference.

**FRANÇOISE LEJEUNE**

Françoise Lejeune, p. 69-104

→ [La Colombie Britannique : une colonie expérimentale pour l'Empire britannique ?](#)

À la signature du Traité de l'Orégon le 15 juin 1846, les Britanniques se voient attribuer un immense territoire au nord du 49e degré de latitude nord, compris entre les Montagnes Rocheuses à l'ouest et l'Océan pacifique à l'est, l'empire américain au sud et des territoires russes au nord du 60e degré. À partir de cette date, cette vaste région qui sera baptisée Colombie britannique en août 1858, soit plus de douze ans après son acquisition, va déclencher, en Grande-Bretagne, un grand nombre de débats passionnels, de polémiques et de fantasmes autour de sa «colonisation».

À la signature du Traité de l'Orégon le 15 juin 1846, les Britanniques se voient attribuer un immense territoire au nord du 49e degré de latitude nord, compris entre les Montagnes Rocheuses à l'ouest et l'Océan pacifique à l'est, l'empire américain au sud et des territoires russes au nord du 60e degré. À partir de cette date, cette vaste région qui sera baptisée Colombie britannique en août 1858, soit plus de douze ans après son acquisition, va déclencher, en Grande-Bretagne, un grand nombre de débats passionnels, de polémiques et de fantasmes autour de sa «colonisation».

Pour la première fois dans l'histoire de l'Empire britannique, la colonisation de la Colombie britannique, et plus précisément de l'île de Vancouver, devient une affaire d'État et fait l'objet de controverses entre le public «éclairé», le Parlement et le secrétariat aux Colonies. Jamais auparavant le public n'avait pris autant de poids dans le débat colonial, en critiquant les politiques pratiquées jusqu'alors, en offrant des alternatives au plan de colonisation prévu par le secrétariat aux Colonies, en suivant de près les débats parlementaires... Dès 1847, la colonisation de la côte pacifique Nord-Ouest devient le cheval de bataille d'un mouvement que l'on pourrait qualifier d'impérialisme populaire, initié dans les années 1830 par le théoricien colonial Edward Gibbon Wakefield.

L'engouement du public éduqué, issu principalement des classes moyennes, tient au fait que, pour la première fois, la presse va jouer un rôle important en tant que relais d'opinion. Si l'île de Vancouver, pourtant fort éloignée de la mère-patrie et située sur cette façade Pacifique jusque là ignorée par le grand public et par le gouvernement britannique, prend une telle importance, elle le doit aux rares rapports ou comptes-rendus sur sa position et son potentiel colonial, publiés dans la presse et parfois vendus à compte d'auteurs par quelques activistes de la «colonisation systématique». Les débats sur la future colonie quittent le cadre des différents comités parlementaires pour gagner les salons des classes moyennes. À plus d'un titre, les quelque cinq ou six rapports<sup>21</sup> ainsi rendus accessibles, voire galvaudés - certains sont des extraits de correspondances plus ou moins officielles - décrivent cette région du Pacifique Nord-Ouest comme un endroit exceptionnel, qui se démarque en tout point du reste des colonies anglaises. Pour de nombreux adeptes des nouvelles théories coloniales, la région semble être un cadeau providentiel pour les Britanniques, à condition que le *Colonial Office* abandonne ses politiques coloniales douteuses et admette enfin la nécessité d'établir un plan de colonisation raisonnable, digne de l'Empire. Aussi, le public va-t-il «s'approprier» ce territoire qui devient pour quelques «colonialistes» éclairés une deuxième et dernière chance pour l'Empire britannique.

Force est de constater que la colonisation de la côte Pacifique du Canada est exemplaire et exceptionnelle à plus d'un titre, de sa genèse au choix d'un plan de colonisation systématique - qui reste expérimental à ce jour - par le secrétariat aux Colonies.

### ***L'île de Vancouver: un site exceptionnel pour une colonie.***

À partir de 1843, les premiers comptes-rendus de voyageurs ou d'officiers de la marine royale qui longent les côtes de l'île de Vancouver ou font escale à Victoria, pour s'approvisionner au seul et unique fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson à cette époque, font état d'un endroit exceptionnel à bien des égards. Du moins est-ce l'interprétation qu'en font la presse et les colonialistes de tout poil, en privé ou au Parlement. Le climat y est doux, plus tempéré que dans le reste des colonies anglaises en Amérique du Nord, et moins pluvieux qu'en Grande-Bretagne; la végétation y est luxuriante et l'on peut y faire pousser les mêmes plantes qu'en Angleterre. L'île est donc tout à fait propice à

---

<sup>21</sup> James Douglas, rapport du 12 juillet 1842; extraits des correspondances de Sir George Simpson au gouverneur et comité directeur de la Compagnie, au sujet de l'île de Vancouver, en date du 21 juin 1844; rapports des Lieutenants Warre et Vavasseur, 26 octobre 1845; rapport du lieutenant Vavasseur au Colonel Holloway du bataillon des Officiers du Génie (*Royal Engineers*), 1er mars 1846; rapport officiel du Commandant Wilkes de la marine américaine entre 1838 et 1842; rapport du capitaine Gordon, du HMS «Cormorant» (sur les mines de charbon), 7 octobre 1846, *Copy of correspondence between the chairman of the Hudson's Bay Company and the Secretary of State for the colonies, relative to the colonization of Vancouver's Island, Parliamentary Papers*, 10 août 1848 (Les autres correspondances citées dans cet article proviennent de ce dossier).

l'installation d'une population britannique qui ne sera pas dépaysée et qui pourra développer rapidement une colonie prospère.

«From the first discovery of the island, from the accounts of Vancouver himself and all impartial observers since, it has been established that the island is extremely fertile; that it is rich in mines of coal and other minerals, that its timber is fine, that its ports are good, and that its climate is in many aspects superior to that of England, and singularly suited to the constitution of those who go out from this country. These great facts, I think, have been made out; and so far as the official reports now before us go, they corroborate all these statements»<sup>22</sup>.

L'aspect mercantile de la colonisation ne doit pas être oublié d'autant que les politiques coloniales à l'époque tendent à promouvoir l'autosuffisance des colonies britanniques, l'Empire comptant alors plus d'une trentaine de colonies et de territoires. Quelques rapports non-officiels de membres de la compagnie de la Baie d'Hudson, ou de marins, font état de la présence de mines de charbon, relativement abondantes<sup>23</sup>, dont la qualité serait comparable sinon supérieure à celui exploité en Écosse ou au Pays de Galles. Bien évidemment, il est tentant pour les Britanniques d'imaginer un destin industriel tout aussi grandiose pour cette île du Pacifique Nord-Ouest que celui de la mère-patrie. Des plans sont échafaudés dans la presse sur les capacités de ces gisements de charbon pour alimenter toute la côte Pacifique et, bien au-delà, la Russie et la Chine. De plus, Fort Victoria étant un port bien placé, les Britanniques l'imaginent aisément en plaque tournante du commerce trans-pacifique, où les bateaux à vapeur pourraient faire escale pour se ravitailler en charbon et vendre leurs marchandises.

«...we see that it not only possesses the most important harbour on the north-west coast of the American continent, but that it commands, for eighty miles, the Straits which lead to those in the territory of the US. It follows then of necessity, that this island must become the focus of all trade which shall at any future period, flow in the North of Western America»<sup>24</sup>.

À ce stade, il est bon de considérer les sources de ces remarques sur l'île de Vancouver. En réalité, comme nous l'avons noté, seuls cinq ou six comptes-rendus arrivent au secrétariat aux Colonies. Ces comptes-rendus sont ensuite divulgués dans la presse, parfois avant même d'avoir été présentés à la Chambre des Communes. Cependant, les journaux ne publient jamais dans leur entier ces rapports, et ce sont les passages les plus significatifs que la presse retient, c'est-à-dire ceux qui frappent l'imagination des lecteurs, ceux qui abondent en faveur d'une colonisation nouvelle et systématique. Lorsque l'on regarde de plus près les auteurs de ces articles vulgarisés sur l'île de Vancouver, on constate que tous, de près ou de loin, participent à un mouvement populaire en faveur du système dit de «colonisation systématique»<sup>25</sup>. L'intérêt de ces nouveaux «agents colonisateurs» privés est de rendre la colonie attrayante pour le nouveau public britannique disposé à émigrer: les classes

<sup>22</sup> Discours de Lord Lincoln à la Chambre des Communes, le 19 juin 1849, *Hansard Parliamentary Debates*, 1849

<sup>23</sup> En réalité, les rapports (dont celui du capitaine Gordon) sont très exagérés et, pendant près de 3 ans, les membres de la Compagnie de la Baie d'Hudson ne trouveront aucune mine de charbon, et surtout pas à l'endroit indiqué par les comptes-rendus. Il faut attendre 1851 pour découvrir du charbon au nord de Fort Victoria, à Nanaimo.

<sup>24</sup> James Edward Fitzgerald, *Vancouver's Island, The New Colony*, from the *Colonial Magazine*, août 1848, p. 4.

<sup>25</sup> Ce terme est l'invention d'Edward Gibbon Wakefield, il fait référence à l'organisation d'une colonie de manière réfléchie et raisonnable suivant un plan rationnel. (voir plus loin).



moyennes. Les comptes-rendus originaux sont, eux, parfois moins enthousiastes sur les capacités de l'île à accueillir des colons.

Tous les articles<sup>26</sup> reprenant à leur compte les rapports officiels insistent sur la position géographique exceptionnelle de l'île. Dès les premières lignes, on met en valeur l'extraordinaire coïncidence entre la position de l'île de Vancouver face au continent que l'on appelle «mainland», et celle de l'Angleterre par rapport au continent européen. Le bras de mer qui sépare l'île de la côte ressemble étrangement à la Manche.

«Take a map of the world and spread it before you...you will see embedded in the coast, a long narrow island. In shape, in magnitude, it is much like the part of England, lying south of the Thames and Severn...First it occupies very much the same position with respect to the Pacific Ocean which Great Britain does with respect to the Atlantic Ocean»<sup>27</sup>.

Ce signe géographique exceptionnel montre, pour la presse, que la région est marquée du sceau de la Providence, indiquant aux colonisateurs que le destin impérial de la Grande-Bretagne passe inévitablement par cette région Pacifique. Certains journalistes vont même jusqu'à y voir la seule raison d'être de l'Empire: s'il ne doit y avoir qu'une seule colonie britannique, alors ce doit être l'île de Vancouver. D'autres, s'appuyant sur les extraits des rapports faisant allusion aux gisements de minerais, fantasment sur une sorte de déterminisme colonial qui verrait la future colonie devenir un phare commercial et industriel dans l'océan Pacifique, comme la mère-patrie avant elle en Europe, qu'elle domine du haut de sa puissance industrielle. Il semble donc que la région soit marquée par le réveil chez le public anglais d'un intérêt nouveau pour la colonisation qu'on peut qualifier de «destinée manifeste».

«Taking into account the coincidence of climate and geographical position, it is not wild or unreasonable speculation to assert that the race who make their home on the north-west shores of the American continent will become the Lords of the Pacific»<sup>28</sup>.

D'ailleurs, la région devient, dans les années qui suivent, le lieu de confrontation et de compétition entre les deux sentiments de «destinée manifeste» anglo-saxons que le traité de l'Oregon avait calmés pour un temps.

### ***Le public, le secrétariat aux Colonies et l'île de Vancouver: une seconde chance pour l'Empire.***

---

<sup>26</sup> Entre autres, *The London Times*, articles du 21 août 1848, 30 janvier 1849, 4 mai 1849; *The Morning Chronicle*, articles du 21 septembre 1848, 30 octobre 1848, 15 février 1849; *The Sun*, 15 février 1848, *The Daily News*, 21 août 1848; *The Edinburgh Weekly Register*, 5 septembre 1849...

<sup>27</sup> Fitzgerald, *The New Colony*, op.cit., p. 4.

<sup>28</sup> *ibid*, p. 4.

Les premiers échos de l'île de Vancouver et de son potentiel colonial paraissent dans la presse dès 1847, à l'initiative d'un candidat à la colonisation systématique, James Fitzgerald. Les débats vont s'envenimer au moment des premières joutes à la Chambre des Communes en 1848 - lorsque la candidature de la Compagnie de la Baie d'Hudson est évoquée - entre le gouvernement, pourtant réformateur, et ses opposants politiques, souvent acquis à la cause de Wakefield. Depuis la première réforme sur le droit de vote en 1832, les débats parlementaires sont relatés et commentés dans la presse britannique par le biais de journaux tels que le *London Times*, le *Morning Chronicle*, ou de revues plus polémiques telles que le *Quarterly Review*, et le *Edinburgh Review*. Désormais, une partie influente de la classe moyenne britannique a acquis le droit de vote et, en tant qu'électeurs éduqués et attentifs, soucieux de leurs intérêts et de leurs investissements, ces «gentlemen» considèrent de près les débats au Parlement, et suivent au jour le jour les décisions politiques. Le sort des colonies, la politique parfois hasardeuse du *Colonial Office* ces dix dernières années - certaines colonies viennent de traverser des crises politiques<sup>29</sup> - et plus généralement l'avenir de l'Empire britannique, deviennent rapidement l'objet des discussions et des préoccupations de la classe moyenne, et plus particulièrement des réformateurs.

Il existe depuis 1840 des journaux spécialisés dans les affaires coloniales. Le *Colonial Gazette* et le *Colonial Magazine* sont les plus populaires et les plus réformateurs. Ces journaux, dont les éditeurs sont des partisans de la «colonisation systématique», donnent à lire des articles de fond dont les sources sont les références officielles utilisées dans les débats des différents comités parlementaires, mais ils ouvrent aussi leurs colonnes à leurs lecteurs. Aussi, nombreux sont les articles qui paraissent à titre privé, émanant de telle ou telle compagnie privée intéressée par la colonisation d'un nouveau territoire, et critiquant les politiques officielles du secrétariat aux Colonies. Parallèlement aux journaux, certains membres du public font publier à titre privé leur position sur telle ou telle politique coloniale officielle ou sur les nouvelles théories sur la colonisation.

Parmi les nouveaux acteurs de la colonisation, on trouve un groupe de «promoteurs» qui depuis 1829 ne cessent de faire des adeptes parmi les classes moyennes. Il s'agit des théoriciens coloniaux dont le chef de file est Edward Gibbon Wakefield, l'auteur de la théorie de la «colonisation systématique». Son plan quasi-scientifique est publié sous forme d'ébauche en 1829 dans un premier ouvrage qui devient très populaire auprès des classes moyennes, *A Letter From Sydney*<sup>30</sup>, auquel il joint *The Outline of a System of Colonization*. Dans ce premier plan, il souligne l'incapacité du secrétariat aux Colonies à coloniser rationnellement, en raison de son désintérêt pour ses territoires, ses colonies, et son mépris pour la population coloniale. Wakefield, en prenant l'exemple de Sidney, la «capitale» de l'Australie, décrit une situation dramatique pour l'Empire et honteuse pour les Britanniques. Sydney est un lieu de débauche, où se retrouvent pêle-mêle détenus et prostituées déportés, et une poignée de parvenus. Ce lieu de colonisation, comme beaucoup d'autres au sein de l'Empire, est d'après Wakefield, abandonné à lui-même, négligé par la mère-patrie. Nul colon respectable ne souhaiterait s'y installer.

Wakefield est un exclu du pouvoir en raison d'un passé peu reluisant, mais il obtient rapidement l'appui de politiciens en vue (Lord Durham, Sir Molesworth, Charles Buller), aristocrates ou issus de la classe moyenne. Ce premier écrit, par son ton pamphlétaire, fait grand bruit et marque les esprits du public «éclairé», qui jusque-là a été tenu à l'écart des décisions politiques de tout ordre, et plus particulièrement des décisions coloniales successives. En dénonçant l'absence de politique coloniale du gouvernement britannique, Wakefield fustige le manque d'intérêt des autorités, voire leur mépris

<sup>29</sup> La crise politique et les rébellions dans le Bas et le Haut-Canada en 1837-38, les massacres de colons en Nouvelle-Zélande en 1843, les rébellions en Inde...

<sup>30</sup> Edward Gibbon Wakefield, *Letter from Sydney*, together with the *Outline of a System of Colonization*, London, Joseph Cross, 1829.

pour tout ce qui concerne les colonies, utilisées jusqu'à présent comme déversoir pour le trop-plein et le tout-venant de la population britannique<sup>31</sup>. Wakefield attaque les perspectives mercantiles de la Couronne qui occultent l'aspect politique, social et culturel de la construction coloniale.

«It is unfortunate that these establishments should so long have been regarded as fit only for the residence of convicts, labourers, mechanics, and desperate or needy men»<sup>32</sup>.

Au contraire, Wakefield assimile la colonisation à un art, c'est d'ailleurs le titre de son dernier ouvrage qui paraît en 1849, *The Art of Colonization*, dans lequel il présente toutes les réflexions et les leçons qu'il a pu rassembler depuis vingt ans dans son étude des pratiques coloniales dans le Bas-Canada où il accompagne Durham, ou en Australie où il participe au plan de la colonie de l'Australie du Sud, et en Nouvelle-Zélande où il s'implique directement dans la colonisation de deux sites. Dès sa première ébauche d'un plan de colonisation en 1829, Wakefield préconise, en amont de chaque nouvelle colonie, une réflexion préalable et raisonnable sur la sélection des colons, et sur la planification du développement d'un nouveau territoire. Il s'agit pour les autorités coloniales, qu'elles soient privées ou gouvernementales, de prendre en charge, dès le départ, la vente et la répartition des terres, au lieu de laisser cela aux spéculateurs fonciers, et aux cliques de tout ordre comme c'est le cas au Canada ou en Australie. L'accent est alors mis sur la colonisation et non sur l'exploitation mercantile du nouveau territoire, comme par le passé.

Pour éviter que l'Empire britannique ne sombre dans le déclin le plus total, l'auteur convainc son lecteur de la nécessité d'une véritable construction coloniale, basée sur la théorie de ce qu'il nomme la colonisation systématique, dont il énonce les principes, fort simples, dès 1829, dans l'annexe à la *Letter from Sydney*. Le modèle impérial que Wakefield espère voir son pays égaler est celui de l'Empire grec, dont les colonies étaient à la fois des reproductions parfaites de la mère-patrie tout en formant des entités politiquement et financièrement autonomes et en préservant un fort lien filial et patriotique, grâce à l'attachement de leurs colons. Pour Wakefield, l'essentiel d'un plan de colonisation raisonnable et raisonné (l'auteur parle de «sound colonisation») tient dans la sélection des colons et plus particulièrement dans l'introduction dans les colonies de citoyens des classes supérieures - ou, à défaut, des classes moyennes - qui représentent les éléments à la fois dynamiques et stabilisateurs dans une société. Pour Wakefield et ses adeptes, il s'agit de reproduire le modèle social et politique britannique dans les colonies anglaises, grâce à l'impulsion de ces colons «respectables».

«The Greek colonies contained a mixture of all classes of society. Regularity and subordination were thus encouraged and preserved in all stages of their progress, and they rose to wealth and eminence much earlier than they would otherwise have done»<sup>33</sup>.

A partir de ce type de remarques, il est aisé de voir que Wakefield va trouver son public parmi les classes moyennes qui souhaitent prendre part aux débats publics et aux décisions politiques dont l'enjeu est national et impérial. Il leur fournit des bases de réflexions simples et relativement évidentes car il fait appel au bon sens populaire. Il est le premier à mettre en valeur leur participation à la construction coloniale britannique, à les investir d'une mission impériale. Cependant, pour que le plan de Wakefield soit efficace, il faut absolument partir d'un terrain vierge, sorte de *tabula rasa*, car il lui semble impossible d'appliquer sa théorie à des colonies où les ravages des politiques coloniales passées ont déjà eu lieu. Pour mettre en pratique les principes de la colonisation systématique, il faut

<sup>31</sup> Cette politique est souvent décrite comme «*shovelling out the paupers*».

<sup>32</sup> Edward Gibbon Wakefield, *A View of The Art of Colonization*, London, John W. Parker, 1849, introduction

<sup>33</sup> Wakefield, *ibid*, introduction

désormais trouver, au sein de l'empire, des régions non encore colonisées. La Nouvelle-Zélande et l'île de Vancouver vont arriver à point nommé.

***La Nouvelle-Zélande, la colonisation systématique et les résistances du Colonial Office.***

En 1829, la théorie de Wakefield reste expérimentale. Elle comprend un ensemble de principes qui font appel au sens commun et au pragmatisme britanniques, plus qu'à l'économie ou à la statistique. Son plan de colonisation systématique est élaboré à partir des erreurs et des errements des politiques coloniales précédentes. Il suggère que la construction d'une colonie s'élabore mathématiquement avant l'envoi de colons. Il s'agit de déterminer la taille du territoire concerné, de confier la gestion des terres à un gouvernement civil municipal chargé de contrôler la vente des terres et d'utiliser les subsides obtenus pour réinvestir dans des projets d'émigration en faisant venir de la main d'oeuvre de la mère-patrie. Wakefield invente le principe pseudo-économique dit du «justeprix»<sup>34</sup> qui correspond au prix auquel les terres devront être vendues pour obtenir l'effet escompté. Le prix doit être suffisamment élevé pour que les seuls propriétaires terriens soient des membres de l'aristocratie anglaise désirant émigrer, et que les autres colons soient des ouvriers agricoles employés par les quelques propriétaires fonciers. Cependant, après quelques années passées dans la colonie en tant qu'ouvriers, les colons sérieux et travailleurs, selon les critères de Wakefield, pourront à leur tour avoir accès à la petite propriété foncière et s'établir comme fermiers. Les terres seront ainsi progressivement distribuées de manière raisonnable en s'ouvrant graduellement vers la périphérie de la colonie. L'autre principe caractéristique de la théorie wakefieldienne repose sur la sélection du colon parmi les meilleures classes de la société - l'aristocratie ou à défaut les classes moyennes - pour recréer une élite dans la colonie, chargée de préserver les valeurs britanniques et d'établir une hiérarchie sociale, économique et politique.

Les idées de Wakefield ne semblent pas utopiques pour les classes moyennes britanniques qui vont adopter rapidement ces principes. Nulle théorie coloniale n'est d'ailleurs plus galvaudée que celle du théoricien. Ses adeptes retiennent souvent quelques concepts de base: la gestion des terres, la notion de prix suffisant, la sélection des colons, le rôle essentiel des classes moyennes dans l'émigration comme élite sociale, culturelle, politique et économique. Dans les articles de journaux sur la colonisation, ou dans les débats au Parlement autour de la colonisation de l'île de Vancouver, ou de la Nouvelle-Zélande quelques années auparavant, les partisans des idées de Wakefield sont désignés par le terme d'adeptes du système dit de «colonisation systématique». Ainsi, rapidement, le nom même de son inventeur passe au second plan, seuls ses principes sont retenus et évoqués pour la postérité, mais de manière incomplète. Pourtant le succès du plan de colonisation, selon son auteur, tient à la mise en place rigoureuse de tous les éléments, y compris les critères souvent oubliés d'équilibre entre les sexes, en particulier le rôle primordial de la femme issue des classes moyennes à laquelle Wakefield attribue des tâches précises dans la construction coloniale. C'est dans cette insistance sur le rôle majeur des classes moyennes que réside la nouveauté du «planWakefield».

Aussi, dans les années 1830 et 1840, ce plan va-t-il trouver un large écho parmi les classes moyennes à qui la situation économique en Grande-Bretagne ne permet pas toujours d'avoir accès au

---

<sup>34</sup> *sufficient price.*

rêve bourgeois auquel elles aspirent. L'accession à la propriété terrienne, l'entrée dans l'élite sociale, l'imitation du train de vie des aristocrates et des *squires* ne semblent plus une utopie pour ces *gentlemen* désargentés et leur famille, puisque ce sont les promesses que leur fait le théoricien en les encourageant à émigrer dans les colonies anglaises. Ainsi, Wakefield renouvelle la perception des colonies auprès du public anglais. Alors que les perspectives semblent limitées pour une certaine portion des classes moyennes ou des fils de bonnes familles désargentées, les colonies apparaissent comme providentielles à cette époque, et comme un tremplin économique et social pour beaucoup d'entre eux. Du moins est-ce l'impression que Wakefield donne dans ses écrits, en revalorisant leur rôle de *leaders* sur les classes dites inférieures:

«If adequate encouragement be held out to enterprising young men of rank and connections; if young men and women, in the intermediate ranks of life, are accustomed to look to the colonies as the most certain means of obtaining a comfortable settlement... In the colonies, a large proportion of the children or grandchildren of the highest families in this land must be contented to fix their abode, unless they resolve to drag on a life of dependence and indigence here»<sup>35</sup>.

Cependant, la théorie de la colonisation systématique implique un préalable essentiel, l'ouverture d'une colonie vierge. Or, dans les années 1830, lorsque Wakefield fait des émules, les terres vierges se font rares. Dès lors, les deux dernières colonies acquises par la Couronne britannique, la Nouvelle-Zélande en 1837 puis l'île de Vancouver en 1846, deviennent rapidement l'objet de l'attention des «nouveaux» colonisateurs qui y voient - et plus particulièrement dans l'île de Vancouver - une deuxième chance providentielle.

Wakefield et ses partisans, parmi lesquels on compte Lord Durham (MP<sup>36</sup>), Sir William Molesworth (MP) et Charles Buller (MP), s'intéressent très rapidement à la Nouvelle-Zélande. Ils créent une compagnie privée («The New Zealand Association», rapidement rebaptisée «The New Zealand Company») afin de mettre pour la première fois en pratique les théories de leur *mentor*. Malheureusement, l'association envoie des colons dans l'île du Nord dès 1839 et ce, contre l'avis de la Couronne qui refuse de reconnaître la Compagnie comme un agent de colonisation. Avant même que le gouvernement britannique ait accepté d'établir une charte de colonisation, la compagnie investit une somme considérable dans l'acquisition de terres dans l'île du Nord et dans le transport d'ouvriers agricoles et de quelques familles de colons respectables ayant investi leur fortune dans ce projet de colonisation. Les terres ont été achetées aux tribus Maoris qui, contrairement à la pratique des aborigènes australiens, cultivent la terre et la possèdent. Mais l'achat de ces terres par la Compagnie précède le traité de Waitangi que le gouvernement britannique fait signer dans l'urgence aux chefs de tribus (du moins à une partie d'entre eux) dès 1840. A la suite de ce traité, la Compagnie se voit contrainte de rétrocéder les terres à la Couronne britannique désormais propriétaire légale du territoire de la Nouvelle-Zélande. Par la suite, lorsque les deux sites de colonisation systématique vont s'étendre, la Compagnie va mal gérer l'achat de terres et des affrontements violents avec les Maoris vont s'ensuivre<sup>37</sup>. Malgré l'élaboration d'un plan de colonisation systématique en amont, la Compagnie n'avait pas envisagé une quelconque protection militaire des colons, le gouvernement britannique doit la financer dans l'urgence. De plus, l'installation des deux sites (Wellington et New Plymouth) et l'appropriation par les conseils municipaux des terrains avoisinant les colonies, reflètent le manque de réflexion de la *New Zealand Company* sur les conditions du pays où ils veulent s'implanter et en particulier leur méconnaissance du concept de propriété chez les Maoris. Ainsi, partant du concept de

<sup>35</sup> Wakefield, *Letter from Sidney, op.cit.*]

<sup>36</sup> Member of Parliament

<sup>37</sup> Le massacre de Waitau en 1843, mentionné dans les *British Parliamentary Papers, Report from the Select Committee on New Zealand together with the minutes of evidence* (vol.2 session 1844).

*terra nullius*, les colonisateurs supposaient l'installation de colons sans obstacles, comme l'explique leur porte-parole Wakefield:

«Very near to Australia there is a country which all testimony concurs in describing as the fittest country in the world for colonization; as the most beautiful country, with the finest climate and the most productive soil. I mean New Zealand... Adventurers go from New South Wales and Van Diemen's Land, and make a treaty with a native chief, a tripartite treaty, the poor chief not understanding a single word about it, but they make a contract upon parchment, and with a great seal and for a few trinkets and a little gunpowder they obtain land»<sup>38</sup>.

A la suite du traité de Waitangi, la Couronne reprend sous sa coupe les terres que la compagnie privée avait déjà vendues à des petits propriétaires de la classe moyenne ou achetées pour créer des réserves destinées aux futures vagues de colons. Cette politique qui aliène les partisans, de plus en plus nombreux, de la colonisation systématique mène progressivement la Compagnie à la banqueroute. Le plan Wakefield est cependant mis en pratique, particulièrement son aspect social, mais la base du système est faussée puisque la répartition des terres de manière raisonnée est perturbée par l'ouverture de la Nouvelle- Zélande à la colonisation libre au lendemain de la signature du traité. De plus, la Nouvelle-Zélande devient aussi une destination privilégiée pour beaucoup de «ruffians» et d'anciens condamnés australiens parvenant ainsi à échapper au contrôle des autorités pénitenciaires dans leur colonie d'origine. Or, leur arrivée va provoquer une spéculation sur les terres achetées par des investisseurs britanniques (*landjobbers*) pour les revendre aux futurs colons, en petites parcelles. Ce faisant, le *Colonial Office* crée volontairement une compétition entre la Compagnie de la Nouvelle-Zélande et les autres lieux de colonisation (Auckland notamment qui rentre en compétition avec Wellington). Il est donc impossible aux directeurs de la Compagnie de maintenir un prix juste - c'est-à-dire suffisamment élevé - pour la vente des terres, et de maintenir les colons recrutés comme ouvriers agricoles et transportés aux frais de la Compagnie dans un état de soumission, lorsque ces mêmes colons peuvent quitter la petite colonie pour s'installer de manière indépendante sur des terres vendues à moindre prix par ailleurs<sup>39</sup>.

En Grande-Bretagne, l'échec de la compagnie d'émigration privée de Wakefield est reçu par le public comme un sabotage du gouvernement britannique. Wakefield, lui-même persuadé que les secrétaires aux colonies lui en veulent personnellement<sup>40</sup>, s'empresse de répandre la rumeur. Nombreuses sont les attaques dans la presse contre la politique coloniale du gouvernement:

«The melancholy farce of the New Zealand Company was fresh in the memory of all; and it was not to be supposed that men of sense would again be found to sacrifice, time, trouble and fortune and hopes to work out an enterprise, when all their efforts might be thwarted by the caprice or incapacity of a minister»<sup>41</sup>.

Mais l'échec de la Nouvelle-Zélande ne détruit pas pour autant les espoirs des wakefieldiens, d'autant que l'île de Vancouver va leur permettre d'envisager une dernière possibilité de colonisation, à la condition que le secrétariat aux Colonies comprenne enfin l'intérêt des plans. C'est avec cette idée à l'esprit que des projets de «colonisation systématique» sont proposés au gouvernement à partir de 1847. Le projet le plus élaboré émane d'un adepte convaincu de l'école wakefieldienne: James Edward Fitzgerald, qui rend public son plan en mai 1847 et en mars 1848, afin de contrer toute

<sup>38</sup> Wakefield, *Evidence before the Committee on Colonial Lands, British Parliamentary Papers*, 1836, xi., p. 614

<sup>39</sup> H.W. Petre, *The Settlements of the New Zealand Company*, 4<sup>e</sup> édition, Londres, 1842.

<sup>40</sup> La cible de ses attaques étant souvent James Stephen, le sous-secrétaire permanent aux Affaires coloniales, qu'il accusait de manipuler les ministres aux Colonies successifs.

<sup>41</sup> Fitzgerald, *The New Colony, op.cit.*, p. 9.

alternative ou tractation secrète au sein du *Colonial Office* en faveur de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Dans son introduction à *Vancouver's Island, the New Colony*<sup>42</sup>, Fitzgerald souligne à plusieurs reprises l'importance de l'île de Vancouver qui devient la dernière chance pour les Britanniques de réussir à construire une colonie saine et viable, reflétant enfin la grandeur de l'Empire. Il insiste clairement sur le fait que le public doit être tenu au courant des décisions politiques concernant la future colonie, afin de surveiller les tractations du *Colonial Office* et de mettre en évidence les incompétences du gouvernement. Il ne s'agit plus d'un bras de fer entre une compagnie d'émigration privée et le secrétaire aux Colonies, comme dans le cas de la Nouvelle-Zélande. Désormais la colonisation de l'île de Vancouver devient l'affaire du public et ce public éclairé et éduqué attend un plan de colonisation systématique qui tiendra compte des errements passés en matière de politique coloniale:

«And yet passing strange as it is, that our whole system, up to the present moment has been little better than a succession of experiments, as yet neither theory nor principle has been deduced... But a change is approaching... The mass is thinking and speaking everywhere of Colonization and the Colonial Office. Now it has been admitted by all that there have been great faults committed in our present colonies, and it is fancied that, had we to begin over again, we should manage matters in a different way... If we had the affair in our hands from the first all would have been all right! It is with some curiosity, then and with not little anxiety, that we hear a new Colony is about to be founded... It is the evidence of our advance or retrogression in the science of Colonisation, we therefore earnestly beg the attention of our readers to the present narrative»<sup>43</sup>.

La vivacité des propos de ce wakefieldien, converti à l'idée d'une science de la colonisation plutôt qu'à un art de la colonisation défini par son maître à penser, reflète l'atmosphère tendue des débats au Parlement sur le choix d'une politique de colonisation pour l'île. Comme nous avons pu le constater pour la Nouvelle-Zélande, la politique coloniale britannique semble marquée par un profond désintérêt pour tout investissement dans de nouvelles colonies, ne réagissant qu'à *posteriori* lorsqu'une situation de crise réclame un arbitrage dans l'urgence. Cette latence et cette inertie se constatent dans la gestion de la côte nord-ouest du Pacifique puisque l'histoire de la présence britannique dans cette région est marquée par une absence de planification et une léthargie caractérisée. Jusqu'en 1846, la colonisation de la région est inexistante. La présence britannique est maintenue par procuration par la Compagnie de la Baie d'Hudson, une compagnie de trappeurs à fonds privés, qui possède une charte d'exploitation commerciale sur pratiquement tout le territoire britannique en Amérique du Nord depuis 1670. Ce sont eux qui ont géré et protégé les intérêts de la Couronne, et plus pragmatiquement leurs intérêts d'*imperium in imperio*, lors des tentatives d'annexion américaine en 1845.

Ce type de pratique coloniale semble anachronique en 1846 et, en cela, la côte nord-ouest pacifique se distingue à plus d'un titre du reste des colonies anglaises. Le désintérêt du *Colonial Office* pour cette région est plus flagrant ici que dans le reste de l'Empire. De plus, en utilisant et en reconduisant au XIX<sup>e</sup> siècle une compagnie indépendante, mais à monopole commercial, comme agent colonial, la

---

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 3

<sup>43</sup> *Idem.* Fitzgerald publie son plan de colonisation à plusieurs reprises et rend public les débats et les rumeurs sur les plans de colonisation prévus par le secrétariat aux Colonies, *Vancouver's Island, Simmond's Colonial Magazine*, mars 1848 (un article consacré aux débats parlementaires sur l'île de Vancouver), puis *Vancouver's Island, The New Colony*, en août 1848, et enfin, à la suite du choix de la Compagnie de la Baie d'Hudson comme agent colonisateur, Fitzgerald s'ingurge contre cette décision, «in Vancouver's Island, the Hudson's bay Company and the Government», *Colonial Magazine*, septembre 1848, et *An Examination of the Charter and Proceedings of the Hudson's Bay Company, with reference to the grant of Vancouver's Island*, mars 1849, Londres.

Couronne britannique adopte des principes archaïques et mercantilistes qui étaient pratiqués en Inde jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Pourtant, le contexte a changé. En 1846, le «laissez-faire» triomphe des derniers bastions du mercantilisme, les lois sur les blés et les *Navigation Acts*. Le démantèlement de la Compagnie des Indes Orientales en 1824<sup>44</sup>, assorti de condamnations diverses et variées à l'encontre de ses officiers, semble marquer la fin de cette pratique coloniale d'un autre âge. Mais le maintien des droits commerciaux de la Compagnie de la Baie d'Hudson sur la région à l'Ouest des Rocheuses en 1821, et l'affirmation de l'exclusivité de ce monopole en 1838, attestent d'un manque de cohérence politique, ou d'un désintérêt caractérisé pour l'Ouest de l'Amérique du Nord britannique. Ce sont bien des raisons mercantiles qui confirment le choix du *Colonial Office* en faveur de la Compagnie en 1838 et qui pèsent en sa faveur dans le choix d'un agent colonisateur pour l'île de Vancouver. Maintenir la Compagnie et son organisation quasi-militaire dans cette région du Pacifique Nord permet à la Couronne d'assurer sans frais une présence britannique sur le territoire, de pacifier par une influence «civilisatrice» les Amérindiens, avec lesquels les trappeurs commercent, et de garder les Américains à distance.

Le désintérêt du *Colonial Office* est clairement dénoncé par la Compagnie de la Baie d'Hudson d'abord, puis par James Fitzgerald qui réclame au nouveau secrétaire aux Colonies, Earl Grey, des décisions rapides concernant la colonisation de la région au lendemain du traité de l'Oregon. La question est posée par la Compagnie dans un courrier du gouverneur Pelly (le gouverneur de la Compagnie au Canada) qui s'enquiert, au nom des directeurs de la Compagnie à Londres, des plans du *Colonial Office* pour cette région fraîchement acquise par traité, grâce aux efforts de ladite Compagnie. En réalité, les actionnaires de la Compagnie veulent savoir si le gouvernement britannique souhaite appliquer la clause de la Charte de 1838<sup>45</sup> qui lui permet de reprendre sous sa coupe toute partie de la région sous monopole commercial, dans le but d'y établir des colons<sup>46</sup>.

«I am directed by Earl Grey to acknowledge the receipt of your letter of the 24th of October last, and to return to you the following answer to it. Lord Grey is unable to announce to you any decision of Her Majesty's Government with regard to the colonization of the Oregon territory. His Lordship will be happy to receive and to consider with every disposition to accede to it, any specific proposal for that purpose which may be suggested to him either by the Hudson's Bay Company or any other person interested on the subject»<sup>47</sup>.

C'est donc forcé et contraint, sous la pression des candidatures, que le secrétaire aux Colonies va songer à ouvrir l'île de Vancouver à la colonisation. En dépit des critiques qui lui seront adressées ultérieurement par les partisans de la colonisation systématique, on constate qu'Earl Grey, à l'inverse des secrétaires d'Etat qui l'ont précédé, adhère pourtant aux idées d'une colonisation libre par le biais d'un agent colonial qui ne soit pas l'Etat. Les propos tenus à la chambre des Lords par Hawes, le secrétaire de Grey, et rapportés ici par Fitzgerald, témoignent à nouveau de l'absence de plan officiel pour la côte Nord-Ouest, deux ans après les premiers courriers échangés avec la Compagnie de la Baie d'Hudson. Le gouvernement semble avoir été pris de court:

«In his speech in the House of Lords, he says with one breath, how essential it is to the interests of the country that the island should be colonised, because, if not, it will be taken from us by Mormonites, or other persons, the scum of American society; and with the next breath he says, it is true there were

<sup>44</sup> La «East India Company», dont le monopole commercial est suspendu dès 1798

<sup>45</sup> La charte du 13 mai 1838 complète la charte du 6 décembre 1821 puisqu'elle donne à la Compagnie, le monopole exclusif du commerce avec les Indiens dans la région à l'ouest des Rocheuses pour 21 ans

<sup>46</sup> Lettre de Pelly à Grey, 7 septembre 1846.

<sup>47</sup> Lettre de Hawes à Grey, 14 décembre 1846.



parties anxious to go out to colonise the island, but what on earth did they pitch on Vancouver's Island for? There is Canada, there is New Holland, there is New Zealand»<sup>48</sup>.

Le choix du premier centre de colonisation pour la région porte sur l'île de Vancouver qui est recommandée par les différents rapports que le secrétaire aux Colonies Earl Grey se fait envoyer par la Compagnie. Le premier rapport fourni à Earl Grey est celui établi en 1842 par James Douglas, un employé de la Compagnie de la Baie d'Hudson, chargé de fonder un nouveau comptoir au nord de la rivière Columbia dans l'éventualité d'une annexion américaine. Ce sont donc les intérêts de cet empire que Douglas a à l'esprit et non celui de l'empire britannique ou d'un agent de colonisation. Ces maigres rapports sont généralement assez peu enthousiastes en termes de colonisation. Pourtant, ils vont circuler rapidement parmi le public et la presse spécialisée, et ils seront le support des débats au Parlement lorsque la question de la colonisation de la région sera évoquée. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, de nombreux articles galvaudent les propos des rapporteurs, prétendant que d'autres rapports, en défaveur de la Compagnie, sont conservés secrètement par le secrétaire aux Colonies. Seuls certains passages sont retenus qui, hors contexte, deviennent des dithyrambes en faveur de la «colonisation systématique». L'île de Vancouver devient le sujet de joutes entre les détracteurs du *Colonial Office* dans le public, le gouvernement et la Compagnie de la Baie d'Hudson. L'opinion publique soutient le plan de James Fitzgerald contre celui de la grande Compagnie qui devient le centre d'une campagne de dénigrement dans la presse, où l'on fustige son incapacité à coloniser, et où l'on soupçonne cet autre empire de préserver ses intérêts à l'encontre de ceux du public britannique.

James E. Fitzgerald est un inconnu pour le secrétariat aux Colonies; il ne fait pas partie de l'élite parlementaire; mais comme de nombreux réformateurs, il est convaincu que les décisions concernant l'Empire doivent désormais être prises en accord avec les électeurs et les futurs colons, et non plus dans le secret des cabinets ministériels:

«It is the policy of the Colonial Office to keep the public as much in the dark as possible as to the wishes, intentions and principles of the Government»<sup>49</sup>.

C'est donc à l'émergence d'une nouvelle conception de la politique coloniale que nous assistons dans la presse et au Parlement, ainsi qu'au développement d'un impérialisme populaire. Puisque le *Colonial Office* ne lui accorde qu'une audience relative, Fitzgerald expose son plan de colonisation pour l'île de Vancouver au grand public, pris ainsi à témoin, en espérant par ce biais contraindre le secrétariat aux Colonies à tenir compte du choix des électeurs. Son plan est motivé par les demandes des classes moyennes éduquées et il défend les principes de Wakefield en espérant retenter l'expérience de la colonisation de la Nouvelle-Zélande, dans de meilleures conditions:

«It was proposed to form a company similar to the first New Zealand Association, of those gentlemen to whom the public are accustomed to look up as a sufficient guarantee for the good faith of an enterprise... The waste lands of the Colonies are the property of the nation; they have been acquired by the power and character of the British race; for them they are or ought to be held in trust. When they are conveyed away from being the property of the nation to become the property of the individual, they should be so conveyed upon some general principles... We must and will have such a Colony

<sup>48</sup> Fitzgerald, *Vancouver's Island, the Hudson's Bay Company and the Government*, op.cit., p. 28.

<sup>49</sup> Fitzgerald, *Ibid.*, p.10.

there as that men of birth, intelligence, education and enterprize shall be willing and glad to join the it... a colony that shall be the worth representative of the interests, characters and dignity of this mighty empire - O that such had ever been the policy with our colonies»<sup>50</sup>.

### ***L'attribution de la colonisation à la Compagnie de la Baie d'Hudson - un choix atypique et contre nature?***

Le secrétariat aux Colonies ne fait pas réellement d'appel d'offre pour un plan de colonisation pour l'île de Vancouver. Earl Grey se contente d'attendre des propositions qui n'impliqueraient pas directement le gouvernement en termes financiers car la Couronne ne peut pas se permettre d'investir dans la construction d'une autre colonie. Il apparaît donc que le choix d'un agent de colonisation s'impose pour la région. En cela, la démarche est particulièrement novatrice. Jusqu'alors dans la construction du second empire britannique, l'habitude était de superviser chaque nouveau site de colonisation, en évitant de signer des chartes. Fitzgerald rappelle d'ailleurs à ses lecteurs les débuts de la colonisation de la Nouvelle-Zélande, lorsque le gouvernement de l'époque avait refusé de signer la charte de la *New Zealand Company*, soulignant ainsi les inconséquences de la politique impériale britannique depuis une dizaine d'années.

«Does MrHawes<sup>51</sup> recollect anything about the New Zealand Company? Does he remember that amusing scene so well described by MrWakefield, before a Parliamentary Committee? The interview a party of gentlemen who were about to emigrate to New Zealand had with Lord Melbourne ?<sup>52</sup> How this Lordship pronounced that man to be mad who, he was informed had sold his property and was waiting till the vessels were ready to take him to New Zealand... because they had taken active measures for carrying their views into operation before they had been assured of the views entertained at the Colonial»<sup>53</sup>.

Pourtant, le contenu des correspondances du secrétaire aux Colonies, Earl Grey, portant sur les «projets» de colonisation pour l'île de Vancouver trahissent en réalité des positions fort proches des principes de Wakefield. Il est clair que le nom de ce dernier ou ses idées ne sont pas évoqués aussi clairement, lui-même n'inscrivant que rarement son nom dans les documents officiels examinés par les instances parlementaires. Il demeure un paria pour le pouvoir, et sa cible privilégiée reste le secrétaire aux Colonies. Cependant, le choix de la Compagnie de la Baie d'Hudson comme agent colonisateur de la région du Pacifique Nord-Ouest et les consignes qui lui seront données sont, contre toute attente, et cela pour la première fois de manière officielle, fortement inspirés par les théories de colonisation systématique. Il apparaît donc que l'île de Vancouver est une colonie expérimentale pour le *Colonial Office* - la seule et unique tentative de ce type - et que ses choix de colonisation à priori

---

<sup>50</sup> Fitzgerald, *Ibid.*, p. 9.

<sup>51</sup> Le sous-secrétaire d'État aux Colonies de Earl Grey.

<sup>52</sup> Le secrétaire d'État aux colonies de l'époque.

<sup>53</sup> Fitzgerald, *ibid.*, p.10.]

antinomiques par rapport à sa ligne politique habituelle - ou son absence de politique - démontrent que les théories de Wakefield sont moins utopiques et moins confidentielles qu'ont bien voulu nous le faire croire les historiens de l'Empire, ainsi que ses propres admirateurs dont Fitzgerald lui-même, comme le suggère l'une de ces attaques répétées contre l'incompétence du secrétaire aux Colonies:

«The sale of land, the importation of labour with the price of land, the fixing of the price of the land so that enough labour can be imported to till the land sold, the destructive effect of making a large grants to any parties or companies, all these principles reiterated again and again are all forgotten. The uniformity of a Colonization system throughout all our colonies, to the attainment of which their labours were directed - this is treated as chimera»<sup>54</sup>.

C'est cette première et unique tentative de colonisation systématique par le *Colonial Office* que nous allons étudier, en examinant les principes et les recommandations évoqués dans la charte de colonisation accordée à la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1849. Il apparaîtra clairement que les plans de Wakefield adoptés ici servent à la fois les projets de l'Empire et ceux de l'empire commercial qui le représente dans l'île de Vancouver.

Les correspondances officielles entre le gouverneur de la Compagnie de la Baie d'Hudson, Pelly et Earl Grey, montrent que le choix de la candidature de la Compagnie est celui du *Colonial Office* depuis le début. Dès 1846, Grey se montre en effet fort intéressé par la candidature de la compagnie commerciale lorsque son gouverneur et ses directeurs commerciaux à Londres le pressent de prendre une décision. Au lendemain du traité de l'Oregon, le gouvernement britannique ne voit visiblement aucun intérêt particulier à se précipiter dans la colonisation de la région et n'en a, semble-t-il, nullement l'intention si l'on en juge par les différents rappels que le gouverneur Pelly envoie au secrétaire aux Colonies entre 1846 et 1848:

«I now address your Lordship with the view of ascertaining the intentions of Her Majesty's government as to the acquisition of lands or formation of settlements to the North of latitude 49 degree. The Hudson's Bay Company having formed an Establishment on the South part of Vancouver's Island, which they are annually enlarging, are anxious to know whether they will be confirmed in the possession of such land as they already possess»<sup>55</sup>.

Dans un courrier du 3 octobre 1846, Hawes fait allusion à un entretien entre Pelly et Earl Grey pendant lequel ce dernier s'était montré relativement ouvert au projet de la Compagnie, sans avoir consulté le gouvernement ou le Parlement sur ce sujet.

A la suite de cet entretien et dans le cours des correspondances qui suivent, Grey demande à la *Hudson's Bay Company* de lui fournir des détails sur leur plan de colonisation ou du moins sur leur projet concernant l'île de Vancouver. On apprend aussi que le gouverneur de la Compagnie est

<sup>54</sup> Fitzgerald, *Vancouver's Island, the Hudson's Bay Company and the Government*, op.cit., p. 24

<sup>55</sup> Pelly à Grey, 7 septembre 1846, *British Parliamentary Papers, Colonial Papers relating to Vancouver's Island*

personnellement reçu par Grey à plusieurs reprises. Cependant, aucune précision n'est demandée à Fitzgerald sur sa candidature, pourtant déposée en 1847. Mais le public et les parlementaires ne sont pas dupes. La campagne contre la candidature de la Compagnie, alimentée par Fitzgerald lui-même et par quelques éminents parlementaires détracteurs de Grey<sup>56</sup>, se déchaîne au cours de l'année 1848 lorsque les débats sont portés devant le Parlement, et lorsque deux recours sont déposés devant le *Privy Council*. Devant tant d'adversité de la part du public, la Compagnie de la Baie d'Hudson publie en 1848 une sorte de manifeste de plus de 170 pages, vantant ses mérites auprès de Earl Grey, à qui l'ouvrage est adressé. En réalité, ce dernier est surtout destiné à convaincre les parlementaires et l'opinion publique. L'auteur, R. Montgomery Martin, prend en compte chaque point avancé par les détracteurs de la Compagnie - dans la presse ou au Parlement - et y répond patiemment en citant différents rapports et courriers, *in the hope that my enquiry might be useful to many who wish to be better acquainted with the facts of the case*<sup>57</sup>... James Fitzgerald y répond en adressant un autre pamphlet au public, dénonçant la publication de Martin et la présentant comme un tract déguisé et publié en sous-main par le gouvernement<sup>58</sup>. A l'appui de ses accusations, Fitzgerald mentionne notamment quelques extraits de documents cités par Martin, dont seul le *Colonial Office* posséderait les originaux.

C'est bien dans cette valse hésitation que le public joue son rôle de contre-pouvoir. Alors qu'à la lecture des premiers courriers échangés entre le *Colonial Office* et la Compagnie, on pouvait s'attendre à une décision rapide en faveur de cette dernière; mais les interventions de Fitzgerald dans la presse, la publication de ses manifestes en faveur de la colonisation systématique, la dénonciation de l'alliance Compagnie-*Colonial Office*, les critiques contre Earl Grey et son discours anti-réformisme, freinent considérablement la décision du secrétaire aux Colonies qui, désormais, doit compter avec l'approbation du grand public<sup>59</sup>. La fréquence des courriers entre Grey et la Compagnie varie selon l'intensité des débats dans la presse et les accusations de malversation de la part de Fitzgerald.

«If the House of Commons would prevent that interesting and important coast remaining a desert, or becoming a farm for a City corporation<sup>60</sup> - if they would not retrograde in the Art of Colonization, and throw to the winds all the knowledge and experience which recent experiments ought to have taught them, they will insist on the Ministry pausing before they make this grant to the HBC»<sup>61</sup>.

Aussi, devant les réactions virulentes des électeurs, les décisions se font attendre, la charte de colonisation destinée à la Compagnie est révisée par deux fois. Le *Privy Council* demande des garanties sur la colonisation et insiste pour qu'elles soient inscrites dans la charte. La pression exercée par le public est visiblement présente au moment des conclusions finales, plus qu'au Parlement où la longueur des débats sur le sujet semble avoir éloigné quelques parlementaires au moment du vote. La majorité en faveur de la Compagnie de la Baie d'Hudson est mince. Mais en dépit du deuxième recours de ses opposants auprès du *Privy Council*, le choix du Parlement est confirmé le

<sup>56</sup> «Colonization of Vancouver's Island, Substance of the Speech of Lord Monteagle in the House of Lords», *Hansard's Parliamentary Debates*, 24 août 1848 (sans doute publié par Fitzgerald lui-même).

<sup>57</sup> R. Montgomery Martin, *The Hudson's Bay Company's Territories and Vancouver's Island, with an exposition of the chartered rights, conduct and policy of the Honorable Hudson's Bay Corporation*, Londres, 1848

<sup>58</sup> James E. Fitzgerald, *An Examination of the Charter and Proceedings of the Hudson's Bay Company, with reference to the grant of Vancouver's Island*, Londres, 1849.

<sup>59</sup> On constate par exemple que le premier élan enthousiaste du secrétaire aux Colonies (lettres du 3 octobre 1846, 14 décembre 1846, 2 février 1847) est tempéré par des contraintes extérieures et des plaintes du public à partir de cette date. Dans son dernier courrier en février 1847, Grey regrette les promesses trop rapides faites à Pelly, et il ne le recontacte que le 25 février 1848

<sup>60</sup> Fitzgerald fait référence à l'autre branche commerciale de la Compagnie de la Baie d'Hudson dans cette région du Pacifique nord-ouest, la compagnie de Puget Sound, essentiellement liée à la production agricole pour la Compagnie mère.

<sup>61</sup> Fitzgerald, *The New Colony, op.cit.*, p. 16.

31 octobre 1848, non sans précautions très wakefieldiennes ajoutées à la charte. L'ensemble ressemble à un compromis entre les deux plans: celui de la Compagnie qui souhaite préserver son autorité commerciale sur la région en cumulant les fonctions d'agent colonisateur, et celui de Fitzgerald qui met essentiellement en relief le rôle de la colonisation britannique.

Suivant les recommandations de Earl Grey, les membres du *Privy Council*<sup>62</sup> considèrent comme des atouts efficaces les avantages offerts par la présence des officiers de la Compagnie en matière d'encadrement des colons. Ainsi, en dépit des critiques incessantes contre la Compagnie de trappeurs et le *Colonial Office*, c'est dans le cadre d'une réflexion au sein du gouvernement, certes motivée par le public, que se fait le choix d'un agent de colonisation. Pour la première fois dans l'histoire de l'empire au XIX<sup>e</sup> siècle, le *Colonial Office* amorce en amont une réflexion prospective sur une colonie. C'est à partir de l'estimation des besoins de la future colonie, en réfléchissant à la gestion du territoire que le choix officiel va se porter sur un agent colonisateur pouvant apporter un encadrement militaire, une connaissance du terrain et des Indiens - évitant ainsi les pièges des tentatives précédentes, notamment en Nouvelle-Zélande.

***Un plan de colonisation systématique - contre toute attente, l'île de Vancouver devient une colonie expérimentale.***

Wakefield et ses adeptes ont admis la construction coloniale du premier empire britannique et notamment les colonies à charte. A l'occasion de l'ouverture de l'île de Vancouver à la colonisation, le gouvernement britannique revient à cette pratique ancienne, et y consigne les droits et les devoirs de la compagnie privée à qui est confiée la charte. La charte du 13 janvier 1849 insiste longuement sur le rôle d'agent colonisateur de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Il semble que des précautions soient prises pour éviter toute controverse dans le public sur le choix final de la Compagnie. Grey, anticipant visiblement des réactions partisans de la part des réformateurs, recommande des précautions liminaires - suivant d'ailleurs en cela les recommandations de Fitzgerald dans son dernier ouvrage:

«I am now directed by Earl Grey to observe, that while he himself feels no doubt that, under the terms of the grant already proposed, it would neither be the inclination of the Hudson's Bay Company, nor in their power, even if so inclined, to depart from this understanding as to the objects with which the grant to them of Vancouver's Island was contemplated, it appears to his Lordship, that it might be for the interests of the Company, in order not to leave any grounds for the jealousy of their intentions, which it appears, from recent Parliamentary discussions, is entertained in other quarters, that there should be introduced into the grant a formal condition that...»<sup>63</sup>.

Earl Grey, dans cette lettre à Pelly, précise que des garanties devront être inscrites clairement dans la charte pour rappeler à la Compagnie et au public, qui suit toujours de près l'élaboration du plan de colonisation, que ce ne sont pas des raisons mercantiles qui président à l'ouverture d'une colonie dans l'île de Vancouver, mais bien des principes de «colonisation systématique». La charte ne compte pas moins de cinq références à la mission unique et centrale de la Compagnie, et le texte officiel est

<sup>62</sup> Le *Council* se réunit sous la présidence de Lord Bathurst, le 31 octobre 1848, pour réviser et finaliser la charte de colonisation. Leur compte-rendu tient compte des remarques de Earl Grey sur la nécessité d'introduire des garanties et des principes dans la charte. Les amendements proposés sont en fait inspirés des principes de Wakefield.

<sup>63</sup> Hawes à Pelly, 4 septembre 1848

ponctué de garanties et de mesures de précaution (*upon condition that, Provided always, and to the intent that..., this present grant is made upon the condition that...*). La plus importante d'entre elles prévoit, de manière détaillée, les progrès de la colonisation que la Compagnie devra réaliser en deux ans, avec un retrait de la charte de colonisation à ladite Compagnie au bout d'une période de cinq ans si les résultats ne sont pas satisfaisants. On retrouve à nouveau, dans l'extrême précision de l'élaboration de la charte, le souci de plaire aux électeurs.

En plus des diverses garanties demandées à la Compagnie, Grey, reprenant à son compte les principes de Wakefield, va suggérer au *Privy Council* des amendements à la première charte. Ils ont tous trait à l'introduction d'un plan de colonisation systématique. Grey, en effet, n'est pas un détracteur des idées de Wakefield comme le font croire Fitzgerald et Wakefield lui-même. D'ailleurs, sous le titre de Lord Howick en 1831, il introduit pour la première fois le principe de la vente des terres sous contrôle des autorités, et à un prix qu'il imagine suffisant, en Nouvelle-Galle-du-Sud et en Australie du Sud<sup>64</sup>. De même, en 1844, il dirige le comité parlementaire sur la colonisation de la Nouvelle-Zélande et il prend à plusieurs reprises la défense des nouveaux colonisateurs. Après sa nomination au *Colonial Office*, il propose à Charles Buller de devenir avocat général auprès du secrétariat aux Colonies.

Ainsi, pour la première fois, les idées des nouveaux colonisateurs vont être appliquées officiellement. Dans la charte de colonisation, qui devient donc un plan de colonisation, Grey insiste, comme Wakefield, sur le réinvestissement des sommes recueillies par la vente des terres dans la création d'infrastructures pour la colonie et dans le financement des frais d'émigration des colons.

«...the Company shall not derive any pecuniary profit from the undertaking, but shall apply all funds arising from the sale of lands or minerals towards the colonization and improvement of the island...the remainder should be expended either in sending out emigrants or in providing for the cost of roads and buildings, and other necessary charges for the settlement of the island»<sup>65</sup>.

Il précise également le principe de la vente des terres qui doit se faire selon un prix «juste» (*at a reasonable price*<sup>66</sup>), pour permettre l'accès à la propriété à un certain nombre de colons de qualité, afin d'éviter la spéculation sur les terres, ainsi que l'arrivée de colons non-désirables dans l'île.

Dans les mois qui suivent la signature de la charte, la Compagnie de la Baie d'Hudson investit dans une publication destinée à attirer les colons<sup>67</sup>. Les recommandations du gouvernement concernant les principes de colonisation sont clairement précisées dans les premières pages. La Compagnie paraît souhaiter se conformer à la charte, en dépit des critiques de ses détracteurs sur son antipathie pour la colonisation, perçue comme source de conflits et de compétition. En vérité, il semble que la Compagnie suive les principes édictés par le gouvernement et ceux recommandés par ailleurs par Wakefield, car cet empire dans l'empire y trouve, dans la pratique, des avantages insoupçonnés.

Wakefield, lorsqu'il envisageait la construction de sa première colonie expérimentale en Nouvelle-Zélande, prévoyait que la *New Zealand Company* recevrait dans sa charte le droit de gérer un certain territoire, vendant les terres au prix juste, et construisant progressivement une colonie de propriétaires terriens, partant du centre de la colonie vers la périphérie, recréant ainsi une sorte d'Angleterre

<sup>64</sup> J.S. Marais, *The Colonisation of New Zealand*, Oxford University Press, 1927, chapitre 1

<sup>65</sup> Hawes à Pelly, 4 septembre 1848.

<sup>66</sup> *Charter of Grant of Vancouver's Island to the Hudson's Bay Company*, 13 janvier 1849.

<sup>67</sup> *The Colonisation of Vancouver's Island, An Examination of the Proceedings*, n.s., Londres, 1849, p. 62.

pastorale. L'argent provenant de la vente des terres serait réinvesti dans les frais d'émigration des futurs ouvriers agricoles sous contrat, une population essentiellement composée de jeunes couples. Progressivement émergerait une société à l'image de la mère-patrie, recevant les mêmes garanties politiques qu'en Grande-Bretagne, c'est-à-dire un gouvernement représentatif (*self-government*<sup>68</sup>) donnant une certaine autonomie de gestion aux colons à cette nouvelle élite coloniale issue des classes moyennes, sans pour autant créer une démocratie bourgeoise.

Si l'on compare les pratiques de la Compagnie de la Baie d'Hudson, - telles qu'elles sont dénoncées par son premier gouverneur Blanshard au moment du premier bilan de 1851 - et l'utopie coloniale envisagée par le théoricien, on constate une similitude flagrante entre les propositions de Wakefield et la politique coloniale suivie par la Compagnie dans l'île de Vancouver. Pourtant, comme l'avaient prédit les nombreux détracteurs de la Compagnie, en dépit des recommandations de la charte de colonisation, les pratiques hégémoniques de l'empire commercial président à la construction coloniale de l'île. Son premier gouverneur, Blanshard, nommé par le *Colonial Office* pour son indépendance vis-à-vis de la Compagnie, est obligé de constater, impuissant, que la colonie est en fait dirigée par l'officier en chef de Fort Victoria, James Douglas, qui prend ses instructions du «gouverneur» ou du comité directorial à Londres. Il s'agit d'une arrivée massive de colons «indépendants», dont la présence et les tentatives de spéculations pourraient perturber le monopole commercial de la Compagnie, qui s'est reconvertie dans l'agriculture par l'intermédiaire de la *Puget Sound Company* et qui espère développer une industrie minière. Douglas applique donc la théorie du prix «juste», en surévaluant le prix de vente des terres autour de Fort Victoria, et en ajoutant une clause à la vente. Les futurs colons doivent investir en Angleterre, avant leur départ, sans avoir vu les terres, pour un minimum de cent acres, assorti de l'obligation de recruter et de payer le transport d'ouvriers agricoles. Le colon est ainsi recruté en amont et contrôlé par la colonie qui agit comme un agent colonial, comme le souhaitait Wakefield. Blanshard dénonce ce fait au *Colonial Office*, en rajoutant que les officiers de la Compagnie ont réservé les meilleures terres autour du centre de la colonie pour eux, le prix fixé par celle-ci étant inférieure au prix public, et les rares colons indépendants sont relégués à la périphérie.

«The policies pursued by the HBC tend to exclude free Settlers and reserve the island either as an enlarged Post of their own, or a desert»<sup>69</sup>.

Par cette politique anti-coloniale, la Compagnie crée pourtant le contexte d'une colonie wakefieldienne. A la veille du bilan officiel de colonisation, le nombre de colons indépendants s'élève à une personne, le Colonel Grant, qui abandonne d'ailleurs la colonie par la suite. Cependant, en 1850, la Compagnie finance la venue d'un premier bateau d'émigrants recrutés à Londres. Cette première vague de colons est composée d'hommes et de femmes, essentiellement des ouvriers agricoles sous contrat avec la Compagnie (74 exactement), et de couples issus de la *gentry* que Douglas installe, sous son contrôle, comme intendants de ses fermes à la périphérie<sup>70</sup>. La rhétorique de la sélection du colon, comme l'a exposé à nouveau Wakefield en 1849 dans *The Art of*

<sup>68</sup> Il est déjà garanti par le *Colonial Office* aux colons britanniques dans la Charte de l'île de Vancouver du 13 janvier 1849.

<sup>69</sup> Témoignage de Richard Blanshard, *Report of the Select Committee on the Hudson's Bay Company*, p. 290

<sup>70</sup> En 1850, la colonie compte 187 hommes, 35 femmes, et 33 enfants (Colvile à Pakington, 24 novembre 1852, *Record Office Transcript, HBC*, vol.726).

*Colonization*, se retrouve dans la correspondance officielle de la Compagnie, qui semble l'adopter implicitement:

«The Committee of the Hudson's Bay Company believes that some of the worst evils that afflict the Colonies have arisen from the admission of persons of all descriptions, with no regard on the character, means, or views of the immigrants. They have therefore established such conditions for the disposal of lands that they trust will have the effect of introducing a just proportion of labour and capital, and also of preventing the ingress of squatters, paupers and land speculators. The principle of selection without the invidiousness of its direct application, is thus indirectly adopted»<sup>71</sup>.

Il apparaît donc clairement que les principes et les conclusions du plan de Wakefield, qui annoncent la construction de colonies autonomes, certes, mais sous contrôle strict d'un agent colonial autoritaire présidant aux choix politiques et financiers au début de la phase de colonisation, conviennent à la Compagnie de la Baie d'Hudson puisque cette dernière peut maintenir ses pratiques autoritaires et oligarchiques sur les premiers colons de l'île de Vancouver. Malheureusement, l'aspect social de la construction coloniale, qui représente la clef de voûte de la colonisation systématique selon Wakefield, échappe souvent aux autorités coloniales. La Compagnie de la Baie d'Hudson reconnaît du moins la nécessité de recruter le colon, même si ses objectifs sont plus motivés par un désir de contrôler les futurs colons et de préserver ses acquis.

Cependant, en suivant, pour la première fois dans la construction d'une nouvelle colonie, les principes de Wakefield dans son ensemble, c'est-à-dire le recrutement de quelques familles de la classe moyenne comme base de la *gentry* coloniale et une grande majorité de colons sous contrat comme classe inférieure, la Compagnie de la Baie d'Hudson va expérimenter les résultats de cette politique, à ses dépens. Dès son premier plan de colonisation systématique en 1829, Wakefield attribue aux classes moyennes un rôle essentiel dans la construction coloniale comme leaders d'une élite politique, morale et sociale. Il les envisage comme les agents d'un impérialisme populaire, en raison de la conception conservatrice de la construction des nouvelles colonies. Ils représentent ce que la Grande-Bretagne compte de meilleur et doivent, à ce titre, préserver les valeurs qu'ils représentent, dont un sens aigu du patriotisme. Dans le cadre du microcosme colonial de l'île de Vancouver, cette petite élite coloniale créée de toute pièce par la Compagnie de la Baie d'Hudson va en moins de cinq ans mettre en péril le pouvoir de la grande Compagnie, en rentrant en compétition pour le contrôle du pouvoir colonial<sup>72</sup>.

Ainsi la colonisation de l'île de Vancouver est-elle expérimentale, mais par inadvertance. Les plans de Wakefield, ou plus simplement les plans dits de colonisation systématique, sont choisis pour cette tentative exceptionnelle à bien des égards, non par nécessité absolue de tester la validité d'une théorie coloniale mais en raison de divers facteurs. En vérité, ce sont plusieurs volontés conjuguées, dont les raisons diffèrent radicalement, celle du public, celle du secrétaire aux Colonies, celle de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui sont à l'origine de ce choix particulier. C'est visiblement ce manque d'adhésion unanime au plan de colonisation clairement reconnu comme wakefieldien, qui a amené les historiens de l'Empire à ne pas mentionner l'île de Vancouver comme un exemple de mise en pratique de la colonisation systématique.

<sup>71</sup> Archibald Barkley à James Douglas, 17 décembre 1849, correspondance inward, HBC, *Public Archives of British Columbia*.

<sup>72</sup> Françoise Le Jeune, *Discours colonial sur la colonisation féminine au XIX<sup>e</sup> siècle. L'exemple de la Colombie Britannique (1849-1871): étude de correspondances privées et publiques*, thèse de doctorat nouveau régime, janvier 1997.



Adrien Lherm, p. 105-125

→ L'apparition d'Halloween en Colombie Britannique : réinvention pacifique d'une fête atlantique ?

Bien inscrite dans les travaux et les jours des communautés paysannes du Royaume-Uni de l'époque moderne, la fête d'Halloween surgit tardivement dans les sources outre-atlantiques: au mitan du xix<sup>e</sup> siècle. C'est-à-dire précisément au moment où elle disparaît du calendrier festif anglais, victime de la «grande transformation» du pays, selon l'expression du sociologue Karl Polanyi.

Ce chassé-croisé pose problème. Pourquoi une très vieille fête peu à peu tombée en désuétude de ce côté-ci de l'Atlantique surgit-elle dans les colonnes des périodiques des rives du Pacifique; dans une Colombie britannique qui constitue un prolongement de la métropole sur le Nouveau Continent, et dans un environnement social, économique et culturel qui connaît un semblable processus de «modernisation»? Pour répondre à cette question, il convient en premier lieu de se demander si les usages sont les mêmes d'un monde et d'une époque à l'autre? Comment l'ancienne célébration disparue d'Europe est-elle observée dans l'extrême ouest canadien? Est-elle copiée à l'identique? Ou adaptée à un nouveau contexte? L'analyse des étapes et des modalités de son implantation révèle les motivations spécifiques, sociales, identitaires et culturelles qui ont présidé à sa renaissance américaine. Partant, quel horizon de référence la fête d'Halloween des Canadiens occidentaux regarde-t-elle dans les années 1890-1900? L'immensité ouverte du *Pacific Rim* ou le patchwork des vertes campagnes anglaises tissé par les siècles? Désigne-t-elle l'avenir d'une province et d'un «hémisphère occidental» en plein développement qui est centré sur l'idée de progrès, ou bien les anciens parapets d'Europe, britanniques, voire calédoniens, autour d'un passé mythifié qu'on pourrait appeler un passé recomposé?

### ***Présence-absence pacifique d'une fête britannique ancienne?***

### **Un modèle de fête:Halloween dans le Royaume-Uni moderne**

À l'époque moderne, au Royaume-Uni, Halloween indique la fin de la période des grands travaux agricoles. Ouvrant sur l'hiver, la fête conserve l'aspect de charnière saisonnière qu'elle a hérité des Celtes. Selon les documents consultés (almanachs, pamphlets religieux, récits de voyage, collections d'antiquités), elle marque un repère du calendrier des communautés agricoles qui est célébré par l'ensemble de leurs membres, et ce de manière presque officielle. Son théâtre est le foyer, mais aussi l'espace public, les chemins et les rues, les *commons* et les places, les champs et les prairies, les monts et les vaux. Munis de brandons, les chefs de famille, ou les autorités villageoises, effectuent d'abord le tour des exploitations ou des finages afin de les protéger des esprits mauvais qui sont censés rôder dans les airs au cours de cette nuit. Ils laissent ensuite le devant de la scène aux pauvres qui se déguisent pour faire la visite des riches foyers et sommer leurs hôtes de leur donner

de quoi alimenter leurs banquets nocturnes. De leur côté, les femmes et les jeunes assurent une sorte de justice populaire puisque la fonction d'affichage public des inimitiés leur est déléguée pour un soir. Enfin, les vivants font une large place au surnaturel, en particulier aux morts qu'ils invitent à prendre part aux activités et aux divertissements de la soirée.

L'inversion temporaire de la hiérarchie, de la composition du groupe et des normes de comportement quotidien de ses membres n'a cependant rien de subversif. En fait, elle contribue à renforcer la cohésion de la communauté et même à étayer ses prescriptions. Gare en effet aux déviants. Ils seront ou bien les victimes prioritaires des charivaris mis en œuvre par les jeunes, ou bien les sujets privilégiés des prédictions funestes énoncées par les femmes! La bienveillance des élites, qui se prêtent de bonne grâce aux jeux et perquisitions nocturnes, réactive par ailleurs le pacte social d'obéissance car elle consolide l'assise du patronage que celles-ci exercent sur l'ensemble des membres du groupe. Tous, du reste, participent à la soirée -dominants/dominés, hommes/femmes, adultes/jeunes, vivants/morts- ce qui assoit la cohérence de la collectivité. De surcroît, une fois les visites terminées, l'inversion prend fin. Chacun se retrouve alors réinstallé dans son «rang» pour festoyer avec ses semblables. La licence, éphémère, bien encadrée et ritualisée, aboutit donc à consolider la structure sociale prépondérante.

À côté de ces traits génériques fondamentaux, Halloween est sujette aux déclinaisons idiomatics locales. Elle suit de fait les évolutions des communautés qu'elle organise et dont elle reflète en même temps l'agencement et les valeurs. Comme elles, à partir des années 1750, elle tend à décliner pour quasiment disparaître du paysage anglais à la fin du siècle suivant. En effet, la modernisation du royaume voit les grandes villes remplacer les petits villages, l'industrie supplanter l'agriculture, les principes du monde contemporain succéder aux fondements socio-culturels traditionnels soulignés par la célébration d'Halloween. L'individualisme, la mobilité sociale, la démocratisation juridique et politique se substituent à la rigidité des ordres, à l'inscription des personnes dans des corps intermédiaires pourvoyeurs d'identité, au culte de la hiérarchie, à la prescription des statuts et des comportements. Par ailleurs, la valorisation accrue du travail et de l'argent implique une péjoration des fêtes, qui sont désormais synonymes de perte de temps. En outre, la famille et l'intimité sont sanctifiées et priment dorénavant sur les manifestations publiques. Plus question d'intrusion de pauvres hères chez les riches, encore moins de quêtes collectives. Ces pratiques passent pour des extorsions abusives et des transgressions d'une propriété devenue inviolable.

Au demeurant, le procès de «civilisation des mœurs» a conduit les élites locales à se désengager des rites populaires. Dès lors, la culture de la distinction qui se met en place dans une société qui aspire déjà largement à devenir *middle class* incite de plus en plus de Britanniques à en faire autant. Ceci marginalise des fêtes traditionnelles qui sont à présent désencadrées, plébéiennes, de fait licencieuses, donc perçues comme dangereuses, et en définitive rejetées par des contingents croissants de contempteurs. Enfin, le poids des attaches locales ne saurait plus être de mise dans une société qui tend à s'homogénéiser. L'élargissement de la communauté imaginaire qu'est la nation s'effectue au prix du rabotage des aspérités et des identifications étroitement locales, au nombre desquelles figure Halloween.

**Halloween au bord du Pacifique:fête absente? fête silencieuse?**

Ces grands principes organisateurs de la société contemporaine sont aussi à l'œuvre dans le Nouveau Monde britannique; et ce, dès les origines d'une colonisation fondée sur l'exploitation des ressources et sur une conception utilitariste de l'environnement, voire des relations sociales. L'individualisme est prégnant sur la frontière qui inclut au moins jusqu'à la fin du XIXe siècle la côte pacifique canadienne. Dans les établissements pionniers, les conditions sont fort semblables, les distinctions sociales moins flagrantes qu'en métropole et l'autorité partagée. Chacun peut prendre part aux assemblées qui dictent les règles de vie locales. L'organisation en ordres, la différenciation très claire des statuts, la culture de la hiérarchie sur lesquelles les fêtes d'ancien modèle s'appuyaient, et qu'elles exprimaient, se font d'autant moins patentes. Enfin, plus généralement, un continent entier, et notamment ses marges centrales et occidentales, restent à bâtir. De Halifax à Toronto, puis de Kamloops à Victoria, il n'est pas question de gaspiller le temps en joyeusetés superfétatoires! L'éthique contemporaine du travail rencontre ici plus qu'ailleurs les contraintes de la nature et la nécessité de sa maîtrise. On ne s'étonne pas que dans ce contexte matériel et socio-culturel les anciennes fêtes britanniques ne soient guère visibles, qu'elles ne fassent pas l'objet de descriptions détaillées dans les sources écrites, et qu'Halloween en particulier ne figure pas dans ces dernières avant la deuxième moitié du XIXe siècle.

La mention de la célébration d'octobre surgit d'abord dans les almanachs, mais les références initiales sont très ponctuelles. Aux États-Unis et en Ontario, il faut attendre la fin des années 1870 pour que son nom soit reporté régulièrement. Et en Colombie britannique, ce n'est que vers 1890 qu'il fait une apparition durable. Il est vrai que le peuplement de la province est récent, en quelque sorte consécutif aux travaux du *Canadian Pacific*. De même, si la mention entre dans les périodiques ontariens et américains (quotidiens, magazines, revues spécialisées pour les femmes et pour les enfants) dès les années 1870 en tant que passage obligé de la fin d'octobre, elle ne devient récurrente que vers 1890. Elle s'y fait tout d'abord très sommaire.

Cet aspect laconique, s'il s'explique par le contenu succinct des publications du moment, tel le *Victoria Daily Colonist*, laisse toutefois penser que la fête n'est pas inconnue des populations concernées. En effet, silence ou ellipse ne signifient pas forcément absence de l'objet, mais éventuellement prétérition de ce dernier. De fait, si la célébration figure d'abord en tant que simple référence, c'est qu'elle correspond dans les têtes à une évidence et que ses pratiques relèvent de l'immanence. L'observance allant de soi, point n'est besoin d'explication. Aussi préexiste-t-elle sans doute à sa «médiatisation» soudaine et ponctue-t-elle ici et là l'agenda de certaines petites communautés locales composées majoritairement d'émigrés britanniques. Ces derniers ont conservé sa mémoire et entretenu ses anciens usages. Bref, ils ont reproduit dans l'environnement villageois canadien le modèle de fête traditionnel. Au demeurant, d'autres allusions sporadiques contredisent l'idée d'un paysage complètement réfractaire aux vieilles scansions joyeuses des communautés rurales anglaises. Des traces de célébrations séculaires, et des prémices ou des équivalences d'Halloween, sont repérables dans les publications bien avant que celle-ci n'y soit d'abord furtivement évoquée, puis longuement détaillée et promue.

Dès les années 1860, de la fin octobre à la mi-novembre, des faits divers témoignent soit de certains anciens usages du 31 (farces, bûchers, superstitions), soit d'observances contiguës. Les mineurs gallois et écossais de Nanaimo, les sociétés orangistes de Victoria ou de Vancouver, commémorent le 5 novembre, *Gunpowder Plot* ou *Guy Fawkes' Day*. *Bonfire Night*, la veille joyeuse et informelle de cet anniversaire politique suivi depuis 1606 en métropole, s'est développée par proximité avec la date du 31 octobre, puis par captation et même par véritable phagocytage de ses pratiques. De plus, les périodiques consultés indiquent les fêtes des récoltes, les actions de grâces et la Toussaint. Or, ces célébrations de l'abondance et de la mort ont partie liée avec l'ancienne Halloween en Angleterre. Par ailleurs, l'intervalle qui va de la fin d'octobre au début de novembre constitue un moment privilégié

pour les réunions mondaines dans les premiers établissements de la province. Des clubs écossais, tels les associations de St André et les cercles calédoniens, puis des groupements britanniques comme les Enfants d'Angleterre, les Fils de l'Empire ou les Filles de St George, voire des assemblées irlandaises à l'instar de certaines sociétés de St Patrick, choisissent cette période pour ouvrir l'année sociale, un peu comme Halloween pouvait inaugurer le temps de l'hiver. En définitive, la soirée d'octobre -ou à défaut sa mémoire- s'inscrit en filigrane derrière ces références. Ceci autorise à penser qu'elle est alors connue voire suivie dans son modèle ancien par une partie des populations locales. Les circonstances de son épiphanie ultérieure cautionnent cette hypothèse.

### ***L'apparition d'Halloween, élaboration d'une nouvelle fête?***

#### **Effets de réel d'un discours inédit: l'établissement d'une nouvelle fête**

Vers les années 1880 quelques mentions relatives à Halloween apparaissent explicitement dans les périodiques de Colombie britannique. Au début de la décennie, les journaux renvoient rapidement aux manifestations et aux débordements auxquels cette fête donne parfois lieu ailleurs, aux États-Unis, ou dans le reste du Dominion: parades en faveur du Républicain Blaine le 31 octobre lors de la campagne présidentielle de 1884 à New York, chahuts étudiants à Toronto à partir de la même année. Ici et là ensuite, des bandes de jeunes gens font subir charivaris et tours pendables aux parias locaux ou prennent temporairement possession de la rue sur le mode ancien de l'inversion colorée et sonore, éventuellement informelle, spontanée et licencieuse, parfois un peu beaucoup plébéienne. Ces pratiques rapportées par les sources ne surgissent sans doute pas dans les communautés sous leurs formes traditionnelles *ex nihilo*. Leur apparition corrobore l'hypothèse selon laquelle la vieille fête précède sa publicité. En tout état de cause, dix ans plus tard, à en juger par les nombreux et copieux articles qui dorénavant traitent d'elle, la célébration est bien installée dans la province. Mais l'observance dont il est question alors dans les journaux n'a plus grand chose à voir avec la franche réjouissance des années et des siècles précédents; et ce, malgré la mise en avant répétée des héritages et des filiations. Au reste, l'accent porté dans les comptes rendus sur l'aspect traditionnel de la fête s'avère à présent fort suspect. En tout cas, il fait naître des interrogations sur ses motivations.

En effet, à partir des années 1890, Halloween ne cesse plus d'être annoncée, relatée et commentée dans les périodiques. La fête fait l'objet d'une médiatisation qui l'inscrit bientôt comme une date majeure dans l'horizon d'automne local et provincial, mais aussi comme une tradition soi-disant ininterrompue et immémoriale. La mention d'une «bonne vieille» observance, «à l'ancienne (mode)», est accompagnée d'adjectifs qui renchérissent sur son caractère populaire suranné mais «jamais démenti», «toujours d'actualité», «traditionnel», «coutumier» etc. Catégoriques, ces qualificatifs, attachés à la référence au point de devenir en quelques années de véritables *topoi*, rompent court à toute autre sollicitation d'information. La notion de tradition, bien martelée, crée un effet de réel qui impose l'idée de continuité de la célébration et rend cette dernière incontestable. Elle écarte soigneusement la question de ses attendus comme de ses sous-entendus. Nulle part il n'est signalé que la fête, dont le canevas a manifestement beaucoup changé, a pu faire l'objet d'une nouvelle élaboration, ni expliqué pourquoi elle a dû être reformulée.

Peut-être les journalistes utilisent-ils, année après année, les mêmes patrons pour la confection de leurs articles, mais les schémas initiaux de présentation et la répétition systématique dont ils font l'objet évoquent autant une volonté prescriptive et normative que l'inertie rédactionnelle. Derrière les facilités d'écriture existent des enjeux idéologiques non moins déterminants, dont la fête est le vecteur. *La fête?* Il s'agit plutôt d'une nouvelle fête, qui reprend certains éléments de l'ancienne mais en détourne le sens. La série d'articles définit un nouveau modèle de réjouissances pour imposer des usages remaniés, et enterrer le vieux paradigme «halloweenien» dont les formes apparaissent trop licencieuses, potentiellement incontrôlables, voire subversives. Mais avant de comprendre les significations et les tenants de la version festive ainsi reconstruite, il importe de la décrire.

### **Nouveaux acteurs, nouvel espace, nouvelles pratiques:reconfiguration de la fête et invention de l'Halloween contemporaine**

L'observance vantée et célébrée en Colombie britannique au tournant du siècle ne rappelle que par son nom, sa date, et quelques rites, celle suivie un siècle plus tôt dans les campagnes de la métropole ou celle ponctuellement observée dans le silence de la vie rurale des communautés du Nouveau Monde. Ce qui change, ce sont d'abord les acteurs. Enfants et adolescents prennent la place des adultes comme principaux protagonistes ou comme figures centrales de la soirée. Celle-ci est en effet revue et corrigée en priorité en fonction de la jeune génération. Elle devient donc prétexte à des jeux, saynètes, et autres réunions festives organisés entre camarades. En tout cas, à partir du tournant du siècle, en Colombie britannique comme ailleurs dans l'espace nord-américain, la journée mobilise au premier chef les petits. Mais, au lieu de signifier comme dans la Grande-Bretagne du XIXe siècle la dévalorisation et le déclin d'une fête d'adultes -traduisons, sérieuse dans ses enjeux-, l'«infantilisation» des pratiques conduit à un regain d'intérêt pour Halloween. On remarque en effet que les conseils et les articles à l'intention des mères, puis des animateurs, qui supervisent le déroulement de la fête se multiplient.

Particularité canadienne, reproduite sur les rives du Pacifique, adultes et jeunes gens se joignent aux bambins pour célébrer le nouvel Halloween. En d'autres lieux (dancings, clubs) et selon des modes différents bien sûr (réceptions, mondanités, bals)! Mais là encore, la soirée revisitée magnifie le premier âge. Elle institue un climat «bon-enfant», simple et sans-façon, presque informel, par-delà l'artificialité des références («histoire», grandes périodes du passé, légendes), la construction d'une atmosphère extraordinaire (occulte, surnaturel, horreur) et la sophistication des décors dont les thèmes reprennent ceux qui agrémentent le théâtre des jeux des gamins (*jack'o lanterns*, chrysanthèmes, chats noirs ou hiboux stylisés et sorcières à chapeau pointu). La fête réinventée offre en somme une occasion de retour en enfance, car elle exalte l'imagination, la fantaisie et l'originalité, et cherche à faire revivre des émotions prêtées aux premières années de la vie (peur, surprise, émerveillement). Le 31 octobre, au sein des foyers ou des lieux privés, imitant les nouvelles normes de l'observance enfantine de la soirée, les parents, dans les villages, et les jeunes gens, dans les villes, «font la fête», dans tous les sens du terme,. Au fond, ils redeviennent enfants, jouant l'enfant bien volontiers, en toute conscience, et avec joie.

Le décor, entendons l'espace, se modifie donc aussi dans les représentations canoniques de la célébration. À présent, la scène privilégiée d'Halloween, ce n'est plus l'exploitation ou le finage dont les chefs de famille faisaient le tour rituel, le *common* où ils se réunissaient ensuite et les rues qui menaient aux maisons à visiter. C'est le foyer, et en particulier, la cuisine -symbole de la sphère privée

féminine survalorisée dans l'imaginaire victorien-, qui est transformée en paradis des jeux enfantins. Ajoutons le salon et la salle à manger, les espaces de réception devenus sièges des compétitions d'intérieur et des dîners ou des *snacks*; et encore le corridor (des horreurs), le grenier ou la cave (à frayeurs et à surprises), et le jardinet (au feu de joie autour duquel sont échangés les récits fantastiques). La fête quitte donc le domaine public pour explorer toutes les dimensions d'un espace domestique qui est avant tout confiné. Et si dès le tournant du siècle ce cadre privatif s'élargit à d'autres théâtres de déploiement, ceux-ci s'avèrent tout aussi clos et cantonnés, surveillés et sélectifs: centres communautaires des Églises, clubs pour enfants et adolescents, *Kiwanis* et autres YPTAs, écoles etc.

Conséquence, qui ne surprendra guère, les rites sont transformés eux aussi. Ils sont adaptés au nouveau contexte, moins transposés que recomposés. Extraites des recueils d'antiquaires, inspirées des poèmes de R. Burns (*Halloween, Tam Lin*), les divinations, légendes et autres coutumes de l'Halloween anglaise moderne deviennent des jeux d'intérieur pour enfants qui participent de l'atmosphère ostentatoirement désuète de la fête. Certains rites anciens collectionnés par les folkloristes sont ravivés par exotisme, pour l'agrément d'une soirée fondée sur la nostalgie et la culture d'un passé doré. Mais les pratiques retenues pour le 31 octobre ne correspondent qu'à une petite partie de celles recensées dans la Grande-Bretagne moderne. Oublié, par exemple, le côté macabre des divinations! Les prédictions se concentrent dorénavant sur l'avenir matrimonial, préoccupation majeure des foyers victoriens. Les usages anciens sont donc sélectionnés pour souligner les valeurs dominantes du moment et accentuer la dimension exceptionnelle et joyeuse de la soirée. La mort qui participait de la signification symbolique de la vieille fête ne franchit l'Atlantique et le continent que sous une forme déguisée, «folklorisée», composante de la culture gothique que l'observance réécrite orchestre comme décor et ambiance, et qui se constitue comme par besoin de réenchanter le monde. Mais ce besoin traduit également un questionnement et des craintes sur l'évolution de la société. La nostalgie qu'alimente et fait entendre le recours à un passé recomposé et mythifié se fonde en fait sur des interrogations relatives au présent.

### ***Une fête-prétexte? Halloween comme enjeu social et identitaire***

#### **La «victorianisation» de la fête: domestication, police, civilisation et édification**

En fait, ce qui change, c'est surtout la perception par la société établie de ce qu'il reste de la fête spontanée et ancienne qui apparaît en contrepoint du nouveau modèle avancé dans les périodiques. Les allusions aux pratiques informelles et publiques, véritables hantises, se font plus nombreuses, ce qui avalise leur antécédence. Leur licence fait en effet craindre aux journalistes et, derrière eux, à leurs lecteurs issus des classes moyennes et supérieures, la subversion de l'ordre dominant dont ils bénéficient, qui reflète leurs valeurs, et qui en définitive est le leur. Dans un contexte urbain capitaliste et individualiste, toute manifestation de rue semble susceptible de rompre le cours des affaires, de menacer le bon déroulement des échanges, de mettre en danger la propriété, d'ébranler en somme les bases du nouveau système économique et social. À partir de la fin des années 1890, particuliers et journalistes se plaignent donc ouvertement des usages qui rappellent l'ancienne Halloween: sérénades publiques, cortèges de jeunes, mise à bas des remises, déplacement du mobilier d'extérieur et des *buggies*. Il est vrai que les farces peuvent dégénérer: portes et barrières

arrachées, vitres de maison et de magasin brisées, pour ne rien dire des barricades et bûchers spontanés, ou des pétards lâchés sur les passants et les automobilistes! Les craintes et les récriminations aboutissent même aux premières (et encore ponctuelles) mesures de renforcement de la police, voire à l'instauration de couvre-feux pour les jeunes fêtards comme à Victoria en 1907. Mais avant de surveiller et de punir, il convient de contrôler et de prévenir. Par l'exemple notamment.

Pour la société installée, qui forme alors l'opinion publique locale, Halloween apparaît dès la fin des années 1880 comme l'un des éléments d'une question sociale que la reconstruction et la diffusion d'une célébration policée, civilisée, distinguée, en tous points conforme à la représentation qu'elle entend donner d'elle-même et offrir en modèle à l'ensemble de la population, en particulier aux catégories défavorisées, lui semblent pouvoir contribuer à résoudre. Les classes dominantes réinvestissent par conséquent l'usage ancien pour le refaçonner à leur image, comme support de leur mode de vie et de leurs valeurs. La nouvelle version de la fête s'élabore en réaction *contre* les anciens usages. Les élites locales, «de souche», établissent une contre-célébration qui réinstitutionnalise la date. À Victoria, comme à Vancouver, ce sont effectivement des clubs mondains comme les associations calédoniennes qui confèrent à la nouvelle fête, dite traditionnelle, sa visibilité dans les années 1890, puis sa popularité au cours des décennies suivantes. Dans la capitale provinciale, le premier concert d'Halloween est donné en 1890, sous les auspices d'une société écossaise locale. Ce n'est sans doute pas une coïncidence si la mention de l'évènement s'accompagne dans le journal de l'annonce selon laquelle la célébration en général -on entend ici spontanée et publique- s'est déroulée sans dégâts majeurs. Le lien de cause à effet est implicite. Et la référence prend valeur d'exemple. Dès lors, ces réunions «halloweeniennes» d'un nouveau type font l'objet de notifications et de commentaires flatteurs dans les périodiques provinciaux. Signe de l'objectif de normalisation sous-jacent, ce qui prime dorénavant dans la hiérarchie des articles au sujet de la fête, ce sont précisément ces bals et ces mondanités tout à fait respectables. Très vite, dès les années 1900, les loges et les chapitres locaux d'associations *mainstream* nationales, puis l'ensemble des organisations de la bonne société rivalisent de kermesses, de réceptions et de collectes de fonds à l'occasion du 31 octobre.

Autre vecteur puissant de la fête revisitée: les Églises. C'est une originalité canadienne, notamment occidentale. Les austères Presbytériens sont les premiers à organiser au sein de leurs centres associatifs une commémoration ludique de l'Halloween païenne! Ils sont rejoints par les Épiscopaliens, les Catholiques, les Unitariens, et même les Baptistes. Toutes ces célébrations participent du procès de «civilisation de la soirée». Halloween fait donc désormais figure de *must* du calendrier dans la bonne société. Elle célèbre une commune appartenance sociale et culturelle ainsi qu'un mode de vie que l'on espère inculquer aux masses. Mais au bout du compte, la fête réinventée se heurte au fossé socio-culturel qui sépare les classes. Elle ne parvient guère à se propager et à diffuser les valeurs bourgeoises au-delà d'un cercle limité de privilégiés et d'aspirants aux honneurs de la distinction.

Dès lors, à défaut de toucher l'ensemble des couches populaires, il importe de sensibiliser leurs membres jugés les plus réceptifs, à savoir les jeunes. Il est vrai que l'époque voit la naissance de l'«enfant» et celle de l'«adolescent». La construction de ces catégories d'âge et leur étude «scientifique» ne sont pas dénuées d'idéologie et d'attentes normatives socialement orientées. À bien des égards, les modèles qui naissent des travaux des psychologues et des travailleurs sociaux définissent une image idéale de la jeunesse, *i.e.* une image bourgeoise, tournée autour des valeurs de respect de l'ordre et de l'autorité, de responsabilité, d'effort et de discipline, des qualités de sérieux et d'application, d'innocence et d'honnêteté; en fait, des vertus chrétiennes, et plus exactement protestantes, qui correspondent toutes aux principes de conduite prisées par les classes moyennes ainsi qu'aux facettes surlignées de leur autoportrait. L'attention que la fête repensée porte sur le

premier âge répond d'abord à la volonté de rompre le lien qui unit adolescents et jeunes adultes défavorisés à Halloween. Il s'agit de les détacher des anciens rites festifs honnis, pour plus ou moins associer les usages révisés d'Halloween aux seuls gamins. En déclarant ce soir temps unique de la licence enfantine -encadrée, chapeautée par les parents-, les classes établies entendent déposséder de leurs traditionnelles prérogatives de chahut les groupes de célibataires masculins, beaucoup moins malléables et contrôlables que leurs benjamins. Si ritualisation festive de l'inversion il peut et il doit encore y avoir dans la société urbaine, elle ne saurait plus désormais être l'apanage des premiers. La délégation collective d'un droit au désordre ponctuel est maintenant mise au crédit des tout-petits, c'est-à-dire surtout des plus grands, car les enfants se déguisent et renversent la hiérarchie dominante le soir d'Halloween sous le contrôle vigilant...de leurs parents! La bienveillance manifestée autrefois pendant la fête par les élites à l'égard des plus démunis, pauvres ou jeunes célibataires, est ainsi transférée au cœur du foyer familial, et transposée dans la relation adultes-enfants. Le vieux rapport de patronage demeure, sans que l'inversion puisse toutefois conduire à la contestation, même symbolique, même ritualisée et temporaire, d'un ordre social encore tout neuf, donc fragile; en tout cas considéré comme tel par ses tenants et principaux bénéficiaires. En cela, le caractère traditionnel de la fête est conservé, mais redéfini. Il est à présent sagement circonscrit à l'univers bourgeois de la famille, bien assuré, lui.

Le recentrage du nouvel Halloween sur la jeunesse satisfait également un double objectif d'édification socio-culturelle et de contrôle. La fête se fait plus que jamais *pédagogie*, en particulier au travers de l'inversion, qui est donc, une fois de plus, reprise tout en étant réinterprétée. On a vu que les adultes qui célèbrent la soirée redeviennent des enfants. Plus exactement, ils endossent le costume normatif de la représentation qu'ils ont de l'enfant idéal afin de dramatiser à l'intention du public, constitué non plus désormais par l'ensemble des membres des classes populaires mais par les petits, un modèle qu'ils espèrent voir appliqué et reproduit dans la réalité. C'est que les codes de bonne conduite bourgeois, pour être stables, doivent être enracinés et donc en premier lieu inculqués; *a fortiori* dès le plus jeune âge à ces bambins qui sont les garants de leur avenir et de leur pérennité. D'où l'intervention des agents de socialisation auprès des nouvelles générations: les parents et les familles, certes, mais aussi très vite pour toucher l'«autre population» défavorisée, les clubs sociaux, les centres communautaires, les écoles etc. D'où encore le caractère bon-enfant des amusements de la soirée. S'il s'agit de divertir, *i.e.* de détourner les jeunes de leur penchant aux tours pendables, il convient en même temps de les convaincre dans et par la bonne humeur, et de faire valoir des valeurs ainsi que des préceptes et des rôles bourgeois. Par exemple, dans les jeux d'intérieur, la compétition, l'esprit d'équipe sont sollicités, comme pour mieux former futurs *self-made men* et bons employés. Dans les piécettes, les filles ne manquent pas de faire la morale aux garçons turbulents, conformément au schéma générique victorien de la femme, mère au foyer et protectrice des valeurs religieuses. Enfants et jeunes gens se rendent aux soirées en couples, ou bien cavaliers et cavalières sont désignés à l'aide des fortunes, sorts, ou autres divinations; ce qui promeut la vie conjugale comme horizon essentiel de la vie.

L'enseignement prend des allures de surveillance inquiète, car les jeunes passent pour indociles. Il faut donc également les discipliner et les contrôler. Les tenants et les aboutissants des modifications apportées à l'ancienne célébration s'expliquent dès lors. Police va de pair avec domestication dans le procès de normalisation d'Halloween. Une fête raffinée implique un espace civilisé, c'est-à-dire une fête distinguée et sélecte, et un espace ségrégué et sélectif. Dans les deux cas, l'espace repoussoir, c'est l'espace public, ouvert, hors du contrôle des adultes responsables, qualifiés aussi d'«habitants respectables», de «frange supérieure de la population». Transférée de la rue à la maison, l'observance est «domestiquée», *i.e.* policée, disciplinée, encadrée, supervisée. En un mot «victorianisée», c'est-à-dire modelée sur les représentations que les élites locales bourgeoises se font de la bonne société. Or celles-ci renvoient aux cercles brillants de la métropole, incarnés par la



personne et la famille du gouverneur, ou par celles des officiers basés sur place. Bref, l'Halloween revisitée offre un prétexte pour cultiver une atmosphère de distinction toute victorienne, ce qui est bien la moindre des choses à Victoria! Et pour regarder vers le modèle de la bonne société anglaise. Vers la Grande-Bretagne tout court! Car si la métropole donne le la en matière de manières, elle constitue aussi une référence identitaire qui fait l'objet de soins tout particuliers.

### **Semis, culture et moisson de racines:l'identité atlantique de la fête pacifique**

Très actifs dans la vie locale, les Écossais se sont saisis parmi les premiers d'Halloween pour en faire une occasion supplémentaire de raviver les souvenirs et les affiliations identitaires; et dans la foulée, un prétexte à des réjouissances organisées. Les groupes *upper class* d'Irlando-Écossais, de Britanniques, voire de Gallois ou d'Irlandais, les imitent à leur tour de part et d'autre du *Strait*. Et si, comme on l'a vu, les communautés religieuses font irruption dans les descriptions de la célébration, c'est en raison de leur composition ethnique. La fête n'a pas soudain acquis une importance théologique ou liturgique, mais elle permet de réassurer le lien aux petites patries qui unit les membres des différentes confessions. Ainsi, les Presbytériens se rassemblent-ils pour célébrer leur identité écossaise lors de concerts solennels, puis de kermesses communautaires, et bientôt de manifestations destinées aux enfants.

Du fait de la «Grande Traversée», les coutumes deviennent des symboles d'une appartenance choisie, revendiquée, reconstruite, à l'image de la fête qui sert à l'épauler. Par sa transplantation, les pionniers britanniques évitent un peu plus de vivre sur le plan de l'identité la profonde rupture que constitue le passage d'un continent et d'un océan à l'autre. L'observance contribue à les inscrire dans l'apparence sécurisante d'un continuum anglo-saxon. Mais, à mesure que le pays et la province se construisent, que la périphérie s'autonomise, que les lieux de pouvoir se «canadianisent», les liens avec la métropole se distendent, et le rapport au centre, vécu autrefois sur le mode de l'immédiateté, devient moins évident. Aussi, la référence à l'origine, pour rester forte et présente dans les têtes et dans les cœurs, nécessite-t-elle d'être ressassée, en particulier par le truchement d'un discours de maintien et de légitimation de l'appartenance qui est plus précisément un discours d'occultation de la rupture. L'équation de la translation de la fête, répercussion particulière du problème plus général de l'expérience de la colonisation, trouve une solution dans l'accent placé sur le caractère ancestral de l'observance. «Halloween, la bonne vieille célébration enfantine» devient le leitmotiv axiomatique qui permet d'en supprimer les inconnues encombrantes. La seule évocation de l'ascendance britannique épuise le contenu et la signification de l'usage, plus que jamais fête-prétexte. Dans les articles, en effet, il n'est pas question d'autres paramètres:apports immigrants, influences autochtones, adaptations au Nouveau Monde, *a fortiori* réinvention. La célébration est envisagée comme un «donné», une «essence» qui, bien que célébrée sur la côte pacifique, se fond dans la chaîne des temps et des filiations métropolitaines. Cet enjeu identitaire explique pourquoi les journalistes, qui sont toujours à l'affût de certificats de continuité susceptibles d'introniser mieux encore Halloween comme fête de la vieille Écosse, tissent à l'envi le motif de la tradition immémoriale et recourent aux données des folkloristes anglais. En fait, la célébration d'Halloween confirme la province dans le caractère très «Ancienne Angleterre», pour ne pas dire «Nouvelle Calédonie», que l'«opinion publique» locale a implanté et entreprend de solidifier.

La fête remaniée chante ainsi la louange de l'«anglo-conformité» en cultivant les références britanniques, c'est-à-dire écossaise, galloise, anglaise, et même irlandaise. À preuve, les ballades et

pièces de musiques traditionnelles programmées au cours de la soirée. Remarquons toutefois que, très vite, les concerts des sociétés calédoniennes ne vantent pas uniquement le petit pays (*Auld Lyne Sang*), ou le royaume et l'empire (*God Save the King / Queen*), mais encore la nation canadienne émergente, à travers notamment l'«hymne» du *Maple Leaf*. Halloween orchestre donc le chant des loyautés plurielles, qui ont comme point d'orgue le double attachement à l'anglophonie et à l'identité anglo-saxonne. C'est aussi que les *WASPs* dominants entendent affermir une image de stabilité culturelle et de fidélité aux racines britanniques, alors même que le pays, l'Ouest notamment, connaît une vague d'immigration en provenance d'Europe orientale et centrale et d'Asie. La fête aux couleurs de l'*Union Jack* rassure les élites sur l'identité transmise aux jeunes générations. Elle sert aussi à développer l'esprit qui, à leurs yeux, doit s'en inspirer: celui d'une nation rivée à la métropole. Une pétition est ainsi rédigée à l'intention de Lord Salisbury à Vancouver en 1898. Réunis pour Halloween, les membres de la Société (écossaise) de St André insistent (en vain) pour mettre à la disposition du gouvernement de Londres un détachement local, estampillé canadien, destiné à participer à la Guerre des Boers. Pendant le Premier conflit mondial, la YMCA de Victoria présente dans les jeux et les tableaux que ses responsables mettent en scène les 31 octobre le combat fraternel des Canadiens et des Anglais contre l'ennemi allemand. L'affiliation, qui se dit profondément britannique tout en laissant place à une récente appartenance canadienne, censément de même matrice, comporte toutefois une note de nostalgie. C'est comme si le rapport médiat au temps et à l'identité qu'elle suppose, propre à une culture et à une société d'individus en principe libres et maîtres de leurs choix, suscitait le regret ambigu et paradoxal d'un temps et d'une civilisation où les attaches étaient stables et assurées, fixées par la tradition et ses prescriptions; et en cela pleinement immanentes.

L'Halloween revisitée fait figure de fête contradictoire. En effet, elle puise aux sources d'une tradition présentée comme immémoriale non pas pour revenir au mode de fonctionnement des vieilles communautés, mais pour mieux instaurer les principes et les valeurs d'une société nouvelle. La fête dramatise les fondements de la modernité contemporaine bourgeoise et répudie dans leurs traductions concrètes les survivances organiques du régime ancien qui pourraient rompre le nouvel ordre établi. Mais, apparente ironie, elle le fait sous des habits passéistes marqués. En fait, la référence à la Vieille Angleterre ne sert pas seulement la culture identitaire de racines, elle dénote plus profondément une réticence à l'égard du présent. Car le passé auquel elle renvoie n'est autre qu'un passé, un passé en fait imaginé, mythique, recomposé, celui de la *Joyeuse Vieille Angleterre* des romantiques; une image en creux des contradictions d'aujourd'hui. Il évoque en effet un âge d'or, une organisation sociale faite d'unanimité et de cohésion, d'ordre et de stabilité, bien loin des conflits d'intérêts suscités par le présent. La nostalgie des communautés villageoises soudées qui transparait du cadre gothique et des références folkloriques sélectionnées ne se comprend que par rapport à la structure économique, politique et sociale contemporaine, individualiste, capitaliste, libérale et démocratique, dont les élites profitent, qu'elles souhaitent proroger, mais qui, à plus d'un égard, les inquiète. La réinvention de la fête met en acte leur désir chimérique de greffer au sein du nouvel environnement un monde perdu illusoirement considéré comme dépourvu de divisions. La «société» s'édifie contre la «communauté», dans le regret de son unité. La nostalgie qui inspire jusqu'à l'Halloween de l'an 2000 provient sans doute de cette contradiction «originelle», de cette «incohérence» de fabrication, en un mot de l'aporie qui a présidé à sa médiation.

À la fin du XIXe siècle, en Colombie britannique, le discours sur Halloween semble suivre la réalité de l'observance de la célébration, ponctuellement perpétuée selon un schéma ancien, et souvent dans le silence. Mais il contribue aussi à engendrer une nouvelle réalité, celle d'un usage composé de toutes pièces, précisément en réaction contre les vestiges de la vieille fête. Les motivations spécifiques, sociales, identitaires et culturelles qui ont présidé à cette conception traduisent un fort tropisme britannique. C'est l'Atlantique qui inspire la réinvention d'Halloween. L'identité vécue et valorisée tourne résolument le dos au Pacifique. Le rivage qui baigne la province n'inspire guère son identité.

L'océan de référence des artisans de la nouvelle fête n'a cependant pas plus de réalité. Il s'agit en effet d'un Atlantique rêvé, inventé, pur produit d'aspirations plus ou moins contradictoires, entre une modernité acceptée dans ses valeurs mais refoulée dans certaines de ses modalités d'application, et un passé rejeté dans ses survivances concrètes mais loué dans certains des principes d'organisation sociale qui lui sont prêtés. Une vaste étendue imaginaire de paix et de stabilité pour des contemporains inquiets des orages d'un monde de changement. L'occultation du Pacifique dans la renaissance de la fête d'Halloween au tournant du siècle en Colombie britannique renvoie par conséquent au double refoulement de la rupture avec la métropole et de l'inscription dans la modernité. Ce déni de reconnaissance constitue en définitive une forme parmi d'autres de la relation que le Canada a entretenue avec sa frange occidentale, et avec l'océan qui la borde.

**COLIN COATES**

Colin Coates, p. 127-142

→ Problèmes de gouvernance en Colombie Britannique : le cas de l'industrie forestière

Les pratiques de l'industrie forestière de la Colombie britannique provoquent des débats politiques qui peuvent être considérés comme les plus intenses de la province. Depuis les années 1980, les gouvernements ont éprouvé beaucoup de difficultés à trouver des compromis durables entre les représentants des différentes opinions: ceux qui prônent la protection des forêts anciennes, ceux qui en dépendent pour leurs profits et leurs emplois, et ceux qui demandent la reconnaissance des droits autochtones sur ces mêmes territoires.

Dans un contexte international où les forêts anciennes tempérées ont disparu presque partout dans le monde, et qui, pour la moitié, subsistent en Colombie britannique, doit-on couper les arbres anciens qui se trouvent sur la côte, ou doit-on les protéger? Cette impasse a donné lieu à une sorte de crise de légitimité dans la gestion des forêts de la province.

### ***L'historique de l'industrie forestière***

L'océan Pacifique a déterminé une bonne partie de l'histoire de la province. L'influence climatique tempérée de l'océan crée des conditions qui permettent aux arbres géants de survivre: sur la côte, l'abondance de pluie, dans des conditions sylvicoles d'ailleurs relativement difficiles (le sol y est mince), explique la rareté des feux de forêts. Ces forêts connaissent peu de crises naturelles. Par contre, à l'intérieur de la province, les feux de forêt rythment les cycles de croissance. Deux fois par siècle, environ, les feux y détruisent les forêts, déterminant ainsi les espèces et la taille des arbres qui y poussent.

Ce n'est pas uniquement le climat qui crée en Colombie Britannique des conditions différentes du reste du Canada, le facteur historique est aussi à prendre en compte. Or, cette partie de l'océan Pacifique est une des régions du monde explorées le plus tardivement par les Européens. Ce n'est qu'à la fin du XVIIIe siècle que ces derniers commencent à explorer le versant Pacifique, soit trois siècles après leur arrivée sur la côte est du continent. L'océan a protégé cette partie du continent nord-américain de l'emprise territoriale européenne jusqu'au XIXe siècle; ainsi que les chaînes de montagnes, en rendant difficiles les voyages venant de l'est. Ce n'est qu'en 1793 que le premier Européen parvient à atteindre la côte Pacifique en passant par les montagnes Rocheuses et la Chaîne côtière. Même quelques décennies après les premiers contacts des Russes, Britanniques, Espagnols et Américains avec la population autochtone, la colonisation tarde à se développer. On ne peut pas sous-estimer la distance entre cette extrémité du continent et les pouvoirs métropolitains européens. À long terme, la distance accroît en effet le prix d'exploitation des ressources naturelles. Dès lors, les coûts de transport et les salaires relativement élevés des ouvriers posent des problèmes aux entrepreneurs. Au début du XIXe siècle, il est désormais devenu rentable d'exporter le bois de la côte est du Canada vers les marchés britanniques, mais il reste impossible de faire de gros profits en Colombie britannique en développant une industrie forestière. Il faudra attendre l'arrivée du chemin de fer transcanadien en 1886, puis la construction du canal de Panama en 1914.

Pendant la période de croissance économique en Amérique du Nord, à la fin du xixe siècle, l'industrie forestière de la Colombie britannique prend son premier essor. La colonisation très rapide des prairies canadiennes crée un marché important pour les produits des forêts.

Les forêts sont avant tout coupées là où il est facile de transporter les arbres, c'est-à-dire près de l'océan et des rivières. L'effet sur le paysage est donc très visible et les plaintes contre la surexploitation des forêts ne tardent pas à se multiplier, notamment au cours des années 1910 et 1920. En 1910, le ministre des Terres de la province annonce devant l'Assemblée provinciale: «*An epoch, sir, is drawing to a close - the epoch of reckless devastation of the natural resources with which we, the people of this fair young Province, have been endowed by Providence*»<sup>73</sup>. De telles paroles ressemblent aux discours de la fin du XXe siècle.

La chronologie de la colonisation est également importante du point de vue des autochtones qui, jusqu'aux années 1880, représentent encore une grande partie de la population de la province. Toutefois, les Européens qui s'y établissent pensent que ces derniers sont voués à disparaître. Nul besoin, donc, de conclure avec eux des traités. Contrairement à ce qui se passe dans le reste de l'Amérique britannique du Nord, les autorités coloniales -et plus tard le gouvernement provincial de la Colombie britannique- ne font aucun effort dans ce sens. En dehors de l'île de Vancouver, aucun gouvernement n'a reconnu les droits ancestraux des premières nations<sup>74</sup>. Ce n'est qu'en 1992 que le gouvernement provincial changera de politique dans ce domaine.

---

<sup>73</sup> Cité dans BARMAN (Jean), *The West Beyond the West: A History of British Columbia*, Toronto, University of Toronto Press, 1991, p. 330.

<sup>74</sup> TENNANT (Paul), *Aboriginal Peoples and Politics: The Indian Land Question in British Columbia, 1849-1989*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1989; FISHER (Robin), *Contact and Conflict: Indian-European Relations in British Columbia, 1774-1890*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1977, chapitres 7-8.

La tenure des terres acquises par les Européens accorde par ailleurs un pouvoir décisionnel capital au gouvernement local puisque 95% des terres totales demeurent sous l'autorité de la Couronne. Elles sont donc directement contrôlées par le gouvernement provincial qui reste, *ipso facto*, maître des décisions environnementales dans le domaine public.

### **L'importance de l'industrie**

Même si l'industrie forestière connaît un certain déclin aujourd'hui, elle reste un secteur incontournable de l'économie provinciale. Environ 1/9e de tous les emplois dépend de façon directe ou indirecte de l'industrie (107000 emplois directs; 91000 emplois indirects en 1995<sup>75</sup>). Certes, d'autres secteurs créent aujourd'hui plus d'emplois<sup>76</sup>, mais l'industrie forestière reste le secteur d'exportation par excellence. En 1998, les revenus d'exportation pour le bois et les pâtes et papiers étaient de l'ordre de 13,5 milliards de dollars canadiens, dont 63% pour les États-Unis, 13% pour le Japon et 10% pour l'Union européenne<sup>77</sup>. Malgré leur importance dans l'économie locale, ces industries doivent faire face à une concurrence internationale acharnée<sup>78</sup>.

Le gouvernement provincial a depuis longtemps reconnu l'importance de cette industrie. Plus ou moins ouvertement, il favorise les compagnies forestières en leur octroyant des conditions très bénéfiques:

- l'attribution de baux à long terme et de droits de coupe très bas encourage sinon l'investissement au moins une gestion saine des ressources;
- en échange des emplois créés dans ce secteur, le gouvernement octroie des baisses de taxes.

Depuis la seconde guerre mondiale, la politique gouvernementale favorise la consolidation des petites compagnies, bien qu'aujourd'hui, la vaste majorité des forêts est contrôlée par une petite dizaine de compagnies, œuvrant à l'échelle internationale et détenant des intérêts dans d'autres pays où elles peuvent facilement transférer leurs capitaux. En 1999 par exemple, la *MacMillan-Bloedel* -la compagnie la plus importante de Colombie britannique- vendait ses intérêts provinciaux pour se concentrer sur ses champs d'actions dans d'autres pays.

Les liens entre le gouvernement provincial -souvent de droite- et l'industrie forestière sont la cible de nombreuses plaintes. Le gouvernement ne sait pas, selon les critiques, contrôler l'action de ces compagnies dont il subit la forte influence. Les premières protestations contre les pratiques de coupe

<sup>75</sup> *L'état des forêts au Canada, 1995-1996*, Ottawa, Ressources naturelles du Canada, 1996.

<sup>76</sup> HOWLETT (Michael) et BROWNSEY (Keith), «British Columbia: Public Sector Politics in a Rentier Resource Economy», dans BROWNSEY (Keith) et HOWLETT (Michael), dir., *The Provincial State: Politics in Canada's Provinces and Territories*, Mississauga, Copp Clark Pitman, 1992, pp. 273-74.]

<sup>77</sup> «B.C. origin exports to all countries - Selected Commodities», mai 1999, <http://www.bcstats.gov.bc.ca>

<sup>78</sup> COLLINS (Lyndhurst), «Canada's Forest Products Industry: Challenges and Prospects», dans REMIE (C.H.W.) et LACROIX (J.-M.), dir., *Le Canada au seuil du XXI<sup>e</sup> siècle/Canada on the Threshold of the 21st Century*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Co., 1991, pp. 137-45.

ont débuté au cours des années 1970, le débat prenant une réelle importance ces dernières décennies. C'est ainsi qu'une série de « batailles » concernant les forêts s'est développée d'une vallée dite « vierge » à une autre. De l'île South Moresby dans les Reine Charlotte, à la vallée Stein, à la vallée Carmanah et jusqu'à la baie Clayoquot, le débat entre écologistes et industriels -compagnies et syndicats- est de plus en plus vif. Les années 1990, on vu s'accroître l'intérêt international.

La pratique de la coupe à blanc -*clear-cutting*- des forêts anciennes -*old growth*- se situe au cœur du débat. Jusque dans les années soixante, les versants raides sur la côte ouest rendaient difficile la coupe des bois. Or, des améliorations technologiques la permettent aujourd'hui. La coupe à blanc en particulier, très rapide, enlève les arbres de façon systématique et sur des étendues assez vastes. Qu'est-ce qu'une « coupe à blanc » ; qu'est-ce qu'une « forêt ancienne » ? Schématiquement, la « coupe à blanc » implique qu'un territoire plus ou moins étendu de forêts soit rasé, tandis que le terme d'« ancienne forêt » désigne des zones relativement à l'abri des activités humaines (même en tenant compte de l'usage coutumier des autochtones). C'est le cas sur la côte ouest, où les arbres, énormes, ont jusqu'à mille ans d'âge. De nombreux opposants s'organisent pour les défendre. À la baie Clayoquot, sur la côte ouest de l'île de Vancouver, des milliers d'hommes et de femmes de tout âge ont ainsi lancé un défi à la politique forestière telle qu'elle est actuellement menée. Ils font le blocus des terrains à couper, en particulier ceux qui ignorent les ordonnances judiciaires interdisant l'activité de coupe. Au cours de l'été 1993, les manifestations ont dominé les manchettes des journaux de la province et attiré l'attention de l'opinion internationale<sup>79</sup>.

### **La controverse**

Cette controverse politique recouvre plusieurs enjeux et en premier lieu la question écologique. La coupe systématique entraîne, en effet, la destruction de très anciennes forêts tempérées qui disparaissent à jamais. L'écosystème très complexe de la côte ouest, fait de sols assez minces et de terrains très raides, s'en trouve sérieusement perturbé, ce qui affecte aussi bien la faune que la flore. Aux États-Unis, c'est d'ailleurs sur le terrain animalier que les groupes écologistes font porter leurs efforts. Ils ont ainsi réussi à arrêter la dévastation de certaines forêts au seul motif de la protection d'une espèce de hibou bien particulière.

En général, les écologistes s'opposent aussi à ce que l'industrie transforme les forêts en simples plantations forestières comme cela se pratique en Scandinavie ou en Nouvelle-Zélande. Pour eux, il y a là un grave danger pour la diversité génétique. Leur argument étant que les anciennes forêts de Colombie britannique possèdent une gamme d'espèces beaucoup plus grande que celle des forêts « régénérées ».

Pour les professionnels de l'industrie, la « coupe à blanc » représente en revanche la meilleure façon de se fournir en arbres<sup>80</sup>. Selon eux, la pratique de la coupe à blanc imite, jusqu'à un certain point, le feu de forêt. Il y a donc un aspect « naturel ». La coupe à blanc a aussi certains avantages sur la coupe restreinte:

<sup>79</sup> BERMAN (Tzeporah), *Clayoquot Dissent*, Vancouver: Ronsdale / Cacanadadada, 1994; MAC ISAAC (Ron) et CHAMPAGNE (Anne), dir., *Clayoquot Trials: Defending the Rainforest*, Gabriola Island, New Society Publications, 1994.

<sup>80</sup> KIMMINS (Hamish), *Balancing Act: Environmental Issues in Forestry*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1992.

- puisqu'elle s'effectue sur de vastes zones, il n'est pas nécessaire de multiplier les chemins d'accès à travers les forêts. Or, ces chemins causent de nombreux problèmes d'érosion;
- pour les ouvriers, la coupe à blanc est moins dangereuse que la coupe sélective.

Un autre argument est mis en avant par les milieux industriels: celui de l'âge des forêts qui rendrait nécessaire la coupe des arbres. Puisque ceux-ci doivent mourir et qu'un arbre mort n'a que peu de valeur économique -même s'il détient une valeur écologique certaine-, pourquoi ne pas le couper dès à présent? D'autre part, la coupe des forêts anciennes se situe à l'intérieur du cycle historique de l'industrie forestière. Les zones coupées à la fin du xixe et au début du xxe siècle ne sont pas encore régénérées. Si l'on ne coupe pas les forêts anciennes, où pourra-t-on se fournir en bois? C'est alors toute l'industrie forestière de Colombie britannique qui serait mise en péril.

Un dernier argument divise encore écologistes et industriels sur la pratique de la coupe à blanc: le point de vue esthétique. Il y a, en effet, peu de paysages aussi laids qu'une forêt qui vient d'être coupée. Les représentations d'arbres gigantesques abattus et celles des ruines d'une grande forêt attestent de la dévastation du paysage. À l'inverse, les photos de forêts en train de se régénérer fournissent aux industriels une réplique appropriée.

Tous ces débats attirent l'attention internationale. Des groupes comme *Greenpeace*, le *Western Canada Wilderness Committee* et le *Sierra Club* utilisent à merveille l'arme médiatique lors de manifestations toujours originales. Bien que disposant de moyens financiers beaucoup plus importants, les compagnies forestières ne connaissent pas toujours le même succès. Ainsi, la comparaison de la situation en Colombie britannique avec celle du Brésil a beaucoup attiré l'attention de l'opinion publique canadienne mais aussi de l'étranger. Les campagnes de boycott du bois de la côte ouest ont ainsi été relayées par le magazine *Der Spiegel* en Allemagne ou encore le grand magasin de quincaillerie *BQ* au Royaume-Uni.

Dans les années 1990, le mouvement de remise en cause des pratiques forestières en Colombie britannique s'est accru. C'est une opposition souvent urbaine, tandis que les milieux industriels trouvent des appuis au sein de la population rurale, en particulier là où la main-d'œuvre locale est largement dépendante du commerce du bois. Dans ces régions, malgré un discours écologique s'appuyant sur de vagues sentiments de spiritualité autochtone, les «premières nations» sont rarement opposées à l'industrie, surtout si elles en tirent un bénéfice en terme d'emplois. Lorsqu'elles contestent les pratiques des industriels, c'est avant tout afin d'obtenir des traités.

### ***La réponse du gouvernement provincial***

Dans cette affaire, la recherche de solutions politiques durables s'avère extrêmement difficile en Colombie britannique. La victoire du parti néo-démocrate provincial en 1991 n'a pas facilité les choses. Ce parti de centre-gauche dépend conjointement de l'appui du mouvement syndical et de celui du mouvement écologique. Ne pouvant ignorer l'importance du secteur forestier dans l'économie de la province, le gouvernement peine à trouver une solution aux problèmes écologiques. Les décisions politiques sont jusqu'à présent ambiguës: protection de certaines parties spécifiques de la forêt ancienne et, dans le même temps, perpétuation de la coupe d'arbres dans d'autres. De telles solutions ont l'inconvénient de ne satisfaire ni les milieux industriels, ni les groupes écologiques, et

dans un tel schéma, les communautés locales, qui sont pourtant les premières concernées par les décisions politiques prises, n'ont que peu de poids.

Depuis son élection, le parti néo-démocrate a tout de même fait adopter des lois plus rigoureuses. Ainsi, un nouveau régime visant à empêcher les pires excès de l'industrie a été mis en œuvre:

- il est désormais obligatoire de replanter les terres déboisées;
- avant de pouvoir entreprendre une coupe, il faut se soumettre à une série de précautions, plus ou moins complexes;
- une partie beaucoup plus grande du territoire est désormais interdite à la coupe<sup>81</sup>.

Enfin, les autorités ont expérimenté de nouveaux systèmes de consultation publique. Il s'agit de «tables rondes» destinées à trouver des compromis entre les parties opposées. Déjà en 1985, le gouvernement provincial -le *Social Credit*, un parti politique de centre-droite- avait mis en place un processus de consultation, le *British Columbia Wilderness Committee*, afin de trancher les débats les plus difficiles entre les vingt-quatre régions spécifiques de la province. En 1990, la *British Columbia Round Table on the Environment and the Economy* a été organisée à l'échelle de la province. Les trente et un membres de cette commission doivent donner leur avis sur les questions de viabilité économique et écologique de la forêt et émettre un avis auprès du cabinet provincial sur les politiques à suivre dans ce domaine. Enfin, la Commission tente de sensibiliser l'opinion publique à ces questions. Mais cette Commission, trop éloignée du «local», n'a pas permis de rapprocher les positions. En 1994, cette Table ronde a été supprimée<sup>82</sup>.

En 1992, le gouvernement néo-démocrate a nommé un commissaire aux ressources et à l'environnement, tout en développant un nouveau processus de consultation publique. En effet, la *Commission on Resources and the Environment* (CORE) a pour tâche de consulter les populations et de parvenir à des compromis dans trois des régions où les débats sont les plus difficiles: l'île de Vancouver, les régions Cariboo, et les Kootenays<sup>83</sup>.

En cherchant des solutions légitimes sur le long terme, la Commission tente d'intégrer toutes les parties en présence afin de préciser les règles d'utilisation du territoire. De leur côté, les adversaires doivent s'efforcer de trouver des compromis. C'est en tout cas ce que préconise le *Harvard Negotiation Project*<sup>84</sup>: la recherche de solutions consensuelles.

L'ampleur de la consultation est notable, ses modalités intéressantes. Les discussions ne devant nuire à aucune partie, les intervenants doivent veiller à respecter les points de vue de chacun, tous les sujets pouvant être abordés. Les discussions sont longues, complexes, techniques et très concrètes:

---

<sup>81</sup> En suivant les propositions du rapport Bruntland, le gouvernement promet de protéger environ 12% du territoire provincial.

<sup>82</sup> SEWELL (W.R. Derrick), «'Getting to Yes' in the Wilderness: The British Columbia Experience in Environmental Policy Making», dans ROBINSON (Guy), dir., *A Social Geography of Canada*, Toronto, Dundurn Press, 1991, pp. 335-356; KOFINAS (Gary) et GRIGGS (Julian), «Collaboration and the B.C. Round Table: An Analysis of a 'Better Way' of Deciding», dans *Environments: A Journal of Interdisciplinary Studies*, n°23, février 1996, pp. 17-40.

<sup>83</sup> Plus tard cette troisième région sera divisée en deux.

<sup>84</sup> FISHER (Roger) et URY (William), *Comment réussir une négociation*, Paris, Seuil, 1982.



où doivent se trouver les 12% du territoire protégé? quelle pratique forestière sur le reste du territoire? Etc.

Dans le cas de la table ronde de l'île de Vancouver, quatorze parties étaient représentées: les ouvriers de l'industrie forestière, les compagnies d'exploitation, les partisans des activités de plein-air, le tourisme, la conservation, la jeunesse, etc<sup>85</sup>. Le processus de négociation implique qu'une structure hiérarchique et représentative existe à l'intérieur de chaque secteur représenté. Cela n'est pas toujours le cas et cela a causé quelques problèmes. De plus, des contraintes de temps ont quelque fois empêché la communication de certaines propositions à l'ensemble des participants. Reste qu'un tel processus dépend beaucoup de la participation de volontaires. Même si ces personnes reçoivent certaines compensations pour le temps passé, les représentants des petites entreprises éprouvent des difficultés à s'éloigner trop longtemps de leurs exploitations.

Dans la région de Cariboo, les consultations ont duré de 1992 à 1994. Les coûts en sont élevés mais ce n'est théoriquement pas un problème puisque les décisions prises sont prévues pour le long terme, ce qui en diminue le coût pour la collectivité. D'ailleurs, c'est le constat que l'on peut tirer du féroce débat de la baie Clayoquot, le coût aussi bien monétaire que politique de l'approche traditionnelle -le gouvernement prend une décision, appliquée par l'industrie, remise en cause par des manifestations et finalement abandonnée- peut être tout aussi important.

Pour que les résultats soient bons, toutes les parties doivent être représentées. Or, certains groupes écologiques ont choisi de ne pas participer aux discussions, tels le *Western Canada Wilderness Committee*, considérant la décision de protéger seulement 12% du territoire comme arbitraire. À l'inverse, le *Sierra Club* a décidé de participer aux négociations. C'est une décision importante car il fallait qu'au moins un des grands groupes écologiques soit représenté. Compagnies et syndicats forestiers sont là, eux-aussi, mais sans grand enthousiasme. Quant aux autochtones, ils sont presque toujours absents. Dans certains cas, ils siègent à titre d'observateurs mais ils misent plutôt sur la reconnaissance de leurs droits ancestraux et sur la négociation d'éventuels traités.

Malheureusement, les participants aux tables rondes réussissent difficilement à surmonter leurs divergences pour parvenir au consensus. Sur l'île de Vancouver, la négociation s'est finalement scindée en deux: industriels d'un côté, écologistes de l'autre, les deux groupes soumettant aux autorités des rapports finaux incompatibles. Quant aux médias, ils critiquent la méthode, jugée beaucoup trop lente et peu spectaculaire (un compromis fait plus difficilement la une des manchettes qu'un conflit ou une grande manifestation). Enfin, l'échelle choisie demeure trop vaste. L'île de Vancouver, faut-il le rappeler, est plus grande que la Belgique! Le rapport final a d'ailleurs soulevé beaucoup de critiques. Lors de son dépôt, quelque quinze mille ouvriers et leurs partisans ont manifesté devant l'Assemblée.

En 1996, le nouveau Premier ministre provincial néo-démocrate a mis fin au processus CORE. Peu de personnes ont regretté sa disparition. Néanmoins, dans une période difficile, la CORE a eu un effet de catharsis positif sur les populations locales. Elle a permis aux différents acteurs de se faire entendre. Elle a donné quelques résultats intéressants. Selon George Hoberg, «*The most significant*

---

<sup>85</sup> WILSON (Anne), ROSELAND (Mark) et DAY (J.-C.), «Shared Decision-making and Public Land Planning: An Evaluation of the Vancouver Island, Regional CORE Process», dans *Environments: A Journal of Interdisciplinary Studies*, n°23, février 1996, pp. 69-86.

*change in governance was the fact that environmental values were institutionalized in a new, effective way in the policy-making process»<sup>86</sup>.*

Parallèlement au processus CORE, le gouvernement provincial a entamé des négociations à des échelles plus réduites. C'est le cas des *Land and Resource Management Plans* (LRMP). À Vanderhoof, où un accord local a été trouvé en 1996, par exemple, la population est de l'ordre de 11000 habitants et la région n'a que 1,4 millions d'hectares de surface. Les acteurs locaux peuvent ainsi facilement faire valoir leur position dans les négociations, ce qui favorise la réalisation de compromis.

### **Quelques questions**

Dans toutes ces négociations, le public joue un rôle très important. Faut-il y voir un renforcement du principe démocratique? Toute décision finale reste bien sûr du ressort du ministère des Terres et des Forêts, mais là où les tables rondes parviennent à des compromis acceptables, le politiques doit suivre. Ceci pourrait entraîner une perte de pouvoir des élus. Toutefois, l'histoire politique de la province tout au long du xxe siècle montre qu'un tel développement ne serait pas nécessairement néfaste. Au contraire, les politiques se satisferaient d'une situation où les représentants locaux résoudraient les questions environnementales les plus difficiles à leur place<sup>87</sup>. Comme le laissait entendre le rapport de la CORE de 1995: *«despite high levels of conflict and dissatisfaction with the failure to reach consensus on all issues in the initial processes, the public in BC shows no inclination to reduce its demand for the right to participate directly in major public policy decisions - in fact, just the contrary »<sup>88</sup>*. Néanmoins, des fonctionnaires très influents, comme le forestier en chef Larry Pedersen, se disent sceptiques sur le succès à long terme de ce nouveau modèle décisionnel<sup>89</sup>.

Comme on l'a vu, certains groupes ne participent pas aux négociations. La grande majorité des groupes écologiques locaux, par exemple, refuse d'y prendre part. Quant aux mouvements écologiques internationaux, ils n'occupent aucune place, puisqu'il s'agit de discussions locales. Aussi, certaines décisions complexes et délicates, prises localement, n'ont que peu d'impact hors de la province. Ces critiques continuent d'attirer l'attention.

C'est un fait que les opposants les plus résolus à l'industrie forestière dans certaines régions ne participeront jamais au processus de négociation. Comme le faisait remarquer le Commissaire de la CORE: *«Consensus is not developed first between the extremes of society, but rather among those of the moderate middle stand»<sup>90</sup>*. Il faut cependant considérer -du point de vue théorique, au moins- que

<sup>86</sup> HOBBERG (George), «The Politics of Sustainability: Forest Policy in British Columbia», dans CARTY (R.-K.), dir., *Politics, Policy and Government in British Columbia*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1996, p. 279

<sup>87</sup> KOFINAS et GRIGGS, «Collaboration and the B.C. Round Table», p. 26.

<sup>88</sup> Commission on Resources and Environment, *British Columbia's Strategy for Sustainability: Report to the Legislative Assembly, 1994-95*, 1995, p. 57.

<sup>89</sup> PEDERSON (Larry), conférence publique à l'Université d'Édimbourg, 30 October 1996.

<sup>90</sup> Commission on Resources and Environment, *British Columbia's Strategy for Sustainability: Report to the Legislative Assembly, 1994-95* (1995), iii

la perspective «extrême» est la réponse la plus appropriée à la question de la survie des forêts anciennes<sup>91</sup>.

L'absence des autochtones représente évidemment un problème majeur. Comme nous l'avons déjà indiqué, de leur point de vue, la question de la reconnaissance des droits ancestraux représente l'enjeu le plus important. Or, les autochtones réclament pour eux plus de 100% du territoire de la province, certaines demandes se chevauchant. Nulle solution durable n'est réellement envisageable avant que cette question des droits des autochtones ne soit vraiment réglée. Le gouvernement provincial tend d'ailleurs à considérer les décisions prises dans les tables rondes comme le point de départ pour les négociations avec les premières nations. Il sera alors très intéressant d'étudier ce que sera la réaction des populations non-autochtones lorsque les décisions «tables rondes» seront révisées à cette occasion.

Le traité des Nisga'a, dans l'extrême nord-ouest de la province, offre un aperçu. Conclu après de longues négociations entre le peuple Nisga'a et les gouvernements provincial et fédéral, l'opposition s'est aussitôt déchaînée. Le Parti libéral, à l'Assemblée provinciale, et le Parti réformiste, à Ottawa, ont fait de leur mieux pour en bloquer l'application. Or, ce traité était considéré comme l'un des plus faciles à négocier, étant donné l'éloignement de cette région de tous les centres de population non-autochtone de la province, ce qui ne sera pas le cas dans les futures négociations. Il est fort probable que l'opposition libérale, à Victoria, formera le nouveau gouvernement provincial après les prochaines élections.

L'établissement de nouvelles pratiques dans le secteur forestier de la Colombie britannique et dans sa gestion implique de coûts de transition élevés. C'est pourquoi le gouvernement provincial a créé, en 1994, le bureau du *Forest Renewal*. Grâce aux taxes prélevées sur l'industrie, le *Forest Renewal* espère faciliter la restructuration des exploitations forestières. Le bureau subventionne par exemple des programmes pour faciliter la reconversion de la main-d'œuvre. Beaucoup d'entre eux, puisqu'ils connaissent bien les questions environnementales, se retrouvent employés à la gestion des forêts, où dans les processus de décision.

## **Conclusion**

La controverse sur la coupe des forêts anciennes demeure une des plus importantes en Colombie britannique. Ce débat a ses racines dans le développement historique particulier de la province. En réagissant aux critiques intérieures et extérieures à la province, le gouvernement a mis sur pied de nouveaux règlements et a expérimenté un processus de consultation publique innovant. Dorénavant, les décisions environnementales ne dépendent plus uniquement des industriels, scientifiques et bureaucrates, mais prennent en compte les dimensions locales. Néanmoins, certains aspects, tels que la reconnaissance des droits des autochtones, sont loin d'être résolus. Dans le secteur de l'industrie forestière de la Colombie-Britannique, la question du «développement durable» n'implique pas uniquement des questions d'ordre économique et écologique, mais aussi d'ordre politique.

---

<sup>91</sup> CLOW (Michael), «Sustainable Development: Our Next Path of Development, or Wishful Thinking?», dans *British Journal of Canadian Studies*, n°11, janvier 1996, pp. 1-10; M'GONIGLE (Michael), «Developing Sustainability: A Native/Environmentalist Prescription for Third-Level Government», dans *BC Studies*, n°84, hiver 1989-1990

Philip Resnick, p. 143-152

→ La Colombie Britannique comme région distincte du Canada

Je présenterai dans cet article quelques réflexions sur l'idée de région et de régionalisme comme on la vit en Colombie-Britannique. Les thèmes abordés ici sont tirés de mon prochain ouvrage, *The Politics of Resentment*<sup>92</sup>, qui porte sur le régionalisme en Colombie-Britannique et sur son rapport avec la question de l'unité canadienne.

Comment peut-on définir une région? Selon Louis Mumford, écrivant dans les années 1930, «entre le continent et le village historique se trouve un territoire qui peut être soit plus grand, soit plus petit qu'un État politique. Il s'agit d'une région humaine»<sup>93</sup>. Pour les directeurs d'un ouvrage portant sur le régionalisme américain, «chaque région existe à l'intérieur d'une unité plus grande»<sup>94</sup>. Le Comité des Régions de l'Union Européenne indique que «la région est une unité politico-territoriale qui existe juste au-dessous du niveau national avec son propre gouvernement et des pouvoirs autonomes»<sup>95</sup>. Bref, une région n'est pas la même chose qu'un État politique souverain; et pourtant, ses habitants peuvent bien avoir une identité géographique, politique, culturelle, et économique à part.

La Colombie-Britannique fait partie de la Confédération canadienne depuis 1871. Pourtant, les dirigeants de cette province portaient régulièrement en guerre contre Ottawa. Il y eut des menaces de sécession dans les années 1870 et 1880, liées aux retards dans la construction du chemin de fer transcontinental. Les plaintes se multiplièrent au début du XXe siècle et dans les années 1930 quant au traitement non-équitable de la province dans les transferts fiscaux venant d'Ottawa. «*B.C. buys in a protected market and sells in an unprotected one*» fut la constatation de la Colombie-Britannique dans son rapport à la Commission Royale d'Enquête Rowell-Sirois<sup>96</sup>. Plus tard, les Premiers Ministres W.A.C. Bennett et Bill Bennett réclamèrent, dans les années 1960 et 1970, la reconnaissance de l'existence de cinq régions au Canada, dont la Colombie-Britannique. Et plus récemment, lors du litige entre Victoria et Ottawa portant sur la pêche au saumon, on entendit des voix comme celle de la

<sup>92</sup> RESNICK (Philip), *The Politics of Resentment: British Columbia Regionalism and Canadian Unity*, Vancouver, UBC Press/Institute for Research on Public Policy, 2000.

<sup>93</sup> MUMFORD (Louis), *Regionalism*, cité par ODUM (Howard) et MOORE (Henry), eds., *American Regionalism: A Cultural-Historical Approach to National Integration*, New York, Henry Holt and Company, 1938, p. 2.

<sup>94</sup> ODUM (Howard) et MOORE (Henry), *op. cit.*, p. 17

<sup>95</sup> European Union, Committee of the Regions, *Regions and cities, pillars of Europe*, Amsterdam, 1997, p.10.

<sup>96</sup> *British Columbia in the Canadian Confederation*, Submission to the Royal Commission on Dominion-Provincial Relations by the Government of British Columbia, Victoria, 1938, p. 276.

Sénatrice Pat Carney brandir la menace de la séparation de la province<sup>97</sup>. Ce n'est donc pas pour rien que déjà dans les années 1870, le Premier ministre John A. Macdonald traitait la Colombie-Britannique comme «l'enfant gâté de la Confédération»<sup>98</sup>. Car le sentiment de constituer une région distincte, éloignée du centre, y était déjà fortement implanté.

Comment caractériser ce sentiment régional? Pour l'artiste Emily Carr, retournant en train dans sa province natale après un voyage dans l'Est du pays, «c'est l'Ouest, aucune trace de l'Est ne reste plus - un ciel bas, des forêts énormes, des fleuves cruels, le pouvoir et l'intensité de la nature partout»<sup>99</sup>. Pour l'écrivain contemporain Brian Fawcett, «*Part of it is that crazy Jack Kerouac thing. It's the end of the world*»<sup>100</sup>. Certains observateurs soulignent le manque de valeurs traditionnelles dans une province où la majorité des gens sont nés ailleurs, soit dans d'autres provinces, soit à l'étranger. Le système politique provincial depuis les années 1930 se démarque du système fédéral, avec des partis comme le CCF-NPD et le Crédit Social, et avec l'ajout d'une forte dose de populisme<sup>101</sup>. La Colombie-Britannique a connu à la fois de fervents entrepreneurs, les «*robber barons*», et un mouvement syndical actif.

Dans le passé, la Colombie-Britannique, comme son nom l'indique, s'orientait vers la Grande-Bretagne et son empire; d'ailleurs le taux de participation de ses habitants dans l'armée canadienne durant les deux guerres mondiales fut le plus élevé du pays. Après la Deuxième Guerre mondiale, ce sont les États-Unis qui prirent la relève, en fournissant un marché d'exportation de choix pour les ressources naturelles de la province. De nos jours, l'Asie représente 35% des exportations de la Colombie-Britannique, ce qui fait de la province le portail du Canada vers le Pacifique. Parallèlement, 80% des immigrants qui sont venus s'installer dans la province durant les années 1980 et 1990 étaient d'origine asiatique, ce qui a laissé des traces. Ainsi, il n'y avait qu'une minorité d'élèves dans les écoles de Vancouver en 1995 dont l'anglais était la langue maternelle; le chinois devançait l'anglais de près<sup>102</sup>. Le multiculturalisme fait partie de la réalité contemporaine de la province; tout comme, d'ailleurs, la présence d'une population importante de souche autochtone, tels les Nisga'a, à la recherche de la reconnaissance de ses droits ancestraux par des traités.

La Colombie-Britannique a d'autres caractères qui renforcent l'image d'une province bien distincte. C'est une province avec des taux de divorce et de délinquance bien au-dessus de la moyenne canadienne, et avec beaucoup moins de croyants. C'est aussi une province où le bien-être physique compte pour beaucoup et où les valeurs écologiques ont pris racine: ici se trouve le lieu de naissance de Greenpeace, une O.N.G. qui a eu, depuis deux décennies, beaucoup d'importance au niveau mondial.

Il n'est pas surprenant que, face à l'émergence d'un nouveau nationalisme québécois depuis les années 1960, les réactions de la Colombie-Britannique ont été parmi les plus vives. En quelque sorte, ni la classe politique britanno-colombienne, ni les acteurs de l'opinion n'accueillirent favorablement la

<sup>97</sup> MULGREW (Ian), «Angry Carney says B.C. shouldn't rule out separation.», *The Vancouver Sun*, 25 septembre 1997.

<sup>98</sup> Lettre de John A. Macdonald au Marquess de Lorne, datée du 11 juillet 1883, citée par STEVENSON (Garth), *Ex Uno Plures*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 1993, p. 141.

<sup>99</sup> Emily Carr, citée par BARMAN (Jean), *The West beyond the West: A History of British Columbia*, Toronto, University of Toronto Press, 1996, p. 368.

<sup>100</sup> Cité par CERNETIG (Miro), «The Far Side of the Rockies: Politics and Identity in British Columbia», in TARAS (David) et RAPORICH (Beverley), eds, *A Passion for Identity*, Toronto, Nelson, 1997, p. 452.

<sup>101</sup> Voir entre autres CAIRNS (Alan), «Socialism, Federalism, and the B.C. Party System», in THORBUM (Hugh), ed., *Party Politics in Canada*, 5ème édition, Toronto, Prentice-Hall, p. 300-301; ELKINS (David), «British Columbia as a State of Mind», in BLAKE (Don), *Two Political Worlds*, Vancouver, UBC Press, 1985.

<sup>102</sup> Government of British Columbia, *BC Media Handbook: Your Guide to British Columbia, Gateway to the Pacific Century*, 1997, Tab #2.

volonté québécoise d'obtenir un statut particulier à l'intérieur du Canada, et encore moins la cause souverainiste. Et pourtant, certains s'accordèrent avec le désir d'un renforcement des pouvoirs des provinces. Ainsi, Bill Vander Zalm appuya l'Accord du Lac Meech, car il y voyait un moyen de décentraliser le pouvoir du gouvernement fédéral et de réduire la puissance économique de l'Ontario<sup>103</sup>. Pour le journaliste et ancien député (libéral) de la province Gordon Gibson, «les Québécois, comme beaucoup de gens de l'Ouest, veulent que le pays change dans la voie de la décentralisation»<sup>104</sup>. Selon Norman Ruff, politologue à l'Université de Victoria, «la mondialisation a renouvelé le sentiment d'une dimension foncièrement Pacifique qui différencie la Colombie-Britannique des provinces des Prairies; elle a renforcé le désir de donner la priorité à un agenda tout-à-fait britanno-colombien»<sup>105</sup>. Mais force est aussi de reconnaître l'existence de courants d'opinion qui s'opposent à toute régionalisation excessive du pays. Ainsi Dave Barrett, ancien chef du NPD provincial, déclarait en 1980: «Le maintien du programme actuel de soins médicaux et hospitaliers sur une base pan-canadienne contribue au bien-être des Canadiens et à l'unité du Canada. La Colombie-Britannique doit éviter de prendre des positions qui risquent de balkaniser le pays»<sup>106</sup>.

Toute proposition constitutionnelle qui semble donner une position spéciale au Québec rencontre une opposition. Prenons comme exemple le vote de 68% des électeurs de la Colombie-Britannique contre l'Accord de Charlottetown en 1992 - le rejet le plus marqué dans tout le pays. Il faut souligner l'opposition à la clause dite «société distincte» de l'Accord du Lac Meech, et l'immense appui que les Britanno-Colombiens accordèrent à l'époque à Claude Wells. Fin 1995, 67% d'entre eux disaient qu'il fallait laisser partir les Québécois en cas d'un vote favorable à la souveraineté, sans essayer de les convaincre de rester<sup>107</sup>.

En outre, on peut citer ici quelques-unes des interventions des habitants de la province lors du processus consultatif qui eut lieu à la suite de la Déclaration de Calgary de septembre 1997:

«The majority of people I talked to felt strongly that the association with Quebec has been highly detrimental to the welfare of this country and the only solution is to encourage the province to leave - the sooner the better.»; «It is time we put the Quebec crisis to rest, we are one country with 10 provinces, we are not a Canada with two founding nations.»; «We need to drop the prefixes used to describe Canadians. No more Indo-Canadians, French-Canadians, etc. We are simply Canadians»<sup>108</sup>.

Pourtant, les attitudes britanno-colombiennes envers le Québec et la question de l'unité canadienne sont plus complexes. Le Premier Ministre Bill Bennett déclara en 1980, lors du premier référendum québécois: «Le Parlement de la C.-B. réaffirme son engagement envers le Canada et son désir de poursuivre les réformes nécessaires pour permettre aux peuples de toutes les régions de notre pays de s'épanouir à l'intérieur d'un pays uni. Ce Parlement se joint à tous les Canadiens en exprimant au peuple du Québec notre amour du pays, notre désir de maintenir l'unité, et l'espoir que le Québec continue de rester avec nous comme partie intégrale de notre nation»<sup>109</sup>. Andrew Petter, Ministre des Affaires Intergouvernementales dans le gouvernement NPD actuel, tint un discours dans le même esprit, lors du débat sur l'Accord de Calgary au Parlement de la C.-B.: «D'un côté, les Britanno-

<sup>103</sup> PALMER (Vaughan), «Premier satisfied with his Meech stance», *The Vancouver Sun*, 4 juin 1990, A6.

<sup>104</sup> GIBSON (Gordon), *Thirty Million Musketeers*, The Fraser Institute/Key Porter, 1995, p. 203.

<sup>105</sup> RUFF (Norman J.), «Pacific Perspectives on the Canadian Confederation», in BROWN (Douglas M.), ed. *Canada: The State of the Federation 1991*, Institute for Intergovernmental Affairs, Queen's University, p. 201.

<sup>106</sup> Dave Barrett, British Columbia, 32nd Parliament, 2nd Session, April 16, 1980, p. 2010.

<sup>107</sup> GREGG (Alan), «Can Canada Survive?» *Maclean's*, 25 December 1995-1 January 1996, p. 17.

<sup>108</sup> Ces citations sont tirées des interventions qui ont eu lieu lors des séances publiques du B.C. Unity Panel qui fit le tour de la province durant l'automne 1997

<sup>109</sup> Cité dans le discours que Bill Bennett prononça devant le Montreal Board of Trade, le 12 mai 1980.

Colombiens ont un sens très aigu de leur propre identité et de ce qui les distingue du reste du pays. De l'autre côté, nous restons fidèles à notre appui à un Canada uni et au principe de l'égalité des provinces»<sup>110</sup>. Citons aussi quelques autres intervenants lors des séances publiques sur la Déclaration de Calgary:

«I want Quebec to stay in Confederation, because I believe we are stronger for our diversity.»; «I am not a Manitoban, Ontarian, nor British Columbian. My nationality is Canadian. It is my birthright».

Il est significatif que lors des séances du Forum des Citoyens sur l'Avenir du Canada de 1991, des intervenants québécois aient déclaré: «Le Québec n'est pas une région, il s'agit d'une nation»<sup>111</sup>. Pour leur part, des intervenants de la Colombie-Britannique précisèrent: «Le Canada est un pays vaste avec des régions géographiquement et ethniquement diverses. Il faut reconnaître une certaine dose de régionalisme. Néanmoins, les mêmes réalités militent en faveur d'un gouvernement central fort»<sup>112</sup>. Si au Québec la majorité des personnes interrogées depuis une bonne décennie mettent leur identité québécoise au-dessus de leur identité canadienne, tel n'est pas le cas en Colombie-Britannique, où 83% des sondés en 1989 mettaient leur identité canadienne au-dessus de leur identité britannico-colombienne<sup>113</sup>. Comme l'écrit le politologue David Elkins, «un grand nombre de Canadiens habitant la Colombie-Britannique peuvent exprimer leur désaccord raisonné avec le gouvernement fédéral, son chef, et son parti sans mettre en question leur affection envers le Canada»<sup>114</sup>.

Le regretté Ernest Gellner, dans un ouvrage posthume, a fait l'observation suivante: «Il y a des nations qui possèdent des nombrils anciens, d'autres qui se font inventer des nombrils par leur propagande nationaliste, d'autres encore qui restent sans nombril. Je crois personnellement que la deuxième catégorie est de loin la plus importante»<sup>115</sup>. On pourrait, à mon avis, adopter ce raisonnement pour le phénomène régionaliste. Il y a des gens en Colombie-Britannique qui s'imaginent que cette région possède un nombril ancien qui remonterait au XIXe siècle. La Colombie-Britannique a toujours été une région périphérique, exploitée par le gouvernement fédéral, ou, comme le disait le Premier ministre W.A.C. Bennett dans les années 1960: «*a goblet to be drained*» - «un gobelet à vider»<sup>116</sup>. Pour d'autres, le régionalisme britannico-colombien réflète un nombrilisme moins inspiré, qui plonge tout simplement ses racines dans une certaine indifférence à l'égard du reste du pays. Comme le journaliste Bruce Hutchison a pu l'observer: «Vancouver ne pense pas à autre chose qu'à Vancouver. Et la Colombie-Britannique ne pense pas à autre chose qu'à la Colombie-Britannique»<sup>117</sup>. Mais il y a aussi des gens qui se laissent aller à rêver, en inventant de nouveaux nombrils - «*Cascadia*», par exemple, est un projet de réunion entre la Colombie-Britannique et les États de Washington et de l'Oregon; on peut mentionner encore l'idée d'un État-région britannico-colombien, comme Gordon Wilson, actuel ministre de l'éducation en Colombie-Britannique, l'a envisagée à un moment<sup>118</sup>.

Voilà une manifestation, à mon sens, du syndrome des régions riches, comme on peut l'observer par exemple en Lombardie, où une partie de l'opinion ne veut plus subventionner le Sud de l'Italie, taxé

<sup>110</sup> PETER (Andrew), Speech to the B.C. Parliament, 19 mai 1998

<sup>111</sup> *Citizens' Forum on the Future of Canada*, Ottawa, 1991, p. 54.

<sup>112</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>113</sup> Selon un sondage de Decima/Maclean's de 1989, cité par KILGOUR (David), *Inside Outer Canada*, Edmonton, Lone Pine, 1990, p. 197

<sup>114</sup> ELKINS, "Allegiance and Discontent in British Columbia," in BLAKE, *op. cit.*, p. 131.]

<sup>115</sup> GELLNER (Ernest), *Nationalism*, London, Weidenfeld and Nicolson, 1997, p. 94.

<sup>116</sup> Cité par HUTCHISON (Bruce), *The Vancouver Sun*, 11 juin 1990.

<sup>117</sup> HUTCHISON (Bruce), *The Unknown Country*, Toronto, 1948, p. 275.

<sup>118</sup> WILSON (Gordon), *A Civilized Revolution*, Vancouver, Ronsdale Press, 1996, p. 103.

d'oisiveté; ou en Belgique où l'égoïsme économique sous-tend le discours musclé des porte-parole de la Flandre face à la Wallonie. C'est à partir de ces exemples que j'ai pensé à la constatation du sociologue américain Louis Wirth, formulée à propos du régionalisme il y a cinquante ans:

«As a counterpoise to gigantism, to uniformity, to standardization, and to overcentralization, regionalism can have wholesome effects; but these legitimate aspirations can also degenerate into regional cultism and jingoism and lend themselves to exploitation by political and cultural demagogues»<sup>119</sup>.

Il y a quelque chose de tout à fait légitime dans le phénomène régionaliste comme on le vit en Colombie-Britannique. Pour reprendre une des définitions que j'évoquais au début, je dirais que la Colombie-Britannique constitue une région humaine qui existe à l'intérieur d'une unité plus grande, et qui a son propre gouvernement avec des pouvoirs autonomes. Dans la psychologie de ses habitants, sa position géographique sur le Pacifique - l'un des pôles dominants du monde du XXI<sup>e</sup> siècle - compte beaucoup; par ailleurs son économie axée historiquement sur les ressources naturelles est en voie de transformation vers l'informatique et le tourisme; ses traditions politiques sont marquées par une forte polarisation entre droite et gauche. Enfin, elle possède une culture hybride et ouverte à la nouveauté. Mais pour autant la Colombie-Britannique n'est pas une région-État, et elle n'est pas non plus, à la différence du Québec, une région-nation.

Pour moi, la Colombie-Britannique constitue bien une région-province distincte du Canada, dont l'avenir se joue dans la conjugaison de trois éléments: ses rapports avec le reste du Canada, ses rapports avec la côte Ouest des États-Unis, et enfin ses rapports avec le bassin du Pacifique, et plus particulièrement avec les pays de l'Asie de l'Est, d'où viennent beaucoup de ses plus récents habitants et où se trouvent ses partenaires économiques de demain. C'est une région-province plus portée vers l'avenir que vers le passé; plus ouverte aux grands courants culturels de la Californie et de l'Asie qu'aux courants originaires de l'Est du Canada ou de l'Europe. Enfin, elle aura un rôle important à jouer dans l'évolution future du Canada, comme dépositaire, dans un certain sens, du rêve canadien. Mais sa classe politique, jusqu'à maintenant, a préféré exprimer son ressentiment envers l'Ontario, le Québec et le gouvernement fédéral, plutôt que jouer un rôle plus positif. Il reste à voir si cela peut changer avec le siècle qui commence.

**AUGUSTINE CHANG**

Augustine Chang, p. 153-168

→ [Vancouver, pied-à-terre ou nouvelle patrie des Hongkongais en Amérique du Nord ?](#)

On s'accorde à dire que le centre de gravité du monde se déplace, désormais, de l'Atlantique vers le Pacifique. En effet, l'émergence de nouveaux marchés au potentiel immense, la présence accrue de secteurs porteurs et le développement rapide des échanges et des réseaux dans cette zone y font battre aujourd'hui le pouls du monde.

<sup>119</sup> WITH (Louis), «Limitations of Regionalism», in Merrill JENSEN (Merrill), ed., *Regionalism in America*, Madison, University of Wisconsin Press, 1951, p. 391-392.



Dans ce contexte, les liens qui unissent Vancouver à Hong Kong sont une illustration frappante de l'union possible entre l'Amérique et l'Asie. L'existence d'une forte communauté chinoise à Vancouver change radicalement la «donne» économique de cette ville et en modifie le paysage socio-culturel. Plus tout à fait canadien (c'est-à-dire descendant des Européens), ni tout à fait asiatique, entre l'image du bûcheron aux yeux clairs et celle du frêle Chinois des contrées lointaines et exotiques, Vancouver cherche son identité, telle la métisse de deux peuples aussi différents que le ciel et la terre.

De nombreuses tensions et viennent ternir cette quête d'unité et d'harmonie entre les deux continents. Pour compliquer un peu plus les choses, le caractère asiatique de Vancouver est double: la communauté des Sino-canadiens, descendants des pionniers de 1858, se distingue nettement de celle, beaucoup plus exubérante, des Hongkongais arrivés depuis 1967 par vagues successives, surtout à l'approche de la date fatidique du 1er juillet 1997.

Où se trouve, désormais, la place de la communauté hongkongaise à Vancouver, entre les Sino-Canadiens et les Canadiens d'origine européenne? Entre le multi-culturalisme et le racisme latent de leur pays d'accueil, quels comportements adoptent-ils face à un environnement qui leur est nouveau et étranger? Quels sont leurs motivations et, finalement, comment Vancouver en est-elle arrivée à un tel métissage?

Je me propose, dans un premier temps, de rappeler la déjà longue histoire entre Vancouver et les Sino-canadiens, ce qui me permettra de différencier les deux communautés chinoises et de mettre en lumière le caractère particulier de l'immigration hongkongaise. Ensuite, je tenterai d'expliquer les réactions et l'accueil qui lui est réservés par les Canadiens d'origine européenne, et de recadrer ensuite la problématique au sein du contexte de la zone Pacifique. En d'autres termes, Vancouver est-elle une nouvelle patrie pour les insulaires de Hong Kong ou n'est-ce qu'un pied-à-terre de luxe, une seconde résidence pour cette *business class* de l'Asie?

### **La situation des Sino-Canadiens**

L'étude d'une communauté aussi restreinte que celle en provenance d'une île au large des côtes chinoises dans le cadre d'une ville portuaire du Pacifique n'est pas une curiosité d'historiens. Bien au contraire, il apparaît que le devenir de cette communauté contient en elle les germes d'un phénomène de grande ampleur que l'on tente aujourd'hui d'observer: une globalisation des échanges, au niveau non plus seulement économique mais aussi social et culturel. Ces deux derniers niveaux impliquent l'existence de racines profondes ancrées dans l'histoire, qu'il faut rappeler avant de tenter de connaître la nature même de ces échanges.

Les causes de l'arrivée des pionniers sur la côte ouest du Canada sont nombreuses et entremêlées. Elles peuvent ainsi se résumer: les Guerres de l'opium, l'instabilité politique, l'insécurité, la parcellisation des terres et la levée des taxes ont plongé le Guangdong dans des heures bien sombres, forçant nombre de Chinois à partir chercher leur salut en Amérique.

Travaillant à l'origine sur les sites de prospection d'or en Californie à partir de 1858, ils remontent ensuite peu à peu vers les côtes canadiennes jusqu'à Vancouver où ils trouvent leur vocation dans la conserverie, la blanchisserie et la restauration. Les conditions de vie des Chinois se rapprochant de celles des ouvriers anglais dans les *slums* décrits par Charles Dickens, les préjugés vont bon train: les

Chinois sont jugés comme une «race sale», apportant toutes sortes de maladies exotiques, «race inférieure» puisque s'adonnant à l'opium, au jeu et à la superstition...

Cette communauté se développe entre 1911 et 1947. En effet, après la chute des Qing, arrivent les femmes et les enfants. Les *chinatowns* s'organisent et des services d'accueil aux nouveaux venus sont mis en place pour la recherche d'un logement, les écoles, l'organisation des funérailles (les corps devaient nécessairement être rapatriés en Chine). Puis survient la période d'exclusion en 1923: après la Première Guerre mondiale, l'économie se resserre et les Chinois apparaissent soudain trop nombreux malgré leur participation au développement du pays. Toute immigration chinoise est arrêtée pendant 24 ans. En 1947, alors que les Chinois ont activement participé à l'effort de guerre et que la Chine, comme le Canada, fait partie des Alliés, cette interdiction est levée.

Les jeunes Sino-canadiens éloignés alors depuis trop longtemps de la terre de leurs ancêtres se «canadianisent» plus que leurs prédécesseurs et se détachent désormais de leurs origines, devenues trop encombrante depuis l'avènement du communisme en Chine. Cette nouvelle génération évolue dans une époque prospère et tolérante, et elle absorbe désormais avidement la culture nord-américaine via la télévision, l'école et l'université. C'est cette différence de mentalité qui va opposer cette communauté à celle des Hongkongais ou *Hongcouvers* comme on les nomme parfois.

### ***Le raz-de-marée venu de Hong Kong***

C'est dans ce contexte de début d'harmonisation entre les Sino-Canadiens et les Canadiens d'ascendance européenne que vont déferler de nouvelles vagues d'immigrés chinois. Contrairement aux précédentes, celles des années 1960 représentent une rupture par rapport aux générations pionnières.

Tout prédispose les Hongkongais à se différencier des Sino-Canadiens: les raisons du départ, les conditions de vie, et leur identité même. Ils viennent de Hong Kong et non plus de la Chine continentale, ils ont un haut degré d'éducation et appartiennent à une classe moyenne voire aisée. Les Hongkongais forment de fait une communauté à part et leur influence est telle qu'elle bouleverse la situation initiale des Chinois à Vancouver.

### ***La convergence des destins***

Trois événements sont à l'origine de ce départ massif de Hongkongais: l'entrée des Gardes Rouges à Macao en 1966, la signature du traité sino-britannique en 1984 et le Printemps de Pékin en 1989.

Entre-temps, le Canada se retrouve, comme tous les autres pays développés, avec un taux de natalité excessivement bas. La main-d'œuvre, notamment qualifiée, manque. En 1967, on instaure alors un système de points, basé sur des critères aussi différents que le niveau d'études, l'âge, l'expérience, la destination choisie, les occupations envisagées, ainsi que le niveau de langue anglaise ou française. Chaque candidat se voit attribuer un certain nombre de points sur un total de

100. Le minimum requis passera de 50 en 1967 à 70 en 1985. Ce système, mis en place pour sélectionner les candidats à l'immigration, vise clairement une population active de haut niveau intellectuel et professionnel, ce qui correspond très précisément aux caractéristiques des Hongkongais.

Ces derniers se trouvent en outre favorisés par le lancement, en 1985, du *Business Immigration Program*, qui demande de la part des candidats à l'immigration une participation active au travers d'investissements. Le but est de recueillir des fonds étrangers à investir au Canada et de bénéficier par là-même du savoir-faire des entrepreneurs pour la création d'emplois.

On comprend alors pourquoi les Hongkongais arrivent en masse à Vancouver à partir de 1967. Le schéma typique est celui d'une famille, un couple jeune ou entre deux âges, avec leurs enfants et souvent aussi avec leurs parents. On dénombre une légère majorité de femmes, ce qui permet de mettre en lumière une des plus grandes caractéristiques de cette immigration: l'apparition d'une classe d'«astronautes». Le terme vient du chinois *tai kong ren*, qui est un jeu de mot désignant à la fois le terme «astronaute» et le terme «femme délaissée». En effet, beaucoup d'immigrés conservent leur emploi ou leur bureau à Hong Kong, et reviennent régulièrement auprès de leur famille laissée à l'étranger. Le temps passé dans les transports au-dessus du Pacifique leur a donné leur nom, ainsi que leur épouse chargée seule d'élever les enfants au Canada.

Le Canada est ainsi devenu le premier pays d'émigration des Hongkongais, juste devant l'Australie et les États-Unis, l'environnement proposé par le Canada répondant exactement aux critères des émigrants: une qualité de vie exceptionnelle<sup>120</sup>, une stabilité politique et économique appréciable, un système d'assurance-maladie efficace, différents services consacrés aux activités culturelles et aux loisirs, un système scolaire nettement moins cher qu'à Hong Kong, et un milieu social et linguistique compatible avec la culture sino-britannique de Hong Kong.

Des facteurs certes plus subjectifs entrent également en ligne de compte: Vancouver, de caractère assez provincial dans la période de l'immédiat après-guerre, s'est transformée en une grande ville qui ressemble à bien des égards à Hong Kong: non seulement Vancouver est un important port situé sur la ceinture du Pacifique, entouré de montagnes comme l'est Hong Kong, mais cette ville portuaire possède désormais un centre d'affaires doté d'hôtels luxueux et de gratte-ciel familiers aux Hongkongais, qui peut donner parfois l'illusion d'être de l'autre côté du Pacifique. La présence de plus en plus massive de Hongkongais nourrit cette illusion, d'autant plus que leur pouvoir d'achat fait d'eux des consommateurs privilégiés. Les Hongkongais, désireux de retrouver leurs marques, ont de surcroît maintenu leur style de vie.

### ***Les Hongkongais comme marché de consommateurs***

L'importance grandissante de la communauté hongkongaise et son désir de conserver un certain confort personnel par la reproduction d'un environnement qui lui est familier entraîne nécessairement un marché nettement plus sensible à ses goûts spécifiques.

---

<sup>120</sup> Le Canada est régulièrement classé premier pour sa qualité de vie dans les rapports de l'ONU.

C'est dans les années 1980 que s'est effectué le changement à Vancouver, à mesure que les vagues de Hongkongais venaient influencer les habitudes de consommation. On remarque ce changement essentiellement en ce qui concerne les biens de consommation durables, l'habillement, la nourriture et la gastronomie.

La présence des Hongkongais vient indéniablement apporter un vent de frivolité que ne connaissait pas l'ancienne communauté chinoise. Le goût prononcé des Hongkongais pour les dernières tendances de la mode, le luxe, les petits objets et gadgets à l'effigie de personnages comme Hello Kitty (chatte blanche au nœud papillon rouge), Piyo Piyo (canard obèse au bec plus qu'aplati) ou Yorimichi Dog (chien bien en chair, en chemise verte) font que les boutiques qui les commercialisent sont venues submerger les anciens magasins de soierie et de porcelaine.

Des «centres commerciaux asiatiques» ouverts par des entrepreneurs de Hong Kong fleurissent également: *Aberdeen Center* ou *Parker Place* dans Richmond sont des exemples de *shopping malls* chinois qui se sont considérablement développés. On y retrouve des restaurants et *self-service* à la mode hongkongaise, des herboristes, des boutiques vendant des habits, des CD, des cassettes vidéo de Hong Kong, des librairies proposant exclusivement des magazines et des journaux en chinois. Le but des centres commerciaux est de cultiver l'atmosphère électrique de Hong Kong: ils restent donc ouverts jusque très tard dans la nuit, même le samedi.

L'influence hongkongaise se fait de même clairement sentir au niveau de la nourriture et de la gastronomie. On dit souvent que les meilleurs chefs cuisiniers chinois se trouvent à Vancouver, car ils auraient tous émigré à Hong Kong... C'est que les habitudes alimentaires des Hongkongais sont désormais la référence en matière de goût chinois. Par son raffinement et sa qualité, la cuisine cantonaise de Hong Kong s'est imposée à Vancouver, reléguant aux oubliettes les vieux «chop suey» bien connus des Occidentaux. Cela suppose aussi que les denrées alimentaires proposées sur les étalages et les rayons des magasins chinois (principalement des supermarchés comme le TNT de Metrotown, ainsi que les nombreuses épiceries chinoises de Chinatown) proviennent principalement de Hong Kong ou du Japon. L'arrivée des Hongkongais a eu ainsi pour effet de remodeler entièrement le paysage culinaire de Vancouver, déjà assez cosmopolite en soi.

### ***Influence des Hongcouvers sur la géographie urbaine de Vancouver***

Le regain de vitalité du vieux Chinatown et le nombre d'associations de bénévoles qu'il abrite, sont dus principalement à la présence et à l'influence des Hongkongais. En effet, seul le Chinatown de Vancouver a su survivre et s'épanouir jusqu'à nos jours tandis que, par exemple, ceux de Montréal ou de Winnipeg, où les Hongkongais sont fort peu présents, connaissent un net déclin. En fait, le dynamisme des Hongkongais vient certes balayer d'un revers de la main la vie des Chinois à Vancouver, mais sans oublier pour autant les liens qui les unissent à l'ancienne communauté chinoise et à son passé, signe de la «griffe» hongkongaise: un mélange subtil du passé et de l'avenir.

Les Hongkongais ont ainsi rénové Chinatown qui est devenu un quartier plus commercial, où l'on retrouve différentes petites boutiques et restaurants; plus axé sur le tourisme, il offre un cachet particulier ayant pour but de conserver le décor de l'histoire des Chinois au Canada. Il abrite en outre les activités culturelles et associatives de la communauté: on peut y trouver notamment les sièges du *Chinese Cultural Center* et de l'association *SUCCESS (United Chinese Community Enrichment*

*Services Society*), ainsi que le *Sun Yat-sen Garden*, joyau d'architecture végétale chinoise style Suzhou (ouvert en 1986).

La communauté chinoise de Vancouver s'en trouve donc changée. Désormais orientée vers une audience plus large que les Chinois eux-mêmes, elle se consacre à donner d'elle-même une image plus positive, plus «pédagogique» Le *Chinese Cultural Center* à l'architecture traditionnelle chinoise propose des cours de chinois et offre entre autres des représentations de l'Opéra de Pékin. Des festivals sont organisés comme le *Dragon Boat Festival*, le Marché aux Fleurs ou la parade du Nouvel An chinois.

Outre le fait que Chinatown est devenu un centre touristique et culturel plutôt que résidentiel, il se trouve que toute une frange d'une population, jusque-là cantonnée par une règle tacite aux limites de Hastings (quartier au nord de Vancouver), a eu récemment tendance à déborder de ces limites la nuit pour se retrouver en plein cœur de Chinatown... L'insécurité y est donc grandissante, sans parler de la présence des triades asiatiques. Ceci explique que les Hongkongais ont préféré rejoindre les banlieues résidentielles du sud et de l'est du *Greater Vancouver*, c'est-à-dire les quartiers de Richmond et de Burnaby. Richmond est sans doute l'exemple le plus flagrant de l'influence hongkongaise à Vancouver: encore assez rural de caractère il y a une vingtaine d'années, cette banlieue s'est considérablement développée durant les années 1980 avec l'arrivée d'une population en provenance de Hong Kong qui, aujourd'hui, représente plus du tiers des habitants de Richmond.

Toutefois les Hongkongais les plus aisés s'installent plutôt dans les villas luxueuses de Shaughnessy, Kerrisdale et Oakridge. Ainsi, tandis que l'ancienne communauté chinoise était spatialement bien définie par les limites de Chinatown et du proche quartier de Strathcona, et ce jusque dans les années 1960, la nouvelle communauté dominée par les Hongkongais est beaucoup plus dispersée au sein de la population canadienne.

### ***Les Hongkongais et le Canada***

Avec tous ces bouleversements, il serait étonnant que des troubles ne viennent pas assombrir le scénario d'une immigration tranquille et en quelque sorte confortable. Le dynamisme des Hongkongais et leur exubérance peuvent parfois agacer ou présenter dès lors une «menace» pour Vancouver dans la mesure où cette ville s'en trouve inéluctablement changée.

### ***Un racisme qui affleure ?***

### **Réussite et ressentiment**

Malgré une politique de multiculturalisme menée tambour battant depuis 1971, le Canada est loin de posséder un passé riche de tolérance et d'accueil chaleureux des immigrants d'origine asiatique. Ils ont longtemps été considérés comme étrangers alors même qu'ils faisaient eux aussi partie des premières vagues pionnières en Colombie-Britannique, les immigrants d'origine asiatique ont eu du mal jusqu'à nos jours à apparaître comme étant canadiens, du fait notamment de leur physique, assez éloigné de l'image du robuste gaillard qui vient à l'esprit à la simple évocation du mot «canadien». Cela tourne au racisme lorsque cette différence est associée à des préjugés et à une généralisation arbitraire de certains traits.

Un exemple frappant du ressentiment des Canadiens d'ascendance européenne concerne la réussite scolaire chez les Chinois. Il se trouve en effet que les Chinois ont une tradition élitiste due à l'existence millénaire des concours impériaux en Chine. Ils accordent parfois une place démesurée aux études, ce qui encourage ou force, selon la pression exercée, les enfants à réussir. Ceux-ci ont en moyenne des notes beaucoup plus élevées que les enfants d'ascendance européenne, ce qui leur vaut par la même occasion des récriminations: ils placeraient plus haut la barre de passage aux examens, empêchant les Canadiens d'accéder aux classes supérieures aussi facilement qu'auparavant...

### **L'affaire des «Monster Houses»**

Ce qui pourrait susciter ces sentiments de sinophobie profonde vient aussi parfois de leurs goûts qui peuvent paraître trop tape-à-l'œil. Par exemple, du fait de l'étroitesse des habitations à Hong Kong, les nouveaux immigrants avaient tendance jusque très récemment à faire construire dans Vancouver des maisons monumentales au style jugé froid et hautain qui détonaient visiblement avec l'aspect traditionnel des quartiers canadiens, ce qui suscitait des conflits de voisinage assez âpres.

Ce problème des «Monster Houses» a atteint son apogée en 1992. Des Hongkongais avaient fait construire dans Shaughnessy d'immenses villas sans gazon, aux colonnades gigantesques, ce qui tranchait avec style des vieux *cottages* anglais entourés de jardins assez coquets qui faisaient le charme du quartier. Des associations de propriétaires proposèrent alors un contrôle strict des espaces et du paysage architectural de Shaughnessy, ce que les Hongkongais prirent comme une attaque directe non seulement contre la taille des villas, mais surtout contre eux-mêmes. Un accord fut finalement obtenu sur les règles de construction.

### **La problématique de l'immobilier**

Autre sujet brûlant, l'immobilier en général, et non plus seulement les *Monster Houses* de Shaughnessy. Il apparaît en effet que les Hongkongais ont principalement investi leurs fonds dans l'immobilier si bien qu'il est désormais sous leur contrôle. Ils détiennent ainsi 33 % des villas les plus

confortables de Shaughnessy et 58 % de Oakridge<sup>121</sup>, 62 % des propriétés de Richmond, 44 % de Vancouver ouest, 61 % de Vancouver Est, 50 % de Burnaby et 37 % de Coquitlam.

Les prix des loyers ont de plus augmenté, ce qui force certains habitants à déménager des quartiers les plus prisés des Hongkongais, et donc des quartiers favorisés. Le ressentiment des Canadiens d'origine européenne se dirige alors naturellement vers les nouveaux immigrants. Toutefois, on sait que la loi de l'offre et de la demande rend cette hausse des prix inéluctable. Vouloir que la demande stagne afin de garder des prix assez bas n'est pas souhaitable sur le plan économique. En fait, la municipalité de Vancouver devrait construire ou subventionner des logements par un plus grand nombre pour suivre l'évolution de l'immobilier et la croissance d'une population qui voit arriver la génération du *Baby Boom*. Qui plus est, la population de Vancouver s'accroît d'autant plus que les Canadiens d'autres provinces sont six fois plus nombreux que les Hongkongais à venir s'installer.

Mais les préjugés ont la peau dure et l'achat d'immeubles ou d'hôtels entiers par les Hongkongais laisse parfois penser que ces derniers exercent au Canada une sorte d'impérialisme économique. Mais les investissements en provenance d'Europe ou des États-Unis continuent de dominer le marché (rappelons que l'apport d'investissements étrangers d'où qu'ils viennent est souhaitable, surtout pour un pays en récession comme le Canada). Et penser que tous les immigrants chinois sont aisés est un autre préjugé: ce serait oublier que bon nombre d'entre eux, ne sachant pas parler anglais, occupent de petits emplois dans le textile et la restauration et que, à leur arrivée au Canada, ils louent généralement des habitations assez modestes.

Tous ces exemples montrent combien les Canadiens d'origine européenne peuvent réagir négativement à la vague nouvelle des Hongkongais. C'est plutôt dû à une inquiétude naturelle qu'à un racisme profond. Mais il importe de signaler que les Hongkongais, loin d'être une «menace», représentent une force pour le Canada par les liens qu'ils entretiennent avec la Zone Pacifique.

### ***Les liens avec l'Asie Pacifique***

Les Hongkongais ont le pouvoir d'introduire le Canada dans le champ des dynamiques économiques et sociales qui s'apprêtent à donner le «la» au niveau mondial: la zone Pacifique. En effet, le déplacement de population de HongKong à Vancouver, aussitôt suivi par le mouvement invisible des capitaux et des investissements, a entraîné, on l'a vu, une transformation en profondeur du paysage de cette ville. Mais les liens que les immigrants ont conservés avec leurs connaissances et leur famille, et souvent même avec leurs activités professionnelles de l'autre côté du Pacifique, expliquent que la transformation de Vancouver se fasse au rythme de Hong Kong.

L'augmentation du nombre des immigrants hongkongais à mesure qu'approchait la date fatidique du 1er juillet 1997. La fréquence des aller-retour entre les deux villes montre l'importance de la globalisation des échanges au niveau des personnes et a pour effet de développer l'offre du transport aérien et de faire diminuer considérablement les prix. La Cathay Pacific propose par exemple un vol quotidien entre les deux destinations. De même, ces échanges se reflètent dans le développement des télécommunications: les appels longue-distance ont ainsi vu leurs prix baisser de telle sorte qu'un appel Hong Kong-Vancouver s'avère moins cher qu'un appel local français. Les Canadiens d'origine

---

<sup>121</sup> Chiffres de 1992 in «*Vancouver Sun*», «*Real estate marketers aim at Asian community*», 6 juillet 1996, cités dans *Chinese in Canada*, Peter S.Li, Toronto and Oxford, Oxford University Press, 1998.

asiatique représentent, en effet, plus d'un tiers des appels longue-distance de BC Tel, la compagnie qui auparavant détenait le monopole des télécommunications en Colombie-Britannique. D'autres moyens comme l'internet et son système de messages instantanés participent également à l'essor fulgurant des télécommunications.

Des liens moins apparents comme les mouvements de capitaux sont à signaler: les Sino-Canadiens et les Canadiens de Hong Kong ont plus tendance que les Canadiens d'origine européenne à posséder un compte bancaire en devises étrangères, des fonds d'investissement, et des cartes de crédit au plafond élevé, ce qui provoque un flux de capitaux au sein dans les banques canadiennes et dans l'économie du pays. Les Hongkongais consomment en moyenne plus que les Canadiens: ils ont une propension à acquérir des objets luxueux ou à être équipés des ordinateurs les plus récents, la moitié d'entre eux sont propriétaires, les trois quarts achètent leur voiture en liquide en une seule fois, et 43 % ont voyagé en Asie durant les deux dernières années.

On peut également remarquer le développement des médias et de la presse de langue chinoise à Vancouver, ce qui a le mérite de faire circuler entre les deux villes un état d'esprit, un mode de vie. La ville compte aujourd'hui une chaîne de télévision, deux stations de radio de langue cantonaise, et deux grands quotidiens: le *Ming Pao* et le *Xing Tao* (dont le tirage est passé de 6000 exemplaires en 1980 à 35000 en 1990).

C'est grâce à l'existence de ce réseau de liens que la Colombie-Britannique, alimentée par Vancouver, a pu plus ou moins être à l'abri de la récession venue assombrir le Canada depuis 1989. En effet, étant moins liée que le Canada atlantique aux États-Unis, la Colombie-Britannique s'est réfugiée vers cette zone en pleine expansion. Cela est clairement dû à l'apport des investissements des immigrés venus dans le cadre du *Business Immigration Program*, et à la présence accrue des Hongkongais à Vancouver, véritable marché de consommateurs.

Il se trouve ainsi que durant les années 1980 et 1990, le secteur de la production industrielle à Vancouver a connu une expansion tandis qu'il était en déclin à Toronto et à Montréal. De même, le textile et l'électronique ont pu se développer à Vancouver grâce à la présence d'entrepreneurs de Hong Kong. En conséquence, le taux de chômage en Colombie-Britannique est le plus bas de tout le pays: il est aujourd'hui de 9% contre 13% en moyenne dans les autres provinces.

### **La rencontre des cultures**

Au-delà de ces considérations purement économiques ou matérielles, le Canada a aussi connu un mélange (ou un choc?) des cultures. Les Hongkongais ont apporté un savant mélange de valeurs traditionnelles chinoises et de valeurs occidentales du fait de la longue présence britannique. En revanche, les Sino-Canadiens se détachent de cette culture hybride. «Canadianisés» de longue date, ils conservent fort peu les valeurs traditionnelles chinoises: ils ont tendance à considérer les Hongkongais comme des personnes superficielles, détruisant par leur présence encombrante le fruit d'années de patience, de soumission, de batailles et finalement une intégration difficilement acquise. L'image négative des Hongkongais leur semble ainsi porter atteinte à leur propre identité.

Les Canadiens d'origine européenne éprouvent, quant à eux, une certaine crainte. Ils ont notamment peur que ces mêmes liens que les Hongkongais conservent avec Hong Kong, et qui soutiennent



Vancouver, les empêchent de s'adapter à la culture canadienne, voire que la culture de Hong Kong finisse par prendre le pas sur la leur. Mais il s'avère qu'en réalité les immigrés, dès la seconde génération, s'américanisent, ce qui n'est pas sans poser des problèmes culturels au sein même de la communauté.

D'un autre côté, l'écart réel qui existe entre deux générations au sein d'une famille d'immigrés provoque souvent une rupture au profit de la culture canadienne. Plus attachés et plus sensibles à l'affirmation de leur indépendance, les enfants des Hongkongais immigrés à Vancouver luttent pour avoir le droit de prendre leurs propres décisions, ce qui bouleverse l'ordre établi de l'obéissance sans condition si chère à Confucius. Qui plus est, être avec ses amis devient souvent plus important qu'être avec sa famille. On peut donc voir par ces aspirations que l'intégration à la culture canadienne des enfants d'immigrés est somme toute réussie dans la mesure où l'influence confucéenne cesse de s'exercer sur eux.

### **Conclusion**

Où en sont aujourd'hui les Hongkongais de Vancouver et qu'en est-il de leur devenir partagé entre deux lieux qu'ils ne se décident pas à séparer? En effet, l'attachement naturel qu'ils éprouvent pour Hong Kong en fièvre est désormais lié à un pays magnifique, le Canada, qui ne peut laisser indifférent quiconque y a séjourné.

Ainsi, le Canada et Hong Kong semblent avoir réussi leur union dans la mesure où l'apport économique des Hongkongais trouve son équilibre avec l'enrichissement culturel puisé chez les Canadiens. Cette union de part et d'autre du Pacifique n'est possible que par les voyages incessants des Hongkongais entre les deux villes, et le réseau de communications qu'ils ont créé pour les relier.

Aujourd'hui, passée la grande peur de 1997, il apparaît clairement que la période des vagues migratoires entre Hong Kong et Vancouver a pris fin, et qu'une autre histoire peut commencer: celle de la seconde génération des Canadiens de Hong Kong, métis culturels, fruit de cette étrange union d'une île britannique en mer de Chine et d'un port caché derrière les Rocheuses où viennent se reposer des oies sauvages et des saumons du Pacifique... Ils en sont non seulement les témoins et les garants, mais aussi les véhicules. Par la force des choses, c'est-à-dire la récession au sein des vieux pays industrialisés, l'intégration des économies asiatiques aux marchés mondiaux, l'ouverture de la Chine et l'évolution de la globalisation des échanges, beaucoup d'entre eux retournent travailler à Hong Kong tout en gardant en tête qu'ils rentreront chez eux, au Canada. De nouvelles habitudes de pensées, de nouvelles aspirations prennent naissance à Hong Kong.

Le Canada n'est ni une nouvelle patrie, ni un simple pied-à-terre ou une seconde résidence pour les Hongkongais. Par le développement des communications et des liens qui diminuent toutes les distances, Vancouver n'est de toute façon plus du tout éloigné de Hong Kong. On se trouve un peu comme en face de deux villes jumelles, ou plutôt d'une même ville, que sépare le Pacifique. Appeler Hong Kong comme on appellerait son voisin de quartier, se déplacer entre les deux villes comme on prendrait le métro, retrouver le même air marin, les mêmes paysages, le même état d'esprit. Vancouver est juste le côté jardin et Hong Kong le côté cour.

Sherry McKay, p. 169-182

→ Vancouver's Chinatown and the Pacific Rim

«The great world powers daily concentrate more and more on the Pacific [...] because [...] they concentrate more and more on China. Even one who has only the slightest knowledge of current affairs will have understood this. Since this is the case, he who can use this Pacific Ocean in order to dominate the world will be in a good position to treat China as he pleases. China cannot herself dominate the Pacific. How can I calmly talk of a «pacific» Ocean? Even if I cannot calmly discuss it, how can I make it pacific?»<sup>122</sup>.

There has been much talk of the Pacific Rim, the Asian Pacific, the Asian Pacific Rim, a Rims-speaking that has re-charted the former South Seas (south of the Northwest passage) according to different navigators and diverse quests. Rather than a geographic feature, the Pacific Rim is a creation of trade patterns, an ideologically bound region, and a construct of human activity. It is of an unstable, even imagined, geography, plotted by economic and political vectors of inclusion and exclusion, defined by violable frontiers and anxiously tended borders. In many ways Vancouver's «Chinatown» is a microcosm of a similar human activity, of inclusions and exclusions.

«Mother was involved in fundraisers, selling war bonds and collecting money, and volunteered to join the teams of women armed with pins and ribboned labels who trooped outside of Chinatown on tag days. They stood, rattling their tin donation cans, on the busiest corners in downtown Vancouver -low fan goai, on white people's street, such as Granville, near the Hudson's Bay, or on the hectic corner near the Bon Ton Shop and Capital Theater. Signs in some of the merchants front windows boasted: WE HIRE WHITE LABOUR ONLY»<sup>123</sup>.

***Orientations: Rim-travel, border-crossing***

One way of situating Vancouver's Chinatown geographically is to say that it is situated 6383 miles east of Hong Kong, 5318 of so miles from Quongdong province, from which most of the earliest residents of Chinatown in the 1880s originated, approximately 200 miles from the Pacific Ocean. A more finely grained map would locate it on the tidal flats bordering False Creek and its industrial infrastructure, east of genteel Vancouver and north of its earliest settlement, adjacent to the fledgling city, but demarcated from it. It is this demarcation, the making of a Chinese people visible and legible in this city that will be the focus of my paper. Chinatown is now a part of the old city core, surrounded by an urban reconfiguration, appended with satellite suburban «Chinatowns» offering alternative representations of Pacific Rim crossings. Chinatown can also be found inscribed within imaginary geographies. At the end of the nineteenth century, Chinatown, especially when bedecked with ornamental gateways and festooned with celebratory garlands, functioned as proof of Vancouver's position as the British Empire's Pacific Gateway to the East. It was also a sojourner's abode in the Brackish Water Port, *Xianshuibu*, part of a south China Diaspora that encircled the Pacific-Australia, San Francisco.... In this imaginary geography it was also a place of difference, and as such it spoke, as much about the fear of hybrid cultures as it did the security of distinctly bounded national entities, from China and of Canada.

<sup>122</sup> *Travel Journal of Liang Ch'i-ch' ao*, 1903.

<sup>123</sup> CHOY(Wayson), *Paper Shadows:A Chinatown Childhood*, Toronto, Viking Press, 1999

Today, Chinatown is a contested site, its topography reconfigured with memorabilia of fictitious and imported «traditions». There is now a pagoda of a design «modified from the Twin Pagodas in Kaiyuan Monastery in the City of Chauanzhou, Fujian Province, China». It is intended to act as an aesthetic focal point, and unlike its distant predecessor it will have a ground level teahouse and elevator access to an observation deck. Such an amenable and adjustable artifact is allowed, unlike the people from Fujian Province arriving in British Columbia as economic and political refugees during the summer of 1999. Chinatown continues to inspire exotic fantasies of the inscrutable and foreign as the locale and protagonist in detective novels, such as «Shanghai Alley». Chinatown is also a reference in scholarly histories that locate the Chinese Diaspora within various spatial frames of reference: the Asian Pacific, Canada, and British Columbia. It is the site for theoretical interpretations of the discursive production of «place» and hence descriptions of Chinatown as a product of European cultural construction of race, legitimated by State practices and institutions<sup>124</sup>. Alternative histories and agents of cultural production are attributed to Chinatown in a growing number of autobiographies and personal accounts: Wayson Chow's *Paper Shadows*, Denise Chong's *The Concubine's Children*. Chinatown is a place of memories and the quotidian. I cite these varied and often contradictory representations of Chinatown to emphasize the fact that there is no one Chinatown, no essential «Chinese people» in Vancouver. As in the definition of the Pacific Rim, what Chinatown was and is depends upon who is speaking and from where. Four representations of Chinatown reveal this very well. They give four points of orientation. The first two are contemporaneous counterpoints. The third, by a Missionary in 1913, is clearly concerned with delineating a place of difference, of reifying a racial category constructed by Western discourses of race, progress and modernism. It works to produce a psychological frontier around «Chinatown». The fourth, a childhood reverie of the 1940s, speaks of a space defined by social practices.

«They come from southern China [...] with customs, habits and modes of life fixed and unalterable, resulting from an ancient and effete civilization. They form, on their arrival, a community within a community, separate and apart, a foreign substance within but not of our body politic, with no love for our laws or institutions; a people that cannot assimilate and become an integral part of our race and nation. With their habits of overcrowding, and an utter disregard for all sanitary laws, they are a continual menace to health. From a moral and social point of view living as they do without home life, schools or churches and so nearly approaching a servile class, their effect upon the rest of the community is bad. [...] Upon this point there was entire unanimity»<sup>125</sup>.

«The members of our board are law-abiding citizens. Many of them have been residents of this country for a number of years and are large holders of real estate, payers of taxes and other civic assessments. The members [...] have been constantly annoyed by what we believe to be an unjustifiable intrusion of certain members of the Vancouver Police Force [...] in the habit of going into our stores and rooms where our families live, showing no warrant whatsoever, nor do they claim any business with us. [...] We are subjected to indignities and discriminating treatment to which no other class would submit and to which your laws, we are advised, we are not required to submit»<sup>126</sup>.

«A miniature Chinese town [has been built] by Chinese carpenters, without any regard for beauty, regularity, sanitation or comfort; a segregated group of individuals who realized that they were unloved and separated from their neighbors by an almost impassable gulf of race, colour, language and thought [...]. Within the unshapely structures of Chinatown were the parasites of the Chinese race, professional gamblers, opium eaters, and men of impurity. Chinatown became the carcass to attract the foul birds of Western vices, the dumping ground of those evils which the white man wishes removed from his own door»<sup>127</sup>.

<sup>124</sup> ANDERSON (Kay), «The Idea of Chinatown: The Power of Place and Institutional Practice in the Making of a Racial Category», *Annals of the Association of American Geographers*, 1987, 77, p.580-598.

<sup>125</sup> *Report of the Royal Commissioners in Canada Clute*, 1902.

<sup>126</sup> *Report of the The Chinese Board of Trade*, 1905.

<sup>127</sup> HARTWELL (George E.), «Our Work among the Japanese and Chinese in British Columbia», *Missionary Bulletin*, 1913, 9, p.518.

«Shortly after we moved to that Keefer Street house, Mother took me to a family celebration held in the Wing Sang Block, a three storey, bay-windowed building fronting Pender Street, that belonged to one of the richest merchant families in Chinatown. It must have been a truly festive occasion, an anniversary of sorts, for almost all the Chinatown families were invited to attend. There were tables and tables of food, and colourful paper chains and lanterns hanging over everything. Incense was burned, and the children, me included, got red packages of lucky money»<sup>128</sup>.

Currently, cultural geographers have focused attention on the social construction of places such as «Chinatown». They have argued that Chinatown was, and in complex ways remains, «a locus, a place for a racial category»<sup>129</sup>. In other words, Chinatown was a product of a white cultural tradition and part of the process of racial classification. The purpose of this classification was to make clear distinctions between Eastern and Western cultures and to hence circumscribe membership in this anxiously British colony. Advocates of a model of space as a social construction maintain that Chinatown is not Chinatown because Chinese people live there, but because it was needed by a nativist, white community aiming to shore up their identity. Chinatown is not a biological product but rather the result of Western discursive practices such as those clearly at work in the quote from a Royal Commission of 1905 cited above. It was Vancouver's elected officials who refused to pave the streets or lay sidewalks in «Chinatown» not the Chinese who were «innately» uninterested in civic improvements, sanitation and moral conduct. It was government legislation that denied access to families and consequently created the «aberration» of a largely male population.

Chinatown is a site of past colonial production and present post-colonial appropriation, a tourist site and a source of family genealogies. It was and is in constant mutation. While theoretical texts set out to define dominant culture's work in creating the place «Chinatown» what it was in practice was never as neatly circumscribed as the place proposed by western discourses of the «orient» and the «other». Just as «Chinese people» could be found outside the Bon Ton Shop on Granville Street, so too could «outsiders» be found «buying inexpensive fitted shirts from Mr.Wong's Modern Silk store near the corner of Main and Pender», at least by the 1940s<sup>130</sup>.

There are two points that I would like to make. The first is that Chinatown was the product of processes of boundary formation. The second is that Chinatown was also a hybrid construction<sup>131</sup>. It calls into question the colonial fetishization of racial purity and its contemporary legacy. Hybridity points to contradictory social and discursive spaces, an unending process.

## **Chinatown**

Vancouver's Chinatown, was established in the 1880s on the perimeter of what was then the city core. Its marginal site betwixt mills, railway lines, industrial effluent and tidal debris registered physically and spatially the political, social, economic and legal status of its residents. In this it is not unlike

---

<sup>128</sup> CHOY (Wayson), *op.cit.*

<sup>129</sup> ANDERSON (Kay), *op.cit.*, p.580.

<sup>130</sup> CHOY (Wayson), *op. cit.*, p.69.

<sup>131</sup> The study of boundary formations as a process is a current analytical strategy applied by Kay Anderson to Chinatown specifically and more generally by a number of cultural geographers and historians. For a discussion of the merits and possible drawbacks of this approach see John Rose, *Immigration, Neighbourhood Change, and Racism: Immigrant Reception in Richmond*, 1999. Looking to the processes of formation of a category, such as Chinatown, is intended to offset the dangers of objectifying or essentializing the subject of investigation. By using the term «hybrid» I do not intend to imply that there was some preceding pure species that became impure by mixing with another.

Chinatowns found elsewhere in North America. Its geographical location is thus part of local spatial allocation and larger processes of economic production. Chinatown is also the product of an imaginary landscape and socialized seeing, as the different perceptions of Chinatown described above indicate. It is the result of local land ownership patterns but also industrial capital able to capture labour from the rural poor of south China for the needs of North American expansion and an immigrant merchant class willing to negotiate this labour exchange. Urban land economics demanded density, while the relationships between labourers and the merchants who contracted them determined its particular pattern of the human occupation. Chinatown is also a spatial topography and culturally segregated place manufactured by the essentializing racial politics of the municipal government and its acknowledged constituency. In Vancouver, Chinatown began on leased land acquired by Chinese labour contractors and merchants in exchange for clearing and improving the tidal flats and forest on the southeastern edge of the pioneer city. Here Chinese people were both segregated and scrutinized. Chinatown became through a process of sensationalized newspaper accounts, sanitation reports, missionary harangues and government initiatives, a marker of difference, it was its representations claimed, all that was not Vancouver, however intimately it was, in reality, linked to Vancouver's material development and national identity.

The movement and occupation of the Chinese within abstract spaces of power and wealth were greatly delimited. Until the late 1940s, they could not participate in local political life, profit from the ownership of Crown Land or employment in Public Works, nor could they enter the country without indemnity (such as the payment of a head tax \$100 in 1885, \$500 in 1903). And, while initially dispersed throughout the city, they were forced by discriminatory and violent practices to withdraw to one circumscribed «place» by 1887, their demographic was controlled by outside legislation that first limited and then excluded (1923) Chinese immigration until 1947. The area centered on Dupont Street, between Carrall and Columbia Streets was thus transformed into Chinatown. It was a place that could, by defining what constituted Chinese, work to confirm who was Caucasian, who was from China and who of Canada. However, as much as its was a place for Western racial prejudices, Chinatown was also re-inscribed with everyday practices determined by associations of family, clan and village as well as labour and class. It was no more exclusively a category of Western thought than it was self-determining and self-sufficient.

In 1887 the population of Vancouver was 2000, that of Chinatown about 90. By 1889 there were twenty-nine Chinese business concerns in Vancouver, all but three were located in Chinatown<sup>132</sup>. The businesses included ten merchandise and grocery stores, seven laundries, two opium importers; two labour contractors, two tailors, one butcher and one boot and shoemaker. By 1901, as a result of ships trafficking directly between Asia and Vancouver, the population rose to 2840. This population inhabited a segment of one main street, Dupont Street (now Pender Street). Alleys and numerous narrow lanes augmented it. Alleys, part of the Vancouver grid, had been envisioned for secondary, service activities. In Chinatown they were appropriated and intensively used, providing a finer grain of mixed use activities. Although the alleys, lanes and passages with their dense accommodation might seem eccentric to the normative grid and use of the city's property system, they were also part of its efficient functioning and economic exploitation. This was especially so of Market Alley, which acted as a short cut for anyone traveling from Gastown to Vancouver's Public Market, City Hall, Public Library and major banks congregated along Westminster Avenue (Main Street). In doing so Market Alley took prospective customers past Chinatown's barbers, bakeries and laundries. The alley was thus a shrewd investment developed by its owner, the merchant Yip Sang and his Wing Sang Company Limited.

---

<sup>132</sup> LAI (David Chuyenyan), *Chinatowns: Towns within Cities in Canada*, Vancouver, University of British Columbia Press, 1988, p.81

Chinatown was and is a hybrid. It shares a general typological similarity to Chinatowns in San Francisco and Los Angeles among a string of other Chinese communities along the Pacific Coast of America. It is therefore as much a product of international and national forces as it is of municipal politics alone. And while many of the features of the architecture in Vancouver's Chinatown are understood to refer to Chinese culture in general, many of these features are unprecedented in south China and are in fact invented. Both the buildings and the community occupying them are adaptive innovations.

The Chinese community arriving in Vancouver did not simply duplicate that in China. Even after the relaxing of immigration laws in 1947, the social structure of Chinatown was not that of China. It was a community that Chinese historians have found to be profoundly at odds with China's Confucian social hierarchy that privileged scholar officials and placed merchants in the lowest class. In North American Chinatowns the merchant class formed the elite<sup>133</sup>. Merchants formed Associations that negotiated across a wide spatial and political terrain: administering law within Chinatown, negotiating with the city at large and facilitating transactions with China. These Associations maintained both civil and cultural order; settling disputes as well as maintaining groupings based on shared clan, ancestral and linguistic traits. They also inscribed another, imagined topography on the normed grid of western urban development: lanes, alleyways and dense infill that not only supplied the necessities of life -residential hotels, laundries, restaurants, tailors, labour contracting offices-, but also provided cultural supports - theatres, an opera house, a hospital, recreational gaming-. These associations changed over time, with numerous, new and rival organizations forming to meet the changing needs of Chinatown residents. Obviously, «Chinatown» is not the product of «a mode of life fixed and unalterable» as the Royal Commissioners had unanimously opined.

Just as the social structure of Chinatown was an adaptation of China and was different from that of China, so too was its architecture. Initially, the buildings in Chinatown were two storey wooden, false front structures, much like the rest of Vancouver in the early 1880s. By 1900 these buildings had been converted to brick, again like most of Vancouver. They rose to three and often four stories and sheltered a multiplicity of uses: business and commercial premises, residential accommodation and association meeting spaces. Light industry, temples, warehousing, and other activities were also fit in according to demand. Because Chinatown was located on land tightly circumscribed by municipal discriminatory land ownership policies; expansion was necessarily vertical or through subdivision. Proprietorship was eked out of adaptable spatial volumes, building bylaws, occupation codes and financial structures. These commercial buildings, in addition to being real estate investments, were also stored cultural capital. They were often the repositories for the aspirations of Associations, such as the Chinese Benevolent Society or the Chin Wing Chum Society Building. A symbolic system was adapted from the Courtyard house of China to the narrow vertical ascent of the single volume structure proscribed by city building regulations and zoning. A clear hierarchy of space was created whose ascending importance was made legible on the façade. Hence, at least ideally, commercial premises were on the ground floor, residential hotels in the middle floors and the Association at the summit; illicit uses were consigned to the basement while warehouses, small factories, temples and other uses filled in any unoccupied spaces. However, this was never so rigid as to preclude its compromise or modification by exigency. Thus the building eked out culturally supportive spaces within the policing spaces of building regulations and the realities of the local construction industry.

Throughout the history of Chinatown the policing of its borders would seem to have been ineffective. Signage, dating from the 1940s, indicates that the English speaking, white population obviously

---

<sup>133</sup> YIP(Chrisotpher), «Association, Residence, and Shop:An Appropriation of Commercial Blocks in North American Chinatowns», in CROMLEY(Elizabeth Collins), HUDGINS (Carter) ed., *Gender, Class, and Shelter: Perspectives in Vernacular Architecture*, Knoxville, University of Tennessee Press, 1995, p.110.

transgressed the borders of Chinatown. Personal accounts of growing up in Chinatown describe trips to the cinema on Granville Street, and family album photos show a small child dressed up as a cowboy of the Wild West. These are instances of consumer and cultural border crossing. These everyday practices suggest that the psychological and physical borders that were erected around a configuration of streets and alleys in Vancouver and named «Chinatown» were not immutable. However, there are ways in which the endeavour to define Chinese by the construction of a place, Chinatown, by European society through western society's cognitive categories -of race, civilization, progress, sanitation and morality-, was effective and continues to have some force. Attempts to create such places continue to be replicated. The so-called «monster houses», a category of single family home identified in the Caucasian dominated media in the 1990s with Hong Kong wealth, is just one example<sup>134</sup>. For example, the following from Douglas Todd, the *Vancouver Sun's* religious and ethics reporter:

«[There has been an] unprecedented flow of Asian immigrants and others to Greater Vancouver, many of whom arrive with no tradition of keeping cities green. [...] Much of the controversy stems from groups within Canada's multi-cultural mosaic holding different attitudes to the urban forest. [...] Thousands of wealthy Chinese immigrants who can afford to tear down an old greater Vancouver house and build a larger replacement hold to feng shui, a system of geomancy which says, for example, an improperly placed tree could bring bad luck»<sup>135</sup>.

The discourses defining these «monsters'» rework and up-date the exclusionary practices of the past to characterize Chinese home owners as aliens in Vancouver's bucolic landscape, their houses were «freakish», non-conforming to the highly fabricated English landscape of the streetscape of Vancouver that was erroneously proposed as «natural». Although they were as much products of building codes and developer fantasy as they were imported cultural artifacts. The second and more complex instance of an attempt to construct a place is Richmond and especially its «Asian malls». Here there has also been the attempt by members of the media to categorize and contain, to differentiate as alien, to racialize something that is in effect a mall, that quintessential money making convenience and commercial venture; one that also served to underwrite one's eligibility for Canadian citizenship. As one editorial in the *Seattle Times* noted:

«This is Hong Kong's restless materialism translated to the Fraser River delta [...].For many owners, these small shops are a ticket into Canada. [...] Some small spaces are sold like condos, the price counting toward the investment Canada requires from «business class immigrants» in exchange for citizenship»<sup>136</sup>.

Clearly, the old stigmatizing characterizations -lack of sanitation, crowdedness, hidden spaces- that were used to create «Chinatown» no longer apply. But the press evokes others: the size, ostentation, and foreignness of products and language... All attempting to define the established population as more, indigenous, more landscape sensitive, more unpretentious, and more inconspicuous.

In the contemporary context of the free-floating signifiers of an ersatz history and diverse attempts, some outmoded and some new, to control the cultural hybridity of today, what is the architect's role? What can the architect do to avoid a surrogate history or a culture claimed on the basis of some notion of essence? It was just such questions that an architectural student, who identifies himself as «China-

<sup>134</sup> WANG (Holman), *The Monster House in Vancouver*, Masters Thesis in Advanced Studies in Architecture, University of British Columbia, 1998, FAYERMAN (Pamela), «Monster Mash», *Vancouver Sun*, 15 February, 1991. APPLEBE (Alison), «Monster Mishmash», *Vancouver Courier*, 28 March, 1990. OHANNESIAN (Paul), «How we saved Shaughnessy from monsters», *Vancouver Sun*, 23 June, 1990. AIRD (Elizabeth), «There's a «monster problem» on the street where they live», *Vancouver Sun*, 2 October, 1993.

<sup>135</sup> TODD (Douglas), «The Tree Debate is about far more than Esthetics», *Vancouver Sun*, 31 August, 1996. WANG (Holman), *op.cit.*, p.48.

<sup>136</sup> SIMON, *The Seattle Times*, 1997.

born, Hong Kong and Canada educated», asked and set out to resolve. He did so by recovering from his Chinatown site the history, cultural attitudes and systems of spatial appropriation and use that had once animated it. The project was developed in dialogue with the site, its history and present day possibilities. It sought to recapture the useable processes of spatial occupation of the old Shanghai and Canton Alleys, not as stage sets of some romanticized oriental fiction, but as applicable to contemporary life. The project, a Library/Archive and Exhibition Gallery, signals the occupation of contradictory social and discursive spaces. It was an investigation that was directed toward the precedents and potentials for a hybrid architecture that might be garnered from attentiveness to this culturally diverse built environment.

The student looked to and exploited the existing hybrid forms. The non-structural façade and recessed balcony became an expressive, dynamic and equally multi-functional street wall. The dual orientation to street and alley was re-instated and with it multiple urban scales and a re-animated alley. The façade, the alley and lane system would become once again of a scale and sociability consonant with cultural expectations. The Library/Archive is intended to foreground the processes of (self) representation, and the multiplicity of oral, visual, and written local histories. It is also concerned to balance the overarching and imperious history and cultural experience organized in the Chinese Cultural Center, and the Sun Yet Sen Gardens, Pagoda and other recent additions to Chinatown. The exhibition Gallery serves artists living in the neighbourhood. The project does not attempt to create a place called «Chinatown» but rather captures something of its uncanny presence, familiar and unfamiliar at the same time. Together the histories gathered at the site might act as Foucault intended when he claimed that it is history that ultimately saves us from nostalgia.

AN TE LIU

An Te Liu, p. 183-196

→ [Translation and Transformation in the Built Environment of Asian Vancouver](#)

### ***Learning from Richmond: the urbanization of the suburban mall.***

This talk begins in Richmond (British Columbia), a major city-suburb directly to the south of Vancouver and its international airport. Richmond is situated in the delta of the Fraser River, which by some accounts gives it good *feng shui*, as it can be seen to represent either the head, or the tail, of a dragon. Accordingly, Richmond's population is currently 40% ethnic Chinese, and this proportion is rising.

As a seemingly anti-urban counterpart to the traditional Chinatown of downtown Vancouver, Richmond forms a part of the increasingly common phenomena of the suburban satellite Chinatown, or «Chinaburb». Richmond is characterized primarily by single-family housing within a grid of large thoroughfares dotted with commercial services. As the critic Robert Venturi would claim: «this is the kind of flat-land, car-dominated commercial milieu where the graphic sign is more important than the architecture». It is where the building form is neutral and reductive because it can hardly be seen, and where «graphics and packaging have replaced the oral persuasion of the merchant».



This is a built environment characterized by low-rise strip or «mini-malls», single «big-box» retail outlets and larger regional scale malls, all served and surrounded by expanses of asphalt parking lots. The strip mall is usually configured as a simple one-sided «bar» or «L» shaped building with shop entrances directly off the parking lot which it faces. The large regional mall, which was first introduced in Vancouver suburbs as early as the 1950's, is usually comprised of a wide corridor, serving shops on two stories and terminating at either end with large anchor stores, creating a simple «dumbbell» plan. The suburban mall is defined by clear organizational logic and strict regulation of zones of operation. These malls are meant to be safe, decent, and conformist and are spatially and programmatically predictable. In short, they have come to represent much of what the city is not.

However in this typically North American (and perhaps typically banal) suburban landscape, evidence would suggest that ethnic Chinese activity has begun to transform the pre-existing commercial vernacular, arriving at what may be termed an Asian «maxi-mall»: an emergent building type leading to an urbanization of the suburban mall. On a socio-economic level, the maxi-mall has been fueled by a convergence of factors. Land in Richmond is relatively inexpensive and until recently had not been fully exploited in terms of density or use. In turn, land-use economics complement the terms of immigration for some 3 000 Asians located in Vancouver in the last decade under Canada's Immigrant Investor Program, which stipulates the investment of at least \$350,000 through the purchase or operation of a business. In combination with the needs of a burgeoning ethnic Chinese population, commercial development in Richmond tells a complex and somewhat circular story of supply and demand, both in terms of consumer need and immigration law.

The characteristics of the Asian maxi-mall can be summarized as follows: typological hybridity; return to the bazaar, and stemming from it; programmatic instability. They begin to describe a divergent commercial vernacular that is not only more Asian, but also more urban.

The typological hybridity: through the combination of various suburban building types, one sees a decisive change in the architectural landscape of Richmond, one that challenges the reductive formal and graphic logic of the typical suburban drag. The Asian maxi-mall finds its genealogy in the strip-mall, as seen at Parker Place, Aberdeen Center, and Central Square. All these complexes can be read as expanded strip-malls, with shops at ground level facing parking lots that are now filled with the customized sports cars favored by the Asian youth of Richmond. Moving from parking lot as a spectacle on the exterior, the Asian mall now has an interior, featuring multi-level, maze-like shopping arcades. These spaces are based on the regional mall type, but are more dense, intense and unpredictable.

Currently under construction nearby, the Empire center is another hybrid strip mall, with buildings and parking organized around an inter-block «street» connecting the busy thoroughfares of No. 3 Road and Hazelbridge Way. Again, the complex may be read as combining the types of strip-mall and regional mall but now establishing an urban commercial edge addressing both streets, and a «village» of one, two and three-story buildings served by surface and rooftop parking.

Adjacent to Yaohan Plaza is perhaps the most curious and complex hybrid building, the President Plaza. As the «Cadillac» of architectural cross-breeding in Richmond, the exterior form of President Plaza begins as the Radisson business hotel, which feeds into a high-rise office building and a six-story high atrium space with an adjacent multi-level parking structure, which finally completes the building.

While President Plaza strongly establishes an exterior presence that is now more architectural than graphic, its interiors begin to describe a spatial and experiential richness, with complex sequences of

spaces both large and small, formal and intimate. President Plaza cannot decide if it is one building, or at least five or six, if it is beautiful or ugly: it is an architectural potpourri, still «un peu moche», but robust and intriguing. It is like a city dropped into the suburbs.

The return to the bazaar: in describing the urbanization of the Asian maxi-mall, we now move beyond the primary architectural properties to vital considerations of their use and occupation. Cities are characterized by variety, density, mutability and unpredictability, and their buildings facilitate genuine social activity in the «production of space». If the environments of transaction in the North American suburbs have failed in offering this, the Asian maxi-mall seems to revive it, through what might be termed «a return to the bazaar». In the bazaar, the persuasion of the merchant is revived as he hawks his wares in a space of exchange that is aggressive, messy and vital, one which also reveals aspects of both consumption and production.

In the bazaar, the goods spill out of the shops and share the space of the lane, blurring the boundary between the two. Merchants come and go, setting up informal and temporary stalls, occupying all available spaces of transaction.

In the bazaar, zones and activities merge and are overlaid; boundaries are implied but shifting: in Yaohan Center, one of several temporary vendors in the foreground, a little further the checkout stalls of the supermarket also blend into the space of the mall, and beyond that, the insertion of two independent stores within the space of the Yaohan supermarket itself, with stalls within malls, like little stores inside bigger ones.

In the bazaar, zoning issues are dealt with in an improvisational manner: here we see that one shop owner has sub-divided an already tight lot into two smaller units, one in front with half its products out in the hall, and the other wrapping behind. This leads to the final aspect of the Asian maxi-mall, programmatic instability. Programmatic instability is aided and abetted by two factors: strata-lot ownership and laissez-faire zoning. Strata-lot designation allows for the outright purchase of a retail space within the mall, creating a village of independent store owners who are free to operate, lease or sub-lease their spaces. Because the lots are privately owned and operated, a wide variety of unique goods and services present themselves in an equally unusual range of spatial configurations. This is in contrast to the predictable «science of shopping» practiced in the traditional North American mall, where spaces are leased, usually to respectable nation-wide retail chains in order to garner «prestige» and assure a reliable source of rent.

In the bazaar it seems that the entire world has been condensed and flexibly re-deployed. The other factor contributing to programmatic instability laissez-faire zoning encourages the integration of diverse uses within the same building and allows for the sometimes incongruous juxtaposition of services side by side. Laissez-faire zoning in the Asian maxi-mall has pushed the idea of mixed-use and cross programming to an extreme, contesting North American planning practices which lean towards the separation of uses as opposed to the conflation of uses. As unassumingly indicated on the directory, the building is host to a hotel, a large array of restaurants, a mall and supermarket, a spa and aesthetic services, offices, and so on.

Rising further through the complex, we arrive at a skylit courtyard where professional services such as chiropractors, dentists, and educational foundations are interspersed with antique shops, cell phone firms, and import-export companies. Following the light at the top level of the building, one finally arrives at the last tenant, which is amazingly, home to the Buddha's Light International Association, complete with a 1 000m<sup>2</sup> temple and a monastery where monks actually live and study. So now we have monks living in a mall, which is quite unusual for the suburbs.

Learning from Richmond deals with Asian immigrants, their development and use of real estate and the translation and transformation of building types such as the mall and strip-mall. These buildings are not categorically Asian, but they have been significantly inflected to reflect Asian business and shopping interests. The phrase «best function and sensation», seems logical enough, but in Richmond, the process of translation has offered new possibilities for density and diversity, even while restating obvious goals of good buildings and social spaces. In many ways, the Asian maxi-malls of Richmond revive the rituals of human transaction in increasingly urbanized environments which contest the homogeneity and planned conformity of the suburbs. They somehow do allow for «the best function and sensation», for only in a place like the Asian mall, or perhaps in a good city, could you get a bowl of noodles, ride an elevator with a monk on the way to getting your teeth cleaned, and then sing *karaoke* until four in the morning.

***Fear and loathing in Kerrisdale: polemics of the «monster home».***

Moving from retail to residential architecture, we proceed north to Kerrisdale and Shaugnessy, two traditionally affluent, English enclaves situated in the heart of Vancouver. At the turn of the century, Shaugnessy was home to the baronial mansions of industrial magnates, forming the largest concentration of millionaires in Canada. The majority of the homes built in the fifty years that followed were smaller knock-off versions of their grander neighbors, most of them in the English Tudor and Georgian styles, and featuring landscaping in the picturesque tradition. With their direct lineage, the older houses of Kerrisdale and Shaugnessy have remained the most revered and representative examples of domestic architecture to be found in the city.

Not as well known, or discussed, is the history of ethnic bias in such neighborhoods. For a long time, not only was it customary for residents of Kerrisdale and Shaugnessy to keep servants referred to as «the Chinamen», as shown in these early house plans, but there was also a covenant forbidding the Chinese and Jews from settling in these areas. Although seldom enforced, the covenant remained tacitly understood through the first half of the century, and it was not until the 1960's that it was officially lifted.

In contrast to earlier generations of working class Asian immigrants, the recent wave of Asian immigration to Vancouver has brought a new echelon of entrepreneurial class immigrants and their dependents, the so-called «yacht people». Asian immigration has brought demands to all levels of Vancouver's housing market, but nowhere more emphatically than with the so-called «monster home». Chiefly associated with Asians, these new and often conspicuous homes have infiltrated Kerrisdale, Shaugnessy, and other established neighborhoods over the last fifteen years. The demographic shift in these areas marks a curious transition from a post-colonial era to a new and active period of cross or reverse-colonization, forming an episode in the city's history that is not without irony.

Architecturally, this phenomenon has transformed large portions of exclusive communities. The characteristics of the «monster home» begin with its size, for it can indeed be «monstrous», starting from 300m<sup>2</sup> and sprawling up to 1 000m<sup>2</sup>. In most cases, the «monster home» occupies the site to a maximum, pushing very close to the property lines to fully realize development potential. Land-use economics merge with desires for increased interior amenities such as scores of bedrooms and bathrooms for guests and extended families, numerous garage spaces, and even multiple kitchens: a hidden one for heavier use and a «showcase kitchen» for ceremonial use. The exterior architecture of

the «monster house» ranges from the non-descript, with low pitched roof lines, bay windows, and surfaces of plain stucco, to the ostentatious, often with loud stone or brick veneer, two-story columns, ornate gating, and a prominent entrance affording a view of the chandelier from the street.

Many «monster homes» have replaced smaller houses on the site, and in the process of demolition, many trees have also been cut down to make way for the new homes and extensively paved front lawns that some residents prefer, thus exacerbating the effects of size through increased visibility. For the most part, «monster homes» do not reflect a nostalgia for Anglo-historicist styles nor an interest in a more contemporary mode of expression, but they reside in strange architectural limbo. Aided by a factory of residential architects, plan-designers and developers, many of them also Asian, the «monster homes» are the result of an honest, if somewhat misguided, attempt to develop land logically, while gaining and displaying new status.

Over recent years, the saga of the «monster home» has been painful and contentious. In Kerrisdale, local indignation has precipitated intense debate involving issues of taste, and not without some racial overtones. As a reaction to the unseemly «monster homes» and the cutting down of trees associated with their construction, the city has introduced a new RS-6 zoning code in Kerrisdale, which would curb the «most detrimental features» of the «monster home», such as «excessive yard paving, flat roofs, bare windows and doors with no trim, cheap looking wall coverings, grandiose looking entrances, and box shaped houses». Evidently, the stipulations of the RS-6 code will work not only to deter the «monster home», but also any modernist or contemporary solution, no matter how accomplished or sensitive, even if Frank Lloyd Wright were alive to carry it out. RS-6 is an attempt to recuperate the authentic Kerrisdale.

The phenomenon of the «monster home» and its links to Asian ethnicity represents an instance of both civic and architectural non-compliance: indeed, an important form of «etiquette» has been violated. The current counter-attack is the predictable reaction of a community whose prestige and architectural charm depends on the living out of an architectural past, and with RS-6 it seems that only a historicist solution made painstakingly compliant will be the only option for construction in the future. But, as with the use of English on the packaging for the Japanese gum, Kissmint, something is bound to go a little «funny» in the process of emulation, even while attempting to make a serious translation.

Moving forward into the past, we now witness the impossibility of repeating architectural history, and the untraversable distances between the building traditions, aesthetic sensibilities and cultural realities of different epochs. Although a recent breed of new monster homes has attempted to behave 'properly' in the contexts of Shaughnessy and Kerrisdale, it is as if the new homes were holding a defective mirror up to their older architectural neighbors and saying, «here, this is how we think you look like». But these homes, like those which caused the initial outrage, still seem out of place. They are like bad translations or low-fidelity bootlegs of the past, and beyond that, inevitably lack the patina of age, which is also the patina of a pre-existing ethnicity and an established cultural class.

This leads one to imagine a scenario where traditional neighborhoods such as these might just as well become museums, crystallizing a specific period in built form, rendering themselves impervious to the sullyng effects of change. The current endgame of the «monster home» saga has fuelled intense debate surrounding the assimilation of new immigrants and their buildings in a sensitive physical and social fabric. It has also raised again the question «in what style shall we build?», soliciting a response that will severely curb the course of contemporary residential architecture in Vancouver.

***Man or Astroman? The Globalization of downtown Vancouver.***

Moving to Vancouver's downtown core, one again witnesses the role of Asians and Asian capital in the recent transformation of the metropolis. As a story shaped increasingly by global concerns and trajectories, it raises pressing questions concerning issues of «place» in the future development of the city.

In recent years the city has experienced annual population growth reaching 12%, exerting a noticeable impact on the downtown peninsula, where living has always been dense. With a total area of only 5 km<sup>2</sup> and a figure of 24 000 people / km<sup>2</sup>, downtown Vancouver's West End is among the most densely populated districts in the Northern Hemisphere.

The dynamics of change in Vancouver's built environment have been marked by an explosion in the real estate market, beginning in the 1980's, aided by an early majority of Asian investors, developers and purchasers. In 1989, one third of existing buildings sold went to foreign investors, 90% of them from Hong Kong. In the same year, the inflow of funds to British Columbia associated with Hong Kong immigration was estimated at \$1 billion. Fuelled by high levels of foreign investment, the most conspicuous building type to emerge has been the high-rise condominium tower. It is estimated that 60% of the 7 000 condominium units built from 1994 to 1998 were financed in part, or entirely, by Asian investors. Physically, the new towers have quickly filled the gaps in the city's much venerated skyline, adding considerably to the illusion that Vancouver looks like a tidy, miniature version of Manhattan or Hong Kong, an illusion that works better from a distance rather than from close-up, but is nonetheless compelling.

The new towers are consistent with zoning changes made in the 1960's, allowing for the replacement of single-family residential units in the West End with new high-rises to house the growing labor force in the downtown core, and resulting in the evolution of the slender residential tower type seen here. These mini-towers, which rise from ten to twenty-five stories with as few as four units per floor, constitute much of the residential fabric of the West End, and many have contributed to the city's legacy of modernist architecture.

The more recent versions of the slender residential tower clock in at around 30 stories, with units ranging from tiny bachelor suites to 500m<sup>2</sup> penthouses. Here, a view from Robson street looking towards the «Palisades» towers by James Cheng, introduces the novel concept of the «two-fer» tower, where one tower is duplicated on the same site, with slight but clever differentiation. At street level, generous amounts of design amenity extend the public realm of the sidewalk, but ultimately the lobby of the building is separated from the street by a waterfall and a moat, assuring adequate security for the residents who move smoothly into their slick, hermetic living quarters.

Located across the way, another «two-fer» by James Cheng, the highly acclaimed «Residences on Georgia», are noted for their incorporation of townhouse units in the podium base, forming a more intimately scaled street-front on Alberni street, where every building seen for blocks has been built in the last five years.

On Georgia Street, one also finds the «Lions» and the «Pointe» across the way, two new complexes that offer precious views of Stanley Park, Coal Harbor and the mountains beyond. But however attractive their premises appear, with their concierges, fancy landscaping, secure parking, gymnasiums and so on, there remains an odd absence of human activity in these areas.

Evidently, the austerity of the new towers and their surroundings is paralleled by the austerity of their inhabitation, as many of the condominiums have come to provide a temporary stoop or empty investment for the Asian entrepreneurial class and other part-time tenants. Properties such as these were initially developed and sold in the context of an international property market, with many units pre-sold, unseen to overseas purchasers seeking to acquire assets in Canada. As with the «monster homes», the towers have often become the domain for what is popularly termed the «astronaut»: the sky-bound trans-Pacific Asian nomad with multiple passports, residences, and dispersed family. Condominiums such as the Palisades and the Residences are an extension of their capsule, which comes furnished, and offers full room service from the neighboring hotel owned by the same Singaporean developer.

Accordingly, Vancouver's Robson-North tower district is becoming more and more like a kind of «international space station». Fuelled in combination by a boom in Japanese and Taiwanese tourism, we currently find countless Asian restaurants, business class hotels, *karaoke* boxes, duty-free stores, and even a «house of salmon», all frequented by a street population that is overwhelmingly Asian. The area has taken on a distinctly international character, with stores catering to, and substantially sustained by, Asian immigrants and visitors. But, while Robson-North might offer a vibrant account of Asian consumer activity in downtown Vancouver, the benefits of globalization are coupled with the possibility that parts of the city might resemble any place, raising the question, «where is here»?

The initial explosion of condominium towers has dramatically transformed the physical and cultural milieu of Vancouver, setting the pattern for subsequent residential development in the downtown core. As a concluding segment, we move to Concord Pacific Place located on the former grounds of the catalytic Expo '86. Covering 80 hectares or roughly a sixth of the downtown peninsula, this huge site was acquired in 1987 by the Hong Kong billionaire Lee Ka-Shing. At an estimated cost of \$3 billion, Concord Pacific is North America's largest urban redevelopment project, accommodating 15 000 new residents over the next decade.

As with the towers in the Robson-North district, Concord Pacific wooed the influx of Asian flight capital leading to 1997, with aggressive pre-construction marketing of suites to Asians. In Hong Kong, a replica of the elaborate Vancouver sales center was installed in the Bank of China tower, with mortgage arrangements worked out through banks in either city. In recent years, the selling of Concord Pacific to immigration and investment-conscious Asians has given way to the marketing of a classically white «yuppie» lifestyle to an image-conscious local constituency. The transition from an international to a regional clientele was vividly demonstrated at a nearby tower proudly calling itself the «Canadian», and whose giant billboard advertising featured a well-dressed Asian woman, together with her Caucasian husband, and their mixed breed son.

In any case, it appears that these units are indeed meant to be sold, but not necessarily lived in. Marketing brochures fictitiously conjure scenes of urban bourgeois living, merging them with terms like «visionary master-planned community» and «vibrant resort-style living». Mock showroom suites feature fantastic simulated views of the city-scape, and interior walls have been cut away to make the spaces seem larger, for the rooms are tiny and awkward.

With the first phase of buildings completed and the new residents installed, it seems that Concord Pacific has densified the city without urbanizing it. The towers boast a fiber optic network allowing global citizens to be «connected», while viewing live, split screen images from the buildings' surveillance cameras. But this would not be very interesting, as the cameras reveal that there is hardly anyone around, at least not yet. Condominium culture has resulted in a homogeneous and privatized culture; its environments tend to be exclusive, and issues of security and property prevent the

possibility of diversity, which is a crucial urban trait. Compared with suburban Richmond, Concord Pacific is like a geriatric ward.

In architectural terms, condominium culture has resulted in a de-evolution of architectural expression, with each new tower speaking in a neutral, watered-down language that is somehow «correct» but ultimately uninspired. This language is becoming increasingly standardized and global, with similar buildings popping up everywhere: it is the new architectural Esperanto, and has given the city a «plastic and surreal look», where everything resembles an image from a brochure. In urban terms, Concord Pacific is analogous to other urban mega-projects in the Asia-Pacific, which are largely modeled on each other with a strategy of internationalization in mind. They are designed to symbolize a universal but controlled urban utopia for the twenty-first century and they believe in the perfectibility of a built environment.

Urban mega-projects also speak of global movements of capital as well as flows of people, technologies, products and images. These movements have been increasing in scale, speed and transparency throughout the world, and they can significantly alter cities and affect social change, but often have the habit of squelching the routines of everyday life with which they intersect. If the concept of globalization has become a dominant paradigm over modernization, then its positive effect might actually be an increase in the consciousness of the world as a whole and a complimentary rise in the consciousness of place and how we make the best of where we are, even if we are «all over».

The story of Asia-Pacific and the built environment of Vancouver lies at the complex intersection of the local and the global; through the translation of existing conditions, it has diversified the city of Vancouver, reflecting shifting cultural and economic interests in architectural and urban form. At the same time, the accounts presented here have raised crucial and contentious questions about our built environment of how we deal with the past and posit our future, of how we reconcile the global and the local, the suburb and the city and of how we might arrive at a sense of place-ness through all of this, informing new urban visions with custom, human-fitting concepts.